

profile!

REVUE DE PRESSE

CONFÉRENCE DE PRESSE CHIFFRES NATIONAUX SUR LE MARCHÉ DU RECYCLAGE EN 2018

103 RETOMBÉES





01

Avant la conférence de presse



30/10/2019 03:00:31

Agenda France 7 jours

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

DOMINANTES

- . PARIS - 07H30 - Croissance du PIB - Insee : 3e trimestre 2019 (première estimation).
- . PARIS - 15H15 - Allocution d'Emmanuel Macron pour clôturer le Global Forum on Artificial Intelligence for Humanity (GFAIH). En présence d'Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Bruno Sportisse, PDG de l'INRIA et Antoine Petit, PDG du CNRS. Institut de France, 23 quai de Conti (6e)

INVITES RADIOS/TV MATIN

RADIO CLASSIQUE - 07H15 - Myriam El Khomri, ancienne ministre du Travail sous François Hollande

08H15 - Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse

PUBLIC SENAT - 07H30 - Ronan Dantec, sénateur (RDSE) de la Loire-Atlantique

08H00 - Julien Aubert, membre du conseil stratégique des Républicains et député (LR) du Vaucluse

RTL - 07H35 - Christine Lagarde, ancienne directrice générale du FMI deviendra le 1er novembre prochain la première femme à prendre les rênes de la Banque Centrale Européenne

RFI/FRANCE 24 - 07H50 - Jean-Yves Le Gall, président du CNES, Centre National d'Etudes Spatiales



Paris, province et outre-mer

(+) NICE - Déplacement de la ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, à l'occasion de la convention nationale de l'Assemblée des communautés de France (AdCF)

(+) PARIS - 10H30 - Danièle Simonnet, conseillère de Paris, présente la campagne pour la remunicipalisation des crématoriums. Café Chez Papa - 85 av Gambetta (20e)

SAINT-OUEN - 11H00 - Conférence de presse de Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France pour présenter les nouvelles mesures à venir dans le cadre des énergies renouvelables. 2 rue Simone Veil

(+) MONTPELLIER - 13H00 - Conférence de presse de la France Insoumise sur sa stratégie, qui provoque des divisions internes, pour les municipales à Montpellier. A Plan Cabanes

ECONOMIE - SOCIAL

(+) PARIS - Airbus : c.a. 9 mois (avant Bourse)

PARIS - Salon du chocolat. Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

PARIS - 08H30 - 10e Edition Paris Games Week - Salon du jeu vidéo. Paris Expo - Porte de Versailles (jusqu'au 3 novembre)

PARIS - 08H45 - Consommation des ménages - Insee - septembre 2019

PARIS - 08H45 - Ambition Africa 2019, événement pour l'Afrique et la France organisé par Business France Placé sous l'égide du ministère de l'Economie et des Finances et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ministère de l'Economie et des Finances - 139 rue de Bercy (12e) (jusqu'au 31)

PARIS - 09H00 - Conférence de presse de FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage) : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018. Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (17e)

PARIS - 09H00 - La cour d'appel de Paris rend son délibéré sur le plafonnement des indemnités prud'homales. Palais de justice de Paris, île de la Cité - Cour d'appel

LYON - 11H00 - Présentation de la 12e édition des Journées de l'économie (JEKO). Skyroom - Tour Oxygène - 10-12 bd Marius Vivier Merle (3e)

(+) PARIS - 16H30 - Assemblée nationale/Sénat - Commissions des affaires européennes : réunion en vue d'établir un consensus entre parlementaires français nationaux et européens

29/10/2019 05:00:08

AGENDA DES CONFERENCES DE PRESSE ET EVENEMENTS ECONOMIQUES JUSQU'AU 4 NOVEMBRE EN FRANCE

Voici l'agenda prévisionnel des conférences de presse et autres évènements économiques jusqu'au lundi 4 novembre 2019 (heure de Paris):

(+) Nouvel élément

(*) Modification ou précision

MARDI 29 OCTOBRE 2019

ECO

08H45 - PARIS - Conférence de presse Banque de France/FCGA - Accès au crédit des TPE en France et indicateurs statistiques sur l'évolution économique des TPE - édition 2018 - Banque de France - Direction générale des statistiques - 37 rue du Louvre (2e)

08H45 - PARIS - Global Forum on AI for Humanity (GFAIH) - Convention "L'intelligence artificielle au service de l'humanité" - 3 Mazarine - 3 rue Mazarine (6e)

09H00 - LYON - Petit déjeuner de presse avec Pierre-Olivier Chanove, fondateur du groupe de courtage indépendant Asselio - L'Institution 24, rue de la République (2e)

SOCIAL

PARIS - Réformes des retraites: Martinez (CGT) verra Delevoye mardi

09H30 - PARIS - Myriam El Khomri remet à la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, son rapport sur l'attractivité des métiers du grand âge - Ministère de la Santé et de la Solidarité - 14 av. Duquesne (7e)

10H00 - PARIS - Conférence de presse des organisations syndicales médicales et paramédicales pour la défense du système de santé et d'action sociale - Restaurant "chez Françoise" - Aérogare des invalides (7e)

10H15 - PARIS - Restitution des groupes de travail du Grenelle des violences conjugales - Salle de la Chapelle - 32 rue de Babylone (7e)

MERCREDI 30 OCTOBRE 2019**ECO**

CLERMONT-FERRAND - Le tribunal de Commerce rend sa décision sur la reprise des ACC, entreprise spécialisée dans la maintenance ferroviaire

08H45 - PARIS - Ambition Africa 2019, événement pour l'Afrique et la France organisé par Business France - Ministère de l'Economie et des Finances - 139 rue de Bercy (12e) (jusqu'au 31)

SOCIAL

09H00 - PARIS - La cour d'appel de Paris rend son délibéré sur le plafonnement des indemnités prud'homales - Palais de justice de Paris, île de la Cité - Cour d'appel

DIVERS

PARIS - Salon du chocolat - Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

08H30 - PARIS - 10e Edition Paris Games Week - Salon du jeu vidéo - (jusqu'au 3 novembre)

09H00 - PARIS - Conférence de presse de FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage) : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018 - Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (17e)

11H00 - LYON - Présentation de la 12e édition des Journées de l'économie (JECO) de Lyon - Skyroom - Tour Oxygène 10-12 bd Marius Vivier Merle (3e)

12H30 - METZ - Procès en appel de huit militants de Greenpeace qui s'étaient introduits dans la centrale nucléaire de Cattenom en 2017

(+) - 14H00 - PARIS - Incendie Lubrizol : audition du préfet de Normandie Pierre-André Durand par la mission d'information de l'Assemblée nationale

JEUDI 31 OCTOBRE 2019



29/10/2019 17:26:53

Agenda France 7 jours

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

DOMINANTES

. PARIS - 07H30 - Croissance du PIB - Insee : 3e trimestre 2019 (première estimation).

. PARIS - 15H15 - Allocution d'Emmanuel Macron pour clôturer le Global Forum on Artificial Intelligence for Humanity (GFAIH). En présence d'Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Bruno Sportisse, PDG de l'INRIA et Antoine Petit, PDG du CNRS. Institut de France, 23 quai de Conti (6e)

INVITES RADIOS/TV MATIN

RADIO CLASSIQUE - 07H15 - Myriam El Khomri, ancienne ministre du Travail sous François Hollande

08H15 - Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

PUBLIC SENAT - 07H30 - Ronan Dantec, sénateur (RDSE) de la Loire-Atlantique

08H00 - Julien Aubert, membre du conseil stratégique des Républicains et député (LR) du Vaucluse

RTL - 07H35 - Christine Lagarde, ancienne directrice générale du FMI deviendra le 1er novembre prochain la première femme à prendre les rênes de la Banque Centrale Européenne

RFI/FRANCE 24 - 07H50 - Jean-Yves Le Gall, président du CNES, Centre National d'Etudes Spatiales



Paris, province et outre-mer

(+) NICE - Déplacement de la ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, à l'occasion de la convention nationale de l'Assemblée des communautés de France (AdCF)

(+) PARIS - 10H30 - Danièle Simonnet, conseillère de Paris, présente la campagne pour la remunicipalisation des crématoriums. Café Chez Papa - 85 av Gambetta (20e)

SAINT-OUEN - 11H00 - Conférence de presse de Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France pour présenter les nouvelles mesures à venir dans le cadre des énergies renouvelables. 2 rue Simone Veil

(+) MONTPELLIER - 13H00 - Conférence de presse de la France Insoumise sur sa stratégie, qui provoque des divisions internes, pour les municipales à Montpellier. A Plan Cabanes

ECONOMIE - SOCIAL

(+) PARIS - Airbus : c.a. 9 mois (avant Bourse)

PARIS - Salon du chocolat. Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

PARIS - 08H30 - 10e Edition Paris Games Week - Salon du jeu vidéo. Paris Expo - Porte de Versailles (jusqu'au 3 novembre)

PARIS - 08H45 - Consommation des ménages - Insee - septembre 2019

PARIS - 08H45 - Ambition Africa 2019, événement pour l'Afrique et la France organisé par Business France Placé sous l'égide du ministère de l'Economie et des Finances et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ministère de l'Economie et des Finances - 139 rue de Bercy (12e) (jusqu'au 31)

PARIS - 09H00 - Conférence de presse de FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage) : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018. Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (17e)

PARIS - 09H00 - La cour d'appel de Paris rend son délibéré sur le plafonnement des indemnités prud'homales. Palais de justice de Paris, île de la Cité - Cour d'appel

LYON - 11H00 - Présentation de la 12e édition des Journées de l'économie (JECO). Skyroom - Tour Oxygène - 10-12 bd Marius Vivier Merle (3e)

(+) PARIS - 16H30 - Assemblée nationale/Sénat - Commissions des affaires européennes : réunion en vue d'établir un consensus entre parlementaires français nationaux et européens



29/10/2019 03:00:13

Agenda France 7 jours

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

DOMINANTES

- . PARIS - 14H30 - Faut-il interdire le port du voile islamique aux mères accompagnatrices de sorties scolaires? La question est posée aux sénateurs, qui examinent ce mardi une proposition de loi LR sur le sujet. Sénat
- . PARIS - Vote solennel sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020 - Assemblée nationale
- . PARIS - 18H00 - Inauguration du Centre européen du judaïsme par Emmanuel Macron. Présence de Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France - Place de Jérusalem (17e)

INVITES RADIOS/TV MATIN

RADIO CLASSIQUE - 07H15 - Frédéric Mazzella, président fondateur de Blablacar

08H15 - Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations

PUBLIC SENAT - 07H30 - Jérôme Bascher, sénateur (LR) de l'Oise

08H00 - Yves Veyrier, secrétaire général de FO

SUD RADIO - 07H40 - Damien Abad, député LR de l'Ain et candidat à la présidence du groupe LR à l'Assemblée Nationale

RTL - 07H45 - Agnès Buzyn, ministre de la Santé



Paris, province et outre-mer

SAINT-OUEN - 11H00 - Conférence de presse de Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France pour présenter les nouvelles mesures à venir dans le cadre des énergies renouvelables. 2 rue Simone Veil

(+) **PARIS - 12H30** - Audition au Sénat de la garde des Sceaux Nicole Belloubet sur les critères d'évolution de la carte judiciaire

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - Salon du chocolat. Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

PARIS - 09H00 - Conférence de presse de FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage) : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018. Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (17e)

PARIS - 09H00 - La cour d'appel de Paris rend son délibéré sur le plafonnement des indemnités prud'homales. Palais de justice de Paris, île de la Cité - Cour d'appel

LYON - 11H00 - Présentation de la 12e édition des Journées de l'économie (JECO) de Lyon. Skyroom - Tour Oxygène 10-12 bd Marius Vivier Merle (3e)

PROCÈS

PARIS - Fraude à la "taxe carbone": procès en appel du dossier "marseillais", le plus spectaculaire, un volet à 385 millions d'euros. (les mercredi, jeudi et vendredi) Palais de justice, île de la Cité - Chambre 5-13 de la cour d'appel (1er) (jusqu'au 31 octobre)

PARIS - Procès du scandale sanitaire du Mediator. Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 31-1 du tribunal correctionnel, salle 2.01 (retransmissions en 2.04 et dans d'autres salles si affluence) (17e) (jusqu'au 30 avril 2020)

PARIS - Procès du volet financier de l'affaire Karachi. Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 11-1 du tribunal correctionnel (17e) (jusqu'au 31)

PARIS - Procès en appel de l'affaire des soupçons de matches arrangés en Ligue 2. (toute la journée lundi 28 et mardi 29, le matin mercredi 30, prolongation possible les 4 et 5 novembre). Palais de justice, île de la Cité - Chambre 5-14 de la cour d'appel (jusqu'au 5 novembre)



28/10/2019 18:31:39

Agenda France 7 jours

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

DOMINANTES

- . PARIS - 14H30 - Faut-il interdire le port du voile islamique aux mères accompagnatrices de sorties scolaires? La question est posée aux sénateurs, qui examinent ce mardi une proposition de loi LR sur le sujet. Sénat
 - . PARIS - Vote solennel sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020 - Assemblée nationale
 - . PARIS - 18H00 - Inauguration du Centre européen du judaïsme par Emmanuel Macron. Présence de Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France - Place de Jérusalem (17e)
-

INVITES RADIOS/TV MATIN

RADIO CLASSIQUE - 07H15 - Frédéric Mazzella, président fondateur de Blablacar

08H15 - Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations

PUBLIC SENAT - 07H30 - Jérôme Bascher, sénateur (LR) de l'Oise

08H00 - Yves Veyrier, secrétaire général de FO

SUD RADIO - 07H40 - Damien Abad, député LR de l'Ain et candidat à la présidence du groupe LR à l'Assemblée Nationale

RTL - 07H45 - Agnès Buzyn, ministre de la Santé



Paris, province et outre-mer

SAINT-OUEN - 11H00 - Conférence de presse de Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France pour présenter les nouvelles mesures à venir dans le cadre des énergies renouvelables. 2 rue Simone Veil

(+) **PARIS - 12H30** - Audition au Sénat de la garde des Sceaux Nicole Belloubet sur les critères d'évolution de la carte judiciaire

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - Salon du chocolat. Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

PARIS - 09H00 - Conférence de presse de **FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage)** : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018. Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (17e)

PARIS - 09H00 - La cour d'appel de Paris rend son délibéré sur le plafonnement des indemnités prud'homales. Palais de justice de Paris, île de la Cité - Cour d'appel

LYON - 11H00 - Présentation de la 12e édition des Journées de l'économie (JECO) de Lyon. Skyroom - Tour Oxygène 10-12 bd Marius Vivier Merle (3e)

PROCÈS

PARIS - Fraude à la "taxe carbone": procès en appel du dossier "marseillais", le plus spectaculaire, un volet à 385 millions d'euros. (les mercredi, jeudi et vendredi) Palais de justice, île de la Cité - Chambre 5-13 de la cour d'appel (1er) (jusqu'au 31 octobre)

PARIS - Procès du scandale sanitaire du Mediator. Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 31-1 du tribunal correctionnel, salle 2.01 (retransmissions en 2.04 et dans d'autres salles si affluence) (17e) (jusqu'au 30 avril 2020)

PARIS - Procès du volet financier de l'affaire Karachi. Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 11-1 du tribunal correctionnel (17e) (jusqu'au 31)

PARIS - Procès en appel de l'affaire des soupçons de matches arrangés en Ligue 2. (toute la journée lundi 28 et mardi 29, le matin mercredi 30, prolongation possible les 4 et 5 novembre). Palais de justice, île de la Cité - Chambre 5-14 de la cour d'appel (jusqu'au 5 novembre)



27/10/2019 20:10:39

Agenda France 7 jours

Revolue avec liste des invités vérifiable

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

INVITES RADIOS/TV

RADIO CLASSIQUE - 07H15 - Paul Hermelin, président-directeur général de CapGemini

8H15 - Jean-Louis Debré, ancien président du Conseil Constitutionnel

PUBLIC SENAT -

07H30 - Vincent Capo-Canellas, sénateur (UC) de la Seine-Saint-Denis

08H00 - Pierre Moscovici, Commissaire européen aux Affaires économiques et financières, Fiscalité et Douanes

FRANCE 2 - 7h38 - François Hollande, ancien président de la République

SUD RADIO - 07H40 - David Rachline, maire RN de Fréjus

RTL - 07H45 - Bruno Le Maire, ministre des Finances

8H20 - Diffusion d'un entretien exclusif avec Emmanuel Macron réalisé dans l'avion du retour de la Réunion

RFI/FRANCE 24 - 07H50 - Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics (Cérémonie de passage de témoin à la tête de la BCE entre Mario Draghi et Christine Lagarde)

FRANCE INTER - 09H40 - Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du numérique



Assemblée nationale

PARIS - 15H00 - 15H00, 21H30 : crédits pour la défense ; anciens combattants ; crédits pour la gestion des finances publiques et des ressources humaines. Action et transformation publiques

Sénat

PARIS - Séance : 15H00 : questions d'actualité au gouvernement. 16H30 et 21H30 : débat sur les conclusions du rapport "donner des armes à l'acier français - Accompagner la mutation d'une filière stratégique " ; débat sur le thème : "Quel avenir pour l'enseignement agricole" (demande du groupe CRCE) ; proposition de résolution pour le renforcement des sanctions adoptées par le Conseil européen contre des responsables des violations des droits humains au Venezuela (demande du groupe centriste)

Paris, province et outre-mer

SAINT-OUEN - 11H00 - Conférence de presse de Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France pour présenter les nouvelles mesures à venir dans le cadre des énergies renouvelables. 2 rue Simone Veil

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - Salon du chocolat. Paris Expo Porte de Versailles (XVe) (jusqu'au 3 novembre)

PARIS - 09H00 - Conférence de presse de Federec (Fédération des Entreprises du Recyclage) : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018. Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (XVIIe)

PARIS - 09H00 - La cour d'appel de Paris rend son délibéré sur le plafonnement des indemnités prud'homales. Palais de justice de Paris, île de la Cité - Cour d'appel

LYON - 11H00 - Présentation de la 12e édition des Journées de l'économie (JECO) de Lyon. Skyroom - Tour Oxygène 10-12 bd Marius Vivier Merle (IIIe)

PROCÈS

PARIS - Fraude à la "taxe carbone": procès en appel du dossier "marseillais", le plus spectaculaire, un volet à 385 millions d'euros. Sur les 36 prévenus qui avaient comparu en première instance, une vingtaine sont rejugés, parmi lesquels l'un des principaux protagonistes de cette arnaque gigantesque, Gérard Chetrit. Condamné l'an dernier à huit ans de prison et dix million d'euros d'amende, ce Franco-Israélien avait ensuite été libéré. Il



27/10/2019 18:32:32

Agenda France 7 jours

INVITES RADIOS/TV

RADIO CLASSIQUE - 07H30 - Vincent Capo-Canellas, sénateur (UC) de la Seine-Saint-Denis

08H00 - Pierre Moscovici, Commissaire européen aux Affaires économiques et financières, Fiscalité et Douanes

FRANCE 2 - 7h38 - François Hollande, ancien président de la République

SUD RADIO - 07H40 - David Rachline, maire RN de Fréjus

RTL - 07H45 - Bruno Le Maire, ministre des Finances

8H20 - Diffusion d'un entretien exclusif avec Emmanuel Macron réalisé dans l'avion du retour de la Réunion

RFI/FRANCE 24 - 07H50 - Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics (Cérémonie de passage de témoin à la tête de la BCE entre Mario Draghi et Christine Lagarde)

FRANCE INTER - 09H40 - Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du numérique

EUROPE 1 - 08H18 - Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef et Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT

FRANCE INFO - 09H20 - Alain Weill, président de NextRadio TV et CEO du groupe Altice pour la crise au journal l'Express



PARIS - Séance : 15H00 : questions d'actualité au gouvernement. 16H30 et 21H30 : débat sur les conclusions du rapport "donner des armes à l'acier français - Accompagner la mutation d'une filière stratégique " ; débat sur le thème : "Quel avenir pour l'enseignement agricole" (demande du groupe CRCE) ; proposition de résolution pour le renforcement des sanctions adoptées par le Conseil européen contre des responsables des violations des droits humains au Venezuela (demande du groupe centriste)

Paris, province et outre-mer

SAINT-OUEN - 11H00 - Conférence de presse de Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France pour présenter les nouvelles mesures à venir dans le cadre des énergies renouvelables. 2 rue Simone Veil

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - Salon du chocolat. Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

PARIS - 09H00 - Conférence de presse de Federec (Fédération des Entreprises du Recyclage) : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018. Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (17e)

PARIS - 09H00 - La cour d'appel de Paris rend son délibéré sur le plafonnement des indemnités prud'homales. Palais de justice de Paris, île de la Cité - Cour d'appel

LYON - 11H00 - Présentation de la 12e édition des Journées de l'économie (JEKO) de Lyon. Skyroom - Tour Oxygène 10-12 bd Marius Vivier Merle (3e)

PROCÈS

PARIS - Fraude à la "taxe carbone": procès en appel du dossier "marseillais", le plus spectaculaire, un volet à 385 millions d'euros. Sur les 36 prévenus qui avaient comparu en première instance, une vingtaine sont rejugés, parmi lesquels l'un des principaux protagonistes de cette arnaque gigantesque, Gérard Chetrit. Condamné l'an dernier à huit ans de prison et dix million d'euros d'amende, ce Franco-Israélien avait ensuite été libéré. Il manque à l'appel depuis. (les mercredi, jeudi et vendredi) Palais de justice, Ile de la Cité - Chambre 5-13 de la cour d'appel (1er) (jusqu'au 31 octobre)

PARIS - Procès du volet financier de l'affaire Karachi. Six hommes, jugés pour abus de biens sociaux et recel, sont soupçonné d'avoir participé à un système de rétro-commissions occultes sur des ventes d'armement au Pakistan et à l'Arabie Saoudite visant à financer la campagne présidentielle 1995 du Premier ministre d'alors Édouard Balladur. Tous les



26/10/2019 17:10:25

Agenda France 7 jours

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

INVITÉS RADIOS/TV

FRANCE INFO - 08H30 - Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du Numérique

EUROPE 1/LES ECHOS/CNEWS - 10H00 - Olivier Faure, Premier secrétaire du Parti Socialiste

RTL/LE FIGARO/LCI - 12H00 - Cédric Villani, député de l'Essonne et candidat à la mairie de Paris

FRANCE INTER/FRANCE TÉLÉVISIONS/LE MONDE - 12H00 - François Bayrou, maire de Pau, président du Modem

BFMTV - 12H00 - Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT

- Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'Etat aux Transports

- 18H00 - Yassine Belattar, humoriste

- 19H00 - Michel Sardou, chanteur

RFI/TV5 MONDE/LE MONDE - 12H10 - Amélie de Montchalin, secrétaire d'Etat chargée des Affaires européennes

RADIO J - 14H10 - Julien Dray, conseiller régional PS d'Ile de France

LCI - 18H00 - Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire

CNEWS - 19H00 - Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics

POLITIQUE



POLITIQUE

Assemblée nationale

PARIS - 15H00 - 15H00, 21H30 : crédits pour la défense ; anciens combattants ; crédits pour la gestion des finances publiques et des ressources humaines. Action et transformation publiques Assemblée nationale

Sénat

PARIS - Séance : 15H00 : questions d'actualité au gouvernement. 16H30 et 21H30 : débat sur les conclusions du rapport "donner des armes à l'acier français - Accompagner la mutation d'une filière stratégique " ; débat sur le thème : "Quel avenir pour l'enseignement agricole" (demande du groupe CRCE) ; proposition de résolution pour le renforcement des sanctions adoptées par le Conseil européen contre des responsables des violations des droits humains au Venezuela (demande du groupe centriste) Sénat

Paris, province et outre-mer

SAINT-OUEN - 11H00 - Conférence de presse de Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France pour présenter les nouvelles mesures à venir dans le cadre des énergies renouvelables. 2 rue Simone Veil

ÉCONOMIE - SOCIAL

PARIS - Salon du chocolat. Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

PARIS - 09H00 - Conférence de presse de Federec (Fédération des Entreprises du Recyclage) : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018. Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (17e)

PARIS - 09H00 - La cour d'appel de Paris rend son délibéré sur le plafonnement des indemnités prud'homales. Palais de justice de Paris, île de la Cité - Cour d'appel

LYON - 11H00 - Présentation de la 12e édition des Journées de l'économie (JECO) de Lyon. Skyroom - Tour Oxygène 10-12 bd Marius Vivier Merle (3e)

PROCÈS

PARIS - Fraude à la "taxe carbone": procès en appel du dossier "marseillais", le plus spectaculaire, un volet à 385 millions d'euros. Sur les 36 prévenus qui avaient comparu

26/10/2019 04:00:14

AGENDA DES CONFÉRENCES DE PRESSE ET ÉVÉNEMENTS ÉCONOMIQUES JUSQU'AU VENDREDI 1ER NOVEMBRE 2019 EN FRANCE

Voici l'agenda prévisionnel des conférences de presse et autres évènements économiques jusqu'au vendredi 1 novembre 2019 (heure de Paris):

(+) Nouvel élément

(*) Modification ou précision

SAMEDI 26 OCTOBRE 2019

ECO

PARIS - Salon Kidexpo sur le thème "Du bonheur à partager en famille !" - Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 27)

(*) - 14H00 - GONESSE - Rassemblement en faveur du projet EuropaCity

DIVERS

PARIS - Procès du scandale sanitaire du Mediator - Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 31-1 du tribunal correctionnel, salle 2.01 (retransmissions en 2.04 et dans d'autres salles si affluence) (17e) (jusqu'au 30 avril 2020)

(*) - PARIS - Convention citoyenne pour le climat - Conseil économique, social et environnemental - 9 place d'Iéna (16e) (jusqu'au 26 janvier 2020)

GAILLAC - Rassemblement à l'appel de gilets jaunes et de zadistes pour les 5 ans de la mort de Rémi Fraisse

LUNDI 28 OCTOBRE 2019

ECO

(+) - CLERMONT-FERRAND - Le tribunal de Commerce rend sa décision sur la reprise des ACC, entreprise spécialisée dans la maintenance ferroviaire

08H45 - PARIS - Ambition Africa 2019, événement pour l'Afrique et la France organisé par Business France - Ministère de l'Economie et des Finances - 139 rue de Bercy (12e) (jusqu'au 31)

SOCIAL

(*) - 09H00 - PARIS - La cour d'appel de Paris rend son délibéré sur le plafonnement des indemnités prud'homales - Palais de justice de Paris, île de la Cité - Cour d'appel

DIVERS

PARIS - Salon du chocolat - Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

08H30 - PARIS - 10e Edition Paris Games Week - Salon du jeu vidéo - (jusqu'au 3 novembre)

09H00 - PARIS - Conférence de presse de FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage) : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018 - Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (17e)

11H00 - LYON - Présentation de la 12e édition des Journées de l'économie (JECO) de Lyon - Skyroom - Tour Oxygène 10-12 bd Marius Vivier Merle (3e)

JEUDI 31 OCTOBRE 2019

ECO

11H00 - PARIS - Conférence de Presse OIV - Première estimation de la production mondiale de vin en 2019 - OIV - 35 rue de Monceau (8e)

14H30 - PARIS - Présentation de la seconde enquête Chaire VPIP - Médiametrie - Etudes Données personnelles et confiance : Evolution des perceptions et usages post-RGPD - BNP Paribas - 14 rue Bergère (9e)

SOCIAL



25/10/2019 17:53:03

Agenda France 7 jours

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

INVITÉS RADIOS-TV

EUROPE 1 - 07H45 - Olivier Blond, président du collectif Rouen Respire

- 08H15 - Jacqueline Eustache Brinio, sénatrice Les Républicains

FRANCE INTER - 07H50 - Jean-Louis Debré, ancien président de l'Assemblée nationale puis du Conseil constitutionnel

- 08H20 - Patrick Kanner, président du groupe PS au Sénat

FRANCE INFO - 08H30 - Marie Toussaint, députée européenne Europe Écologie Les Verts

POLITIQUE

Matignon

POINTE-À-PITRE - Déplacement d'Edouard Philippe dans le cadre de la Conférence internationale sur les algues "sargasses", organisée par le gouvernement français et le Conseil régional de Guadeloupe, en vue de partager des connaissances entre les pays de la Caraïbe et d'Amérique sur les moyens de prévenir les échouages de sargasses sur les côtes, les techniques de collecte et de valorisation (jusqu'au 27)

Paris, province et outre-mer

CLERMONT-FERRAND - 09H00 - Déplacement dans le Puy-de-Dôme d'Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics. Hôtel de Ville

ECONOMIE - SOCIAL

GONESSE - 14H00 - Rassemblement en faveur du projet EuropaCity. Un rassemblement est prévu au triangle de Gonesse en faveur du projet de méga-complexe EuropaCity.



PARIS - Séance : 15H00 : questions d'actualité au gouvernement. 16H30 et 21H30 : débat sur les conclusions du rapport "donner des armes à l'acier français - Accompagner la mutation d'une filière stratégique " ; débat sur le thème : "Quel avenir pour l'enseignement agricole" (demande du groupe CRCE) ; proposition de résolution pour le renforcement des sanctions adoptées par le Conseil européen contre des responsables des violations des droits humains au Venezuela (demande du groupe centriste)

Paris, province et outre-mer

(*) SAINT-OUEN - 11H00 - Conférence de presse de Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France pour présenter les nouvelles mesures à venir dans le cadre des énergies renouvelables. 2 rue Simone Veil

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - Salon du chocolat. Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

PARIS - 09H00 - Conférence de presse de Federec (Fédération des Entreprises du Recyclage) : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018. Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (17e)

PARIS - 09H00 - La cour d'appel de Paris rend son délibéré sur le plafonnement des indemnités prud'homales. Palais de justice de Paris, île de la Cité - Cour d'appel

LYON - 11H00 - Présentation de la 12e édition des Journées de l'économie (JECO) de Lyon. Skyroom - Tour Oxygène 10-12 bd Marius Vivier Merle (3e)

PROCÈS

PARIS - 13H30 - Délibéré au procès de deux soeurs dont une vingtaine de proches sont partis en Syrie, rejugées pour financement du terrorisme. Les deux soeurs avaient été condamnées en janvier à deux et trois ans de prison ferme, notamment pour avoir envoyé des milliers d'euros depuis la France à leur famille partie en Syrie dans le sillage de leur frère aîné. Ce dernier fait partie des onze Français condamnés à mort en Irak pour appartenance à l'organisation Etat islamique (EI). Palais de justice, île de la Cité - Chambre 8-3 de la cour d'appel

PARIS - 13H30 - Un youtubeur "gilet jaune" jugé pour "harcèlement moral". Marc Rylewski, qui se présente comme un "journaliste de rue" ou "journaliste gilets jaunes" sous le pseudonyme d'Isadora Duncan, est connu pour ses interviews sauvages de personnalités et de journalistes à la sortie des plateaux télévisés. La journaliste de LCI Audrey Crespo-Mara avait porté plainte contre lui. Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 10-1 du tribunal correctionnel



24/10/2019 16:46:55

Agenda France 7 jours

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

DOMINANTES

(+) SAINT-DENIS - 07H00 - SNCF: publication du rapport sur l'accident de TER survenu 16 octobre dans les Ardennes. Publication sur le site internet du groupe SNCF

(+) ROUEN - 09H00 - Le Premier ministre Edouard Philippe, accompagné de la ministre de la Transition Écologique et Solidaire Elisabeth Borne, se rend à Rouen un mois après l'incendie de l'usine Lubrizol. 09H00 : rencontre avec les acteurs du monde économique impactés par l'incendie ; 10H00 : signature des conventions d'indemnisation des acteurs impactés ; 10H15 : micro tendu Préfecture de la Seine-Maritime - 7 place de la Madeleine

PARIS - 12H00 - Statistiques des demandeurs d'emplois inscrits pour le 3e trimestre 2019 (Dares/Pôle emploi)

INVITES RADIOS/TV MATIN

RADIO CLASSIQUE - 07H15 - Bastien Drut, stratégiste chez CPR Asset Management et co-auteur du livre "Comment les années Draghi ont changé la Banque centrale européenne

08H15 - Michel Onfray, philosophe

PUBLIC SENAT - 07H30 - Vincent Eblé, sénateur (PS) de la Seine-et-Marne

08H00 - Fabienne Keller, députée européenne et membre d'Agir

SUD RADIO - 07H40 - Alain Finkielkraut, philosophe, écrivain, membre de l'académie française et auteur de "A la première personne"



"agricole" (demande du groupe CRCE) ; proposition de résolution pour le renforcement des sanctions adoptées par le Conseil européen contre des responsables des violations des droits humains au Venezuela (demande du groupe centriste)

Paris, province et outre-mer

SAINT-OUEN - 11H00 - Conférence de presse de Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France pour présenter les nouvelles mesures à venir dans le cadre des énergies renouvelables. 2 rue Simone Veil

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - Salon du chocolat. Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

PARIS - 09H00 - Conférence de presse de FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage) : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018. Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (17e)

(+) **PARIS - 09H00** - La cour d'appel de Paris rend son délibéré sur le plafonnement des indemnités prud'homales. Palais de justice de Paris, île de la Cité - Cour d'appel

(+) **LYON - 11H00** - Présentation de la 12e édition des Journées de l'économie (JEKO) de Lyon. Skyroom - Tour Oxygène 10-12 bd Marius Vivier Merle (3e)

PROCÈS

PARIS - Fraude à la "taxe carbone": procès en appel du dossier "marseillais", le plus spectaculaire, un volet à 385 millions d'euros. Sur les 36 prévenus qui avaient comparu en première instance, une vingtaine sont rejugés, parmi lesquels l'un des principaux protagonistes de cette arnaque gigantesque, Gérard Chetrit. Condamné l'an dernier à huit ans de prison et dix million d'euros d'amende, ce Franco-Israélien avait ensuite été libéré. Il manque à l'appel depuis. (les mercredi, jeudi et vendredi) Palais de justice, Ile de la Cité - Chambre 5-13 de la cour d'appel (1er) (jusqu'au 31 octobre)

PARIS - Procès du scandale sanitaire du Mediator. Onze personnes morales et douze personnes physiques sont jugées notamment pour tromperie aggravée et homicides et blessures involontaires. Les audiences devraient durer jusqu'en avril 2020, du lundi au jeudi à partir de 13H30. Elles seront suspendues pendant les vacances judiciaires et débuteront à 10H00 à partir des plaidoiries. Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 31-1 du tribunal correctionnel, salle 2.01 (retransmissions en 2.04 et dans d'autres salles si affluence) (17e) (jusqu'au 30 avril 2020)



24/10/2019 02:01:31

Agenda France 7 jours

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

DOMINANTES

. PARIS - 09H00 - Décision de la cour d'appel de Paris sur la mise en examen de Lafarge pour complicité de crimes contre l'humanité en Syrie. La cour se prononce sur les recours déposés par Lafarge et trois de ses dirigeants - Bruno Lafont, ex-PDG, son ancien directeur Sûreté, Jean-Claude Veillard, et l'un des ex-directeurs de la filiale syrienne, Frédéric Jolibois - pour obtenir la nullité de leurs mises en examen dans l'enquête sur des soupçons de financement du terrorisme en Syrie. Palais de justice, Ile de la Cité - Chambre de l'instruction de la cour d'appel (1er).

Conférence de presse de l'ONG anticorruption Sherpa, du Centre européen pour les droits constitutionnels et humains (ECCHR) et de leur avocate à l'issue de l'audience. Brasserie Les Deux Palais - 3 bd du Palais (4e)

. PARIS - Ouverture de l'exposition sur Léonard de Vinci. Musée du Louvre - rue de Rivoli (1er)

. PARIS - Sortie mondiale du 38e album d'Astérix

INVITES RADIOS/TV MATIN

RADIO CLASSIQUE - 07H15 - Stéphane Bensimon, président de Wojo

08H15 - Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre et ministre de l'Intérieur de François Hollande



Paris, province et outre-mer

SAINT-OUEN - 11H00 - Conférence de presse de Valérie Pécresse pour présenter les nouvelles mesures à venir dans le cadre des énergies renouvelables. 2 rue Simone Veil

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - Salon du chocolat. Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

PARIS - 08H00 - Indemnités prudhomales: la Cour d'appel de Paris rend un arrêt pouvant concerner le "barème Macron"

PARIS - 09H00 - Conférence de presse de FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage) : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018. Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (17e)

PROCÈS

PARIS - Procès du scandale sanitaire du Mediator. Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 31-1 du tribunal correctionnel, salle 2.01 (retransmissions en 2.04 et dans d'autres salles si affluence) (17e) (jusqu'au 30 avril 2020)

PARIS - Procès du volet financier de l'affaire Karachi. Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 11-1 du tribunal correctionnel (17e) (jusqu'au 31)

PARIS - 13H30 - Délibéré au procès de deux soeurs dont une vingtaine de proches sont partis en Syrie, rejugées pour financement du terrorisme. Palais de justice, Ile de la Cité - Chambre 8-3 de la cour d'appel

(+) **PARIS - 13H30** - Un youtubeur "gilet jaune" jugé pour "harcèlement moral". Marc Rylewski, qui se présente comme un "journaliste de rue" ou "journaliste gilets jaunes" sous le pseudonyme d'Isadora Duncan, est connu pour ses interviews sauvages de personnalités et de journalistes à la sortie des plateaux télévisés. La journaliste de LCI Audrey Crespo-Mara avait porté plainte contre lui. Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 10-1 du tribunal correctionnel

JUSTICE - POLICE

RAMBOUILLET - 40e anniversaire de la découverte du corps du ministre du Travail Robert Boulin dans la forêt de Rambouillet



23/10/2019 17:04:10

Agenda France 7 jours

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

DOMINANTES

. PARIS - 09H00 - Décision de la cour d'appel de Paris sur la mise en examen de Lafarge pour complicité de crimes contre l'humanité en Syrie. La cour se prononce sur les recours déposés par Lafarge et trois de ses dirigeants - Bruno Lafont, ex-PDG, son ancien directeur Sûreté, Jean-Claude Veillard, et l'un des ex-directeurs de la filiale syrienne, Frédéric Jolibois - pour obtenir la nullité de leurs mises en examen dans l'enquête sur des soupçons de financement du terrorisme en Syrie. Palais de justice, Ile de la Cité - Chambre de l'instruction de la cour d'appel (1er).

Conférence de presse de l'ONG anticorruption Sherpa, du Centre européen pour les droits constitutionnels et humains (ECCHR) et de leur avocate à l'issue de l'audience. Brasserie Les Deux Palais - 3 bd du Palais (4e)

. PARIS - Ouverture de l'exposition sur Léonard de Vinci. Musée du Louvre - rue de Rivoli (1er)

. PARIS - Sortie mondiale du 38e album d'Astérix

INVITES RADIOS/TV MATIN

RADIO CLASSIQUE - 07H15 - Stéphane Bensimon, président de Wojo

08H15 - Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre et ministre de l'Intérieur de François Hollande



Paris, province et outre-mer

SAINT-OUEN - 11H00 - Conférence de presse de Valérie Pécresse pour présenter les nouvelles mesures à venir dans le cadre des énergies renouvelables. 2 rue Simone Veil

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - Salon du chocolat. Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

PARIS - 08H00 - Indemnités prudhomales: la Cour d'appel de Paris rend un arrêt pouvant concerner le "barème Macron"

PARIS - 09H00 - Conférence de presse de FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage) : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018. Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (17e)

PROCÈS

PARIS - Procès du scandale sanitaire du Mediator. Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 31-1 du tribunal correctionnel, salle 2.01 (retransmissions en 2.04 et dans d'autres salles si affluence) (17e) (jusqu'au 30 avril 2020)

PARIS - Procès du volet financier de l'affaire Karachi. Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 11-1 du tribunal correctionnel (17e) (jusqu'au 31)

PARIS - 13H30 - Délibéré au procès de deux soeurs dont une vingtaine de proches sont partis en Syrie, rejugées pour financement du terrorisme. Palais de justice, Ile de la Cité - Chambre 8-3 de la cour d'appel

(+) **PARIS - 13H30** - Un youtubeur "gilet jaune" jugé pour "harcèlement moral". Marc Rylewski, qui se présente comme un "journaliste de rue" ou "journaliste gilets jaunes" sous le pseudonyme d'Isadora Duncan, est connu pour ses interviews sauvages de personnalités et de journalistes à la sortie des plateaux télévisés. La journaliste de LCI Audrey Crespo-Mara avait porté plainte contre lui. Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 10-1 du tribunal correctionnel

JUSTICE - POLICE

RAMBOUILLET - 40e anniversaire de la découverte du corps du ministre du Travail Robert Boulin dans la forêt de Rambouillet

19/10/2019 04:00:11

AGENDA MENSUEL JUSQU'AU 20 NOVEMBRE

Voici l'agenda prévisionnel du lundi 21 octobre 2019 au mercredi 20 novembre 2019

LUNDI 21 OCTOBRE 2019

FRANCE

Examen du projet de loi de finances pour 2020 (première partie du budget) - Assemblée nationale (jusqu'au 22)

Salon NATEXPO (salon des professionnels du BIO) - Parc des expositions Paris-Villepinte (jusqu'au 22)

Klepierre: c.a. 3e trimestre (après Bourse) -

Opération d'emprunt de la France à court terme -

SoLocal Group : résultats 3e trimestre (avant Bourse) -

Rassemblement des syndicats et des anciens salariés de Fort Blanquefort à l'occasion du comité de suivi chargé d'entériner l'accord de revitalisation du site de l'usine négocié entre le constructeur automobile et les pouvoirs publics - Préfecture, esplanade Charles-de-Gaulle (09H30)

AIE

Publication du rapport Energies renouvelables 2019 - (06H00)

JAPON

Commerce extérieur (septembre) - (01H50)

ESPAGNE

Le milliardaire russe Mikhaïl Fridman convoqué par la justice en tant qu'inculpé pour corruption -



Arkema : résultats 3e trimestre - (07H00)

Croissance du PIB - Insee : 3e trimestre 2019 (première estimation) - (07H30)

Indemnités prudhomales: la Cour d'appel de Paris rend un arrêt pouvant concerter le "barème Macron" - (08H00)

Conférence de presse de FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage) :
Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018 - Amphithéâtre Federec -
100 Bd Pereire - (17e) (09H00)

Consommation des ménages - Insee - septembre 2019 - (09H45)

UE

Audience devant la justice concernant le recours déposé par Vivendi contre le projet européen de Mediaset -

Banco Santander: résultats 3e trimestre de la première banque de la zone euro en capitalisation - (07H00)

USA

General Electric: résultats du 3eme trimestre - (13H00)

Créations d'emplois dans le secteur privé (Enquête ADP) - (13H15)

Le président de la Banque centrale américaine annonce une décision sur les taux d'intérêt - (19H00)

ALLEMAGNE

Bayer: résultats financiers 3e trimestre -

Deutsche Bank : résultats 3e trimestre - (07H00)

Volkswagen: résultats financiers 3e trimestre - (08H00)

L'Agence pour l'emploi publie les chiffres du chômage d'octobre - (10H00)

Inflation d'octobre (provisoire) - (14H00)

12/10/2019 04:00:16

AGENDA MENSUEL JUSQU'AU MERCREDI 13 NOVEMBRE 2019

Voici l'agenda prévisionnel du lundi 14 octobre 2019 au mercredi 13 novembre 2019

LUNDI 14 OCTOBRE 2019

FRANCE

La CGT-Ford appelle à un rassemblement des anciens de l'usine Ford de Blanquefort, des syndicats et des collectifs de Gilets jaunes pour dénoncer l'accord de revitalisation du site de l'usine - Conseil départemental de Gironde, 1 Esplanade Charles de Gaulle, 33074 Bordeaux (09H30)

Groupe ADP : trafic septembre - (17H45)

UE

Les Etats-Unis vont formellement demander à l'OMC, dans le conflit sur Airbus, de pouvoir imposer des surtaxes douanières à l'UE -

Réunion des ministres de l'Agriculture et de la Pêche de l'UE - (jusqu'au 15)

FMI

Réunions d'automne du FMI et de la Banque mondiale - (jusqu'au 20)

Bundesbank: présentation d'un livret sur les investissements responsables et durables des banques centrales avant une réunion du FMI -

SUISSE

Réunion des membres de la Libra Association, alors que PayPal a annoncé son retrait du projet -



Réunion du Comité de politique monétaire de la Fed - (jusqu'au 30)

Electronic ARTs résultats du 3eme trimestre -

Merck résultats du 3eme trimestre -

Amgen résultats du 3eme trimestre -

ALLEMAGNE

Fresenius: résultats financiers 3e trimestre -

JAPON

NTT Docomo: résultats 2e trimestre - (07H00)

GB

BP: résultats du troisième trimestre - (08H00)

MERCREDI 30 OCTOBRE 2019

FRANCE

Airbus : c.a. 9 mois (avant Bourse) -

Assystem : c.a. 3e trimestre 2019 -

Criteo : résultats 3e trimestre (13h) -

EssilorLuxottica : Ventes 3eme trimestre -

Eutelsat : c.a. 1er trimestre (avant Bourse) -

Suez : Résultats 3ème trimestre (avant bourse) -

TF1 : résultats 3e trimestre (avant Bourse) -

Total : résultats 3e trimestre -

Ubisoft : résultats 1er semestre (exercice décalé) -

Salon du chocolat - Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

Croissance du PIB - Insee : 3e trimestre 2019 (première estimation) - (07H30)

Indemnités prudhomales: la Cour d'appel de Paris rend un arrêt pouvant concerner le "barème Macron" - (08H00)

Conférence de presse de FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage) :
Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018 - Amphithéâtre Federec
100 Bd Pereire - (17e) (09H00)

Consommation des ménages - Insee - septembre 2019 - (09H45)

UE

Banco Santander: résultats 3e trimestre de la première banque de la zone euro en capitalisation - (07H00)

USA

General Electric résultats du 3eme trimestre - (13H00)

Créations d'emplois dans le secteur privé (Enquête ADP) -

Le président de la Banque centrale américaine annonce une décision sur les taux d'intérêt

ALLEMAGNE

Bayer: résultats financiers 3e trimestre -

Deutsche Bank : résultats 3e trimestre - (07H00)

Volkswagen: résultats financiers 3e trimestre - (08H00)

L'Agence pour l'emploi publie les chiffres du chômage d'octobre - (10H00)

Destatis: inflation d'octobre (provisoire) - (14H00)



LE POINT SUR...

Recyclage des DEEE professionnels, où en est la filière électrique ?

La France est parmi les leaders européens sur le sujet, avec plus de 50 % des équipements électriques et électroniques en fin de vie recyclés (2017) dans l'Hexagone. Le secteur du recyclage poursuit sa croissance avec environ 5 % d'augmentation des volumes en 2017 pour un chiffre d'affaires de plus de 9 milliards d'euros, selon Federec (la Fédération professionnelle des entreprises de recyclage). Du côté des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), ESR (Éco-systèmes et Récylyum) a collecté près de 600 000 tonnes d'appareils électriques en fin de vie, pour un total de 69 millions d'unités en 2018. Une croissance comprise entre 6 et 14 %, selon les différentes catégories de DEEE.

On parle souvent des déchets ménagers, le recyclage des DEEE professionnels reçoit lui aussi une attention croissante et en particulier de la part des acteurs de la filière électrique. Selon l'équipement en question, sa nature, son usage,

son détenteur, il ne sera pas géré de la même façon en fin de vie. Ainsi, les circuits de collecte des biens ménagers et des biens professionnels sont spécifiques, et leurs éco-organismes dédiés. Le recyclage en fin de vie des DEEE professionnels n'est qu'une des res-

ponsabilités de la profession. En effet, bien en amont, de multiples opportunités existent pour réparer, moderniser et, plus généralement, prolonger la vie des installations et produits. L'émergence d'objets toujours plus connectés, la digitalisation, les nouveaux services, tous permettent une économie plus circulaire !

La filière électrique et le recyclage
Selon Xavier Houot, directeur Environnement de Schneider Electric, et président du Comité Stratégique Économie Circulaire du Gimélec : « la réglementation DEEE couvre les équipements électriques et électroniques basse tension en fin de vie. Pour ces équipements et appareillages électriques basse tension, les entreprises de la profession se sont organisées depuis 2015 pour se mettre en conformité avec la réglementation et satisfaire leurs clients, en partenariat avec l'éco-organisme ESR ou en filières individuelles. Pour les installations haute tension non visées par la réglementation DEEE, nos filières disposent d'une très forte expérience historique, du fait même de la nature des installations : fabriquées sur mesure, installées et maintenues par





© Récylyum

► Xavier Houot, directeur Environnement de Schneider Electric, et président du Comité Stratégique Économie Circulaire du Gimélec.

des professionnels dont les interventions sont contractualisées, d'une durée de vie allant jusqu'à 60 ans, de tailles significatives... des modèles économiques propres à des biens d'investissement ont émergé. Ils réussissent à maximiser la durée de vie, et à préserver la valeur des installations comme de leurs ressources, pour des durées optimales».

Ainsi, un grand nombre des installations électriques de process, de réseau de transport et de distribution d'électricité, fait déjà l'objet de filières de dépose, collecte et recyclage organisés de longue date par les professionnels. Certains autres équipements haute tension peuvent avoir été soumis à d'autres réglementations pour des raisons spécifiques, comme cela a été le cas pour les transformateurs au PCB, par exemple, qui ont été éliminés dans des filières appropriées dès fin 2010.

Des responsabilités contractualisées

« La présence de professionnels tout au long du cycle de vie des équipements permet de formaliser et contractualiser la traçabilité et la bonne gestion des DEEE. Cette présence s'impose pour des raisons évidentes d'expertise et de sécurité bien sûr, on n'imagine pas un particulier s'improviser "réparateur" du tableau électrique général d'un bâtiment », explique Xavier Houot.

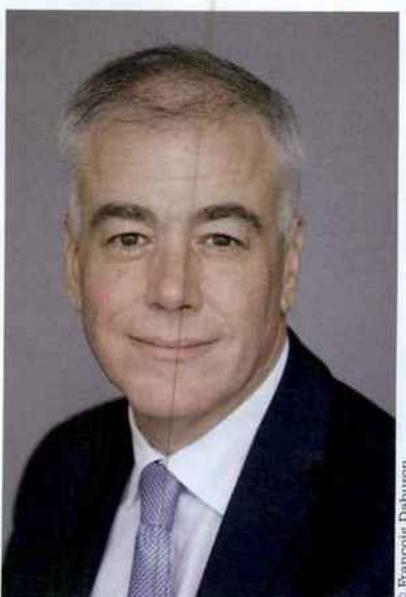
« Un exemple d'organisation correspondant à un modèle économique vertueux : dans le domaine des moteurs,

des transformateurs de puissance, ou encore des onduleurs par exemple, des constructeurs ont créé leurs propres réseaux de réparateurs agréés, assurant à la fois la garantie, les services, la modernisation et, quand elle a lieu, de la fin de vie des équipements. »

C'est une vraie différence de logiques entre les DEEE professionnels et ménagers. C'est pour cette raison que la feuille de route sur l'économie circulaire, dont découlera la loi du même nom, se focalise essentiellement sur les biens ménagers de grande consommation qui sont entre les mains des particuliers au moment de leur fin de vie.

Des synergies au service de la gestion des DEEE professionnels

Concernant les DEEE professionnels, la filière a mis en avant sa volonté d'améliorer le taux de collecte et de recyclage des équipements en fin de vie. La fusion des deux éco-organismes Éco-systèmes et Récylyum sous l'entité commune ESR va dans ce sens. Récylyum est en charge de la collecte des lampes, des DEEE professionnels et des petits appareils extincteurs, quand Éco-systèmes se charge des DEEE ménagers (électroménager). Des synergies existent donc entre ces deux acteurs.



L'objectif de cette fusion est de mutualiser la collecte, le transport, la dépollution et le recyclage, comme nous l'explique Hervé Grimaud, directeur de Récylyum : « Nous travaillons en amont avec les metteurs sur le marché. Pour ces acteurs, s'adresser à un interlocuteur unique leur apporte une simplification administrative. En aval, nous assurons la collecte des différents types d'équipements, que nous pouvons ainsi collecter d'un seul coup. Cette fusion nous permet donc de mutualiser la logistique et ainsi de gagner en efficacité. » Une réorganisation qui implique quelques réglages : « Cette réorganisation a démarré par l'amont et se poursuivra par l'aval avec une mutualisation des flux effectifs courant 2020 », poursuit Hervé Grimaud.

Augmentation du volume d'équipements recyclés

Cette nouvelle organisation permet donc de faire augmenter les volumes collectés. Un autre facteur concourt au même objectif : les habitudes des professionnels. Ils sont de plus en plus habitués à trier dans leur sphère privée, habitude qui se répercute sur leurs habitudes professionnelles. « Pour le segment des professionnels, le geste de tri arrive plus progressivement, en raison de diverses contraintes techniques que n'ont pas les particuliers. Depuis 2010, Récylyum apporte une réponse pour chaque détenteur, avec notamment la mise à disposition de bacs de tri chez les différents distributeurs de matériel électrique ou chez les acteurs de la maintenance. Nous constatons que l'appétence des professionnels pour le sujet du recyclage augmente, et de plus en plus d'entreprises comprennent les enjeux », poursuit Hervé Grimaud.

“ La traçabilité est pour les déchets électriques un enjeu de taille, car leur trafic à l'échelle mondiale est un fléau qu'il faut endiguer. ”

Hervé Grimaud

► Hervé Grimaud, directeur de Récylyum.



© DR

Sensibiliser les professionnels et simplifier le geste de tri

Récyrum a lancé en 2015 une expérimentation sur le recyclage des déchets de second œuvre du bâtiment, baptisée Démoclès, en partenariat avec l'Ademe. L'objectif de cette démarche est d'accroître le recyclage des déchets de second œuvre issus de la démolition ou de la rénovation des bâtiments en améliorant leur traçabilité : « La traçabilité est pour les déchets électriques un

enjeu de taille, car leur trafic à l'échelle mondiale est un fléau qu'il faut endiguer. Pour cela, nous avons besoin de l'appui des pouvoirs publics, mais aussi de la coopération de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du bâtiment. La traçabilité des déchets électriques issus des chantiers sera aussi un moyen de les détourner des bennes à ferrailles où ils finissent trop souvent et ainsi permettre une dépollution appropriée avant leur valorisation », conclut Hervé Grimaud.



Que prévoira la loi sur l'Économie circulaire ?

Annoncée il y a quelques mois et prévue pour être débattue avant l'été, la loi sur l'Économie circulaire cible essentiellement les biens de grande consommation ménagers et elle ne pourra que renforcer la dynamique de progrès pour les biens professionnels. Une Loi qui viendra fixer des mesures sur la réparabilité, redéfinir les obligations des metteurs sur le marché et renforcer les actions en cours, pour le secteur du B to C en priorité.

Rappelons que la France bénéficie d'une certaine avance sur le sujet du recyclage des DEEE professionnels, souvent en raison de l'engagement des fabricants. Il est important toutefois de rappeler que seuls 25 % des DEEE professionnels font actuellement l'objet d'une dépollution et d'un recyclage conformes à la réglementation. Des marges de progression existent donc. ▶

Zoom sur la démarche Play EC du Gimélec

Dans le cadre de la feuille de route sur l'économie circulaire (FREC), lancée par la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Écologie, Brune Poirson, le Gimélec a lancé la campagne Play EC. Cette campagne agit comme une invitation lancée par le Gimélec pour accélérer les transformations économiques et digitales en cours sous le prisme de l'économie circulaire. Play EC a pour objectif de présenter la vision du Gimélec de l'économie circulaire appliquée aux bâtiments connectés, à l'industrie du futur, aux infrastructures du numérique et aux réseaux électriques intelligents. Une démarche qui aborde l'économie cir-

culaire au sens large, sous cinq axes principaux : investir dans des bâtiments intelligents et connectés pour plus d'efficacité énergétique, promouvoir des boucles locales d'énergie grâce à l'auto-consommation, déployer des réseaux électriques intelligents locaux, piloter la productivité d'une industrie sobre et connectée et développer des infrastructures du numérique décarbonées. Ces transformations sont rendues possibles par une éco-conception des offres, dans une optique de « circularité », comme par le déploiement de nouvelles offres de services aux objets, qu'ils soient connectés ou non.

Alexandre Arène



IDEES & DEBATS

Des robots et des déchets

LA CHRONIQUE
de Catherine Simon



Le 18 janvier dernier, le gouvernement signait le contrat de filière « transformation et valorisation des déchets », qui place les technologies numériques, robotiques et d'intelligence artificielle (IA) au cœur de l'efficacité et de la compétitivité de la filière. En France, selon la Fédération des entreprises du recyclage, le secteur a atteint un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros en 2017 et emploie 28.000 personnes, dont 76 % sont employés et ouvriers. Les opérateurs de tri manuel, souvent issus de programmes d'insertion, réalisent nombre de tâches répétitives, dans un environnement exposé à toutes sortes de substances. En parallèle, la fermeture récente de la Chine aux importations de déchets et matières recyclées modifie les marchés export et incite la filière à restructurer son activité vers plus de qualité et de proximité entre la collecte, le tri et la valorisation. Quelques entreprises proposent des solutions technologiques dédiées. Tomra (Norvège) déploie ses « reverse vending machines » pour la collecte et des capteurs innovants pour le tri ; AMP Robotics

(Etats-Unis) s'appuie sur un logiciel d'IA et un système robotique autonome de manipulation ; Max-AI de BHS (Etats-Unis) allie apprentissage profond et robots pour un rythme de tri supérieur à celui de l'humain sur certains matériaux ; ZenRobotics (Finlande) propose un outil d'analyse des déchets et une gamme de robots de tri... La filière compte sur les innovations en matière de traçabilité pour la collecte, de vision artificielle pour la reconnaissance des déchets et matériaux, de préhension et téléopérations pour des gains de productivité et la baisse de pénibilité des métiers. Mais disposer des technologies les plus avancées ne suffira tout simplement pas. Pour réduire vraiment nos déchets, les systèmes de production de biens (vierges, de réemploi ou recyclés) et leur logistique devront entrer dans une dynamique d'économie circulaire. Et, au-delà, l'objectif doit être celui d'une transformation systémique. Il s'agit d'adapter nos modes de vie en relation avec l'environnement naturel, l'organisation sociale, le niveau économique et la politique du territoire, dans l'objectif d'atteindre un équilibre général durable.

Catherine Simon est consultante et experte en robotique.



ENVIRONNEMENT

L'ÉCONOMIE DU RECYCLAGE

Convention signée entre l'OEB et FEDEREC OUEST (Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage)

Mi-novembre, une quarantaine de personnes ont répondu présent à l'invitation de FEDEREC OUEST sur le site de PAPREC au Rhei, sur le sujet du recyclage.

La convention signée à cette occasion, entre l'OEB (Observatoire de l'Environnement en Bretagne) et FEDEREC OUEST, doit mettre en avant les acteurs industriels du recyclage et la valorisation de leurs déchets, et mutualiser les connaissances.

La Région Bretagne est en pleine écriture de son Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets (PRPGD) et du Plan d'actions en faveur de l'Economie Circulaire (PAEC).

FEDEREC OUEST, le syndicat régional des entreprises du recyclage, souhaite apporter sa pierre à l'édifice et partager son expertise sur le sujet.

Ci-contre : Signature du partenariat entre l'OEB (Observatoire de l'Environnement en Bretagne) et FEDEREC OUEST, en présence (de g. à d.) de Thierry BURLOT, Vice président Région Bretagne, en charge de l'environnement et Membre du Groupement d'intérêt public Bretagne dont dépend l'OEB, Ronan LUCAS, Directeur de l'OEB et Pierre-Yves BARBAZANGES, Président de FEDEREC OUEST.



OBSERVATOIRE

12,5 MT de déchets collectés en 2017 en Bretagne et Pays de Loire

L'enquête annuelle est réalisée auprès des entreprises du recyclage sur les deux régions : 108 entreprises de recyclage sont présentes dans les 9 départements, elles représentent un maillage de 201 sites et 2 704 salariés non délocalisables. Le secteur continue de se concentrer et enregistre une diminution d'environ 11 % d'entreprises et établissements. En parallèle on note une augmentation du nombre de salariés. À noter que la Bretagne compte plus de TPE-PME que les Pays de la Loire qui s'appuient sur de plus grands sites, avec une présence accrue des grands groupes du recyclage.

Respectivement 5,4 et 7,1 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2017 dans les régions Bretagne et Pays de la Loire pour le recyclage, c'est une croissance d'environ 4 % des tonnages collectés par rapport à 2016.

Par ailleurs, les recycleurs présents ont rappelé que si le Gouvernement veut promouvoir l'Economie Circulaire, il est nécessaire de soutenir le développement des exutoires matières et énergétiques, en instaurant par exemple un tarif de rachat bonifié de l'électricité produite à partir de CSR⁽²⁾.

(1) La LTECV, loi de transition énergétique pour la croissance verte, a fixé un objectif de réduction de moitié de l'élimination des déchets par stockage d'ici 2025, avec une étape intermédiaire de -30 % en 2020 - par rapport aux quantités admises en décharge en 2010. L'élimination (soit l'incinération sans valorisation énergétique, soit le stockage en décharge) doit être réservé aux déchets « ultimes » pour lesquels aucune valorisation n'est possible.

(2) CSR, combustibles solides de récupération, qui

FEDEREC représente les acteurs du recyclage au sein d'une organisation fédérale nationale, soit 1 100 entreprises (2 050 sites) fin 2017. C'est 28 350 salariés en France.

- CA France : 8 147 M€ en 2016
 - Investissement : 465 M€ en 2016
 - Collecte nationale : 104,9 MT en 2017
- Dans l'Ouest : 47 entreprises (88 sites) en Bretagne et 926 salariés ; 61 entreprises (113 sites) en Pays de Loire et 1778 salariés.

désignent des déchets non dangereux, non valorisables sous forme matière, préparés en vue d'être utilisés à des fins de valorisation énergétique (chauffage et/ou électricité) en substitution d'énergies fossiles. Ce sont des résidus issus du tri de déchets industriels ou des ordures ménagères.

La production de CSR est un maillon complémentaire au recyclage, dans une logique d'optimisation des ressources. Elle représente un complément d'activité pour les centres de tri et est génératrice d'emplois. L'Ademe estime que 2,5 Mt de CSR seront produites annuellement en France en 2025.

DÉCHETS COLLECTÉS en 2017	FRANCE (KT)	BRETAGNE (KT)	PAYS DE LOIRE (KT)
DND DIB Déchets du bâtiment	40 390	2 383	2 787
Ferrailles	12 838	436	1 040
Métaux non ferreux	1 969	79	177
Papier Cartons	7 290	365	569
Plastiques	900	44	129
Bois	6 410	341	468
Textiles	223	11	13
Verre	2 340	120	135
Déchets organiques	30 900	1 589	1 797
Totaux	104 925	5 368	7 114

Ensemble des déchets collectés en 2017.



Recyclage : Le secteur en plein essor

Le 22 novembre à la Cité des échanges (Marcq-en-Barœul), la Fédération des entreprises du recyclage (Federec) a dévoilé les chiffres 2017 de la filière recyclage en France, et plus particulièrement en Région. L'occasion de réaffirmer le poids de la filière de valorisation des déchets industriels et du BTP, mais aussi de creuser les points à [...]



© Bertrand Welschmeyer

Le BTP, les déchets non dangereux et industriels représentent la majorité de la collecte en Hauts-de-France.

Le 22 novembre à la Cité des échanges (Marcq-en-Barœul), la Fédération des entreprises du recyclage (Federec) a dévoilé les chiffres 2017 de la filière recyclage en France, et plus particulièrement en Région. L'occasion de réaffirmer le poids de la filière de valorisation des déchets industriels et du BTP, mais aussi de creuser les points à améliorer, notamment au niveau du plastique.

La filière du recyclage attire toujours plus en Région. En 2017, les Hauts-de-France comptaient 143 entreprises pour 267 sites de recyclage, dont une majorité de PME et TPE par rapport aux grands groupes. La filière représente une masse salariale de 4 000 personnes, un chiffre en hausse depuis 2016. Preuve que l'économie circulaire est porteuse, « les Hauts-de-France comportent plus de salariés par établissement que les autres régions [hors Ile-de-France] », souligne Cyrille Martin, chargé de mission auprès de la direction générale chez Federec. Près de 10 millions de tonnes ont été collectées en 2017 en Région. Pour son bilan

www.picardiegazette.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

annuel, la Fédération des entreprises du recyclage (Federec) a réalisé deux enquêtes : la première porte sur les PME via un sondage de l'institut Le Terrain ; la seconde questionne les groupes nationaux par le biais de l'entreprise Sereho. Près de la moitié des entreprises prévoient un accroissement de leur chiffre d'affaires en 2018. Un optimisme qui se justifie notamment par la hausse des activités industrielles avec, pour conséquence directe, la hausse des déchets collectés.

LES DÉCHETS DE L'INDUSTRIE EN TÊTE DE PROUE

Parmi les secteurs d'activité représentés, une grande majorité des déchets récupérés provient du bâtiment, des déchets industriels et non dangereux, mais aussi des métaux ferreux et du textile. Sur la filiale du bâtiment, la région récupère 3 millions de tonnes, principalement de briques, tuiles et béton. Un chiffre en augmentation en raison de la hausse des mises en chantier (+23%) dans le département du Nord. Les métaux ferreux représentent quant à eux 17% du gisement national dans les Hauts-de-France, de par le passé sidérurgique du territoire. La demande du marché européen a par ailleurs augmenté sur ce secteur. « *Les activités de recyclage se sont relocalisées au niveau européen.* » Le volume de cartons collectés s'est envolé alors que celui du papier baisse. « *On consomme globalement moins de papier, le carton augmente avec le développement des commandes en ligne.* » Quant au plastique, si les Hauts-de-France en récoltent une partie équivalente à leur poids démographique par rapport au niveau national, sa valorisation reste relativement faible. Le bois se distingue par une progression de la filière meuble, prisée en Europe, pour son potentiel énergétique dans les centrales thermiques notamment. Enfin, concernant le textile, la région est l'une des plus dynamiques, pour un marché très demandeur hors Union européenne.

fr.news.yahoo.com

Pays : France

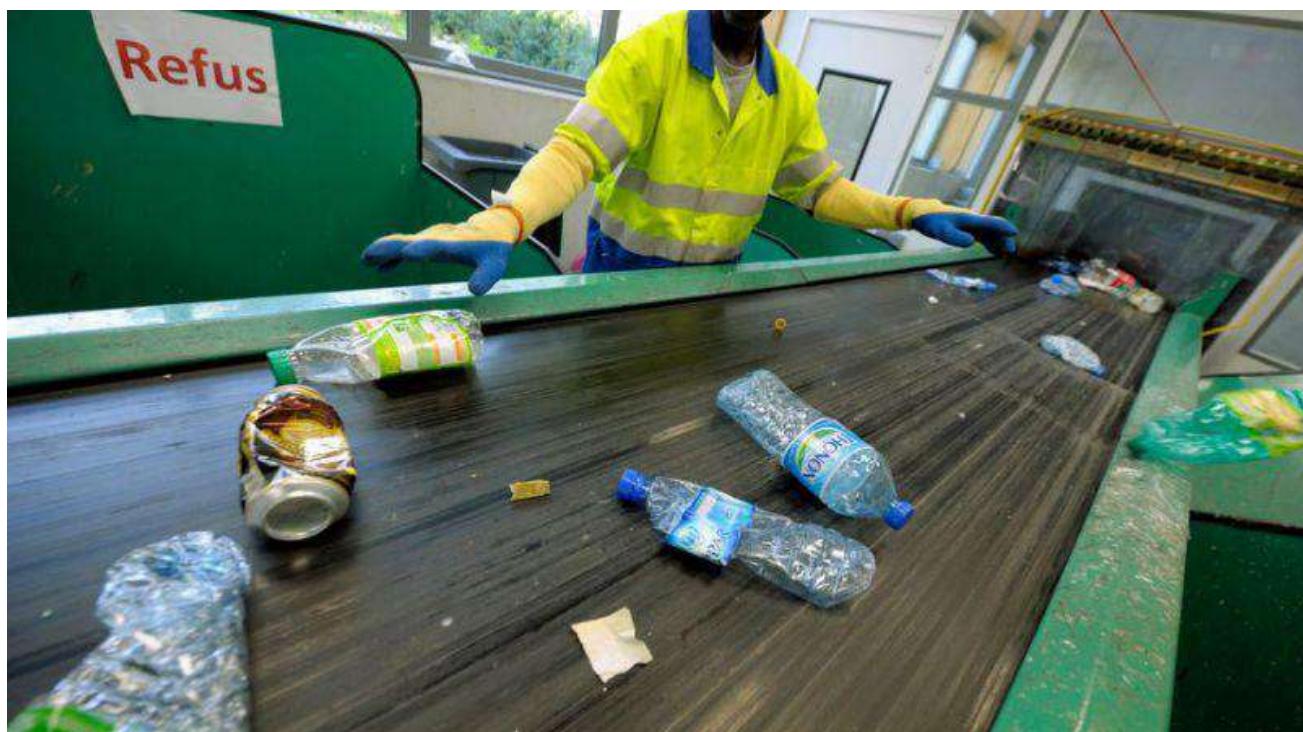
Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Tri sélectif: plusieurs villes simplifient leurs consignes



À Paris, mais aussi en Seine-Saint-Denis et dans l'Essonne, les consignes de tri des déchets ménagers ont été simplifiées.

Pour beaucoup d'habitants de région parisienne, une petite révolution s'est mise en route le 1er janvier. Désormais, à Paris, en Seine-Saint-Denis et en Essonne, le bac jaune du recyclage élargit sa grille de compétences.

Pas besoin de laver les emballages

Comme l'explique le site de *20 Minutes*, le bac jaune accueillera désormais tous les emballages en plastique et en métal : pots de yaourt, sacs plastiques, bouchons de bouteilles, gourdes de compote, capsules de café... Ces emballages n'ont pas besoin d'être lavés, en revanche, ils doivent être vides et surtout, jetés en vrac.

D'où vient cette évolution des consignes ? Notamment des progrès technologiques expliquent nos confrères. Les centres de tri se sont en effet modernisés et un capteur optique est désormais capable de reconnaître les matières des emballages des autres déchets.

17,6 kg d'emballages légers triés par an et par Français

Sur son site, la mairie de Paris explique que "grâce aux gestes de tri des Français, plus de 40 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées depuis 1993. Des tonnes de nouvelles matières premières ont réintgré un circuit de production, ce qui a permis de préserver les ressources non renouvelables ou en voie de raréfaction".

fr.news.yahoo.com

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

En 2017, les 1100 entreprises du secteur regroupées au sein de l'association professionnelle Federec ont collecté près de 105 millions de tonnes de déchets (bois, verre, métaux, plastiques, etc.), soit 2 % de plus qu'en 2016. Mais *20 Minutes*, qui cite les chiffres du spécialiste du recyclage Citeo, note que, "en 2017, un Français a trié en moyenne sur l'année 17,6 kg d'emballages légers. Ce chiffre chute à 9,79 kg dans la capitale."

Les mairies et les départements ambitionnent donc de rendre le tri automatique. Et pour les Parisiens, qui n'auraient pas de poubelle jaune, la mairie compte continuer l'installation des grosses poubelles de rue appelées Trilib'.

news.sfr.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Tri sélectif: plusieurs villes simplifient leurs consignes

Visuel indisponible

À Paris, mais aussi en Seine-Saint-Denis et dans l'Essonne, les consignes de tri des déchets ménagers ont été simplifiées.

Pour beaucoup d'habitants de région parisienne, une petite révolution s'est mise en route le 1er janvier. Désormais, à Paris, en Seine-Saint-Denis et en Essonne, le bac jaune du recyclage élargit sa grille de compétences.

Pas besoin de laver les emballages

Comme l'explique le site de 20 Minutes , le bac jaune accueillera désormais tous les emballages en plastique et en métal : pots de yaourt, sacs plastiques, bouchons de bouteilles, gourdes de compote, capsules de café... Ces emballages n'ont pas besoin d'être lavés, en revanche, ils doivent être vides et surtout, jetés en vrac.

D'où vient cette évolution des consignes ? Notamment des progrès technologiques expliquent nos confrères. Les centres de tri se sont en effet modernisés et un capteur optique est désormais capable de reconnaître les matières des emballages des autres déchets.

17,6 kg d'emballages légers triés par an et par Français

Sur son site , la mairie de Paris explique que "grâce aux gestes de tri des Français, plus de 40 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées depuis 1993. Des tonnes de nouvelles matières premières ont réintgré un circuit de production, ce qui a permis de préserver les ressources non renouvelables ou en voie de raréfaction".

En 2017 , les 1100 entreprises du secteur regroupées au sein de l'association professionnelle Federec ont collecté près de 105 millions de tonnes de déchets (bois, verre, métaux, plastiques, etc.), soit 2 % de plus qu'en 2016. Mais 20 Minutes , qui cite les chiffres du spécialiste du recyclage Citeo, note que, "en 2017, un Français a trié en moyenne sur l'année 17,6 kg d'emballages légers. Ce chiffre chute à 9,79 kg dans la capitale."

Les mairies et les départements ambitionnent donc de rendre le tri automatique. Et pour les Parisiens, qui n'auraient pas de poubelle jaune, la mairie compte continuer l'installation des grosses poubelles de rue appelées Trilib'.

www.lexpress.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Tri sélectif: plusieurs villes simplifient leurs consignes



À Paris, les consignes de tri ont évolué au 1er janvier 2019 (image d'illustration).

Philippe Wojazer/Reuters

À Paris, mais aussi en Seine-Saint-Denis et dans l'Essonne, les consignes de tri des déchets ménagers ont été simplifiées.

Pour beaucoup d'habitants de région parisienne, une petite révolution s'est mise en route le 1er janvier. Désormais, à Paris, en Seine-Saint-Denis et en Essonne, le bac jaune du recyclage élargit sa grille de compétences.

Pas besoin de laver les emballages

Comme l'explique le site de *20 Minutes*, le bac jaune accueillera désormais tous les emballages en plastique et en métal : pots de yaourt, sacs plastiques, bouchons de bouteilles, gourdes de compote, capsules de café... Ces emballages n'ont pas besoin d'être lavés, en revanche, ils doivent être vides et surtout, jetés en vrac.

www.lexpress.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

D'où vient cette évolution des consignes ? Notamment des progrès technologiques expliquent nos confrères. Les centres de tri se sont en effet modernisés et un capteur optique est désormais capable de reconnaître les matières des emballages des autres déchets.

17,6 kg d'emballages légers triés par an et par Français

Sur son site , la mairie de Paris explique que "grâce aux gestes de tri des Français, plus de 40 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées depuis 1993. Des tonnes de nouvelles matières premières ont réintégré un circuit de production, ce qui a permis de préserver les ressources non renouvelables ou en voie de raréfaction".

En 2017 , les 1100 entreprises du secteur regroupées au sein de l'association professionnelle Federec ont collecté près de 105 millions de tonnes de déchets (bois, verre, métaux, plastiques, etc.), soit 2 % de plus qu'en 2016. Mais *20 Minutes* , qui cite les chiffres du spécialiste du recyclage Citeo, note que, "en 2017, un Français a trié en moyenne sur l'année 17,6 kg d'emballages légers. Ce chiffre chute à 9,79 kg dans la capitale."

Les mairies et les départements ambitionnent donc de rendre le tri automatique. Et pour les Parisiens, qui n'auraient pas de poubelle jaune, la mairie compte continuer l'installation des grosses poubelles de rue appelées Trilib'.

**info TRIBUNES****ÉLU-E-S VERTS DE VINCENNES ENSEMBLE VINCENNES EN MIEUX****LES 3 R : RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER... AVANT TOUT RÉDUIRE !**

Dans le sillage des débats sur les gilets jaunes et la Marche pour le Climat, nous né souhaitons **pas opposer économie et développement durable qui doivent aller de pair**.

Afin de parfaire l'objectivité des arguments, en consultant le bilan 2017 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de recyclage intitulé « Les entrepreneurs du recyclage au cœur de l'économie circulaire », nous pouvons constater que le volume des **déchets collectés en France a augmenté de 2 %** par rapport à 2016 pour atteindre 105 millions de tonnes, la région Ile de France représentant 21 % du total national. **Le chiffre d'affaires du secteur a progressé de 5,7 %** pour se situer à 9 milliards d'Euros, ce qui signifie trivialement plus de taxes d'enlèvement des déchets et plus d'incinérateurs au regard des politiques actuelles.

Ce rapport ayant fixé parmi ses objectifs le traitement de 100 % des matières plastiques d'ici l'année 2025, y compris les petits emballages alimentaires que nous déposons actuellement dans nos poubelles grises, il faut regretter que ni la mairie de Vincennes ni le

T10 n'a officiellement relayé l'information sur l'élargissement du tri : il est **désormais possible de mettre dans le bac jaune tous les plastiques, alimentaires ou non, dites-le à vos voisins !**

Cependant, il est toujours bon de rappeler que **le meilleur déchet est celui qui n'a pas été produit**. Encourageant ainsi l'initiative des « Familles à zéro déchets », nous aimeraisons vivement une véritable politique d'incitation de tous les habitants ainsi que **des commerçants avec une Charte des bonnes pratiques** pour réduire considérablement le volume des déchets produits.

Sachant que le secteur du **recyclage est créateur d'emplois non délocalisés en lien avec l'économie sociale et solidaire**, cessons d'opposer « économie » et « gestes éco citoyens » !

Et si on se mettait à rêver un peu, pour que nos vœux se réalisent ? Le groupe EELV Vincennes-Saint-Mandé et moi-même, vous souhaitez une très belle année 2019, espérant davantage d'écologie, de paix et de solidarité.

Le top du mois : Dans un climat morose de divisions nationales, la **Marche pour le Climat** du 8 décembre démontre qu'une vague d'espoir émerge... De plus en plus de citoyens et citoyennes militent au quotidien pour une réelle transition de notre mode de vie !

Le flop du mois : Les violences concernant nos lycéens. Même si notre jeunesse peut ne pas toujours avoir raison, une seule réponse policière sera toujours une erreur... Savoir écouter et **comprendre le désarroi de cette jeunesse**, possible dans notre monde technocratique et consumériste ?

La question du mois :

Combien faut-il de **familles à énergie positive** pour compenser l'impact énergétique de la **patinoire** installée sur le parvis de la mairie ?

Muriel Hauchemaille
mhauchemaille@vincennes.fr
Conseillère municipale



■ Environnement

Le recyclage en hausse

La Fédération des entreprises du recyclage ([Federec](#)) a dévoilé les chiffres – en hausse – du marché 2017. Au cours de l'année, 6,41 millions de tonnes de bois hors palette ont été collectées, soit 6 % de plus qu'en 2016, pour un chiffre d'affaires stable de 169 millions d'euros. Concernant les palettes, 1,67 million de tonnes a été récupéré, soit 5 % d'augmentation par rapport à 2016, et pour un chiffre d'affaires revu à la hausse de 450 millions d'euros (+5,3 %). Des perspectives encore meilleures sont attendues pour 2018, entre l'augmentation des volumes de bois commercialisés, la bonne forme des industries de panneaux de particules ou la pérennité des flux d'exportations.



TECHNIQUE

RECYCLAGE ITE

L'économie circulaire appliquée à la façade

Collecter, compacter, recycler les panneaux isolants en polystyrène expansé (PSE) issus de la déconstruction de façade.

Pas simple. Les acteurs du secteur y travaillent, notamment dans le cadre du projet européen Polystyrene Loop.

Bâtiment, construction, la question de l'économie circulaire est capitale, le secteur étant l'un des plus gros producteurs de déchets. Selon les derniers chiffres de Federec au niveau national, 36 millions de tonnes de déchets issus du bâtiment ont été collectés en France en 2016, soit une progression de 1,5% par rapport à 2015 : 63 % pour la démolition déconstruction, 29 % dans le cadre de réhabilitation entretien, 8 % pour la construction neuve (chiffres Federec). La loi de transition énergétique pour la croissance verte a fixé comme objectif le recyclage de 70% des déchets du secteur du BTP d'ici à 2020. Actuellement, 40% sont recyclés et valorisés, ce qui n'est pas rien. Mais il y a encore du chemin à parcourir et il va falloir sérieusement accélérer la cadence. C'est le cas pour tous les travaux y compris ceux de façade, plus particulièrement ceux d'isolation thermique sous enduit, de travaux neufs ou rénovation avec pelage de l'ancien système. Se pose, dans les deux cas, la problématique de la collecte, du traitement des déchets et de leur recyclage. En façade, les panneaux de polystyrène expansé (PSE) sont en volume les déchets les plus importants.

Boucle fermée

Dans le premier cas, le traitement des déchets de PSE porte principalement sur la récupération des chutes de découpes de produits neufs. C'est le plus simple, les industriels du secteur ont déjà réalisé des chantiers pilotes avec collecte, pour les réintroduire ensuite dans

le cycle de fabrication. On parle de boucle fermée : les fabricants recyclent les chutes de découpe d'isolants PSE de leurs propres panneaux à condition qu'ils soient propres, secs, ni broyés, ni compactés, exempts de tout corps étranger. Aujourd'hui, cette pratique est loin d'être la règle, mais elle devrait se développer.

Boucle ouverte : un projet européen

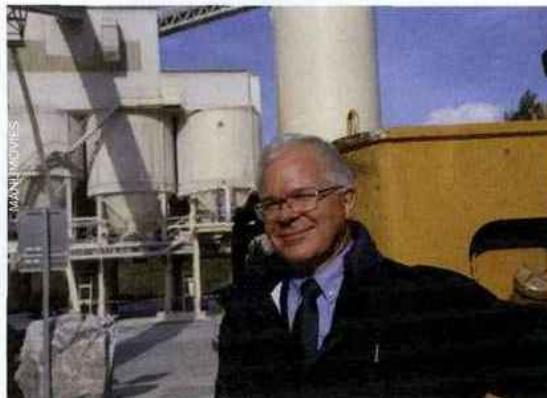
Du côté des produits issus de la déconstruction, notamment lors du pelage d'anciens systèmes façades d'ITE sous enduit avec PSE, nous n'en sommes pas même au stade expérimental : « Rien n'a été formellement mis en place. Aujourd'hui ce sont environ 700 tonnes de PSE, sur tous types de chantiers (neuf et rénovation) et toutes applications confondues, qui sont recyclées par an, ce qui est peu », précise Jean-Michel Guilhaumé, délégué général de l'Association Française de l'Isolation en Polystyrène Expansé pour le Bâtiment (AFIPEB). Et d'ajouter, « mais nous y travaillons ».

Ce travail est notamment réalisé au niveau européen grâce au programme Polystyrene Loop, développé dans le cadre du projet européen Life+. Financé par l'ensemble de la chaîne de valeur, le projet vise à démontrer l'intérêt économique et la faisabilité via la construction en Hollande d'une usine de recyclage des déchets de polystyrène expansé et extrudé : « Nous sommes membres de ce groupement qui a pour finalité la récupération du polystyrène des chantiers de déconstruction démolition, puis sa dépolymérisation, pour en faire de la matière première ».



Dans ce cas, il ne s'agit plus de boucle fermée mais d'organisation de la filière de recyclage du PSE en boucle ouverte pour créer une matière première utilisable dans l'industrie du plastique. L'une des problématiques porte sur la faisabilité économique et le transport lié à la densité du produit : « Le PSE est très léger, ce qui économiquement n'est pas rentable. C'est pour cela qu'il faut trouver des solutions à l'échelle européenne ». Les premières expérimentations et collectes devraient avoir lieu courant 2019 : « Nous cherchons des projets pilotes dans le nord de la France pour essayer d'alimenter cette usine ». Parallèlement d'autres projets sont en cours ; l'AFIPEB parle d'une annonce imminente mais, pour le moment, ne veut pas en dire plus. Une affaire à suivre donc. ■

« Au-delà de ses performances, le PSE est très apprécié comme isolant de façade par sa légèreté, dû à sa faible densité volumique de 20 kg/m³. Aussi, lorsqu'un produit neuf d'un fabricant part pour le négoce, le volume dans le camion est facilement optimisé. En revanche lorsqu'il est déconstruit, et même si la densité volumique du PSE reste la même, il n'est plus possible de le ranger rationnellement dans un camion. Il y a beaucoup de volume, peu de poids et cela coûte cher à transporter. C'est pour cette raison que nous cherchons à trouver des solutions pour le compacter et parvenir à des densités de l'ordre de 150 à 300 kg/m³, ce qui permettra d'en transporter beaucoup plus en poids, dans un même volume. Autres points importants, la collecte et le tri des produits. Aujourd'hui, les acteurs se sont focalisés sur le recyclage de la plaque de plâtre avec PSE. Il y a des systèmes pour les séparer. Il faudra aussi trouver des techniques économiquement viables pour désolidariser la plaque de PSE du système d'enduit. Nous y travaillons également ».



JEAN-MICHEL GUIHAUMÉ,
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION
FRANÇAISE DE L'ISOLATION EN POLYSTYRÈNE
EXPANSÉ POUR LE BÂTIMENT (AFIPEB)

**« NOUS CHERCHONS DES SOLUTIONS
POUR COMPACTER LE PSE COLLECTÉ
SUR LES CHANTIERS »**



PCR : exercice 2017 correct mais fort déséquilibre en Europe

Avec une hausse de 2 % en volume et de 5,7 % en valeur, l'exercice 2017 a été plutôt satisfaisant pour les entreprises françaises du recyclage réunies au sein de Federec. Mais si la récupération des papiers & cartons a progressé en France, la fermeture de la Chine aux sortes mêlées a déstabilisé le marché européen, en créant d'importants excédents et donc un fort recul des prix.

L'année 2017 a été profitable pour les acteurs français du marché du recyclage. Selon l'Observatoire statistique annuel de la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage (Federec), les volumes collectés par l'ensemble des filières ont progressé de 2 % pour atteindre 104,9 Mt (vs 102,5 Mt en 2016 rétropolé, c'est-à-dire en intégrant les palettes reconditionnées). Le C.A. a progressé de 5,7 % à 9,05 Md€ (vs 8,57 Md€ rétropolé). « Après une année 2016 où les cours des matières premières ont stagné voire baissé, ce changement de contexte a été salvateur, estime Jean-Philippe Carpentier, président de Federec. Cela a notamment permis aux acteurs du secteur de poursuivre leurs efforts en termes d'investissements, puisqu'en 2017, 521 M€ ont été injectés, dont 78 % dédiés au renouvellement de leur parc de machines et à l'achat et/ou à l'agrandissement de locaux pour faire face au regain de l'activité. »

PAPIERS & CARTONS : 7,29 Mt (+ 0,8 %) ET 918 M€ (+ 3,5 %)

En 2017, le tonnage de papiers-cartons collectés a augmenté de 0,8 % vs 2016 à 7,29 Mt (cf. schéma). L'activité de recyclage du carton est restée en forte croissance (+ 4,2 %, avec 4,9 Mt collectées). En revanche, celle du papier a reculé de 5,7 % (à près de 2,4 Mt), les efforts de collecte ne compensant plus la baisse chronique du gisement. Au global, en France, le taux de récupération des papiers &

cartons s'est établi à 82,2 %, niveau stable. La France se place ainsi dans le peloton de tête en Europe, la moyenne étant de 72,3 %.

Cartons. La tendance haussière des années précédentes se poursuit, avec, d'une part, l'augmentation de la collecte des cartons d'origine industrielle et commerciale (83 % du total), mais aussi de ceux issus du Service public de gestion des déchets (17 %). Ce qui confirme la croissance toujours soutenue du e-commerce et des livraisons à domicile, qui ont massivement recours aux emballages en carton.

Papiers. Ce secteur continue à souffrir, en raison de la diminution de l'utilisation des papiers graphiques dans ses principaux usages (édition, presse...). L'archivage numérique se développe également et les déstockages réguliers d'archives papier, qui maintenaient le flux des papiers bureautiques à flot, diminuent sensiblement. Résultat : la baisse chronique du gisement se poursuit. Toutefois, la collecte française des sortes à désenclaver reste excédentaire par rapport aux consommations des usines papetières implantées en France.

Si le C.A. global de 2017 progresse de 3,5 % pour atteindre 918 M€ (ventes matières, hors prestations), cet exercice a connu de grandes variations de prix. Le premier semestre a en effet été marqué par de fortes hausses dans le carton (jusqu'à + 30 % vs 2016), qui ont également affecté l'ensemble des sortes. Le marché

européen doit écouter à l'export, un excédent de 8 Mt de PCR (sur 56 Mt collectées)

a en effet été tiré par la demande très soutenue de l'industrie européenne du packaging, qui disposait de bons carnets de commandes et qui a augmenté sa production.

En revanche, la décision du Gouvernement chinois de limiter ses importations de certains Papiers-cartons récupérés (PCR) a pesé sur le second semestre. Elle a bouleversé les équilibres du marché européen qui doit





La France, qui exporte peu en Chine (6 % de son tonnage), est très dépendante de l'Europe dans laquelle elle doit écouler 1,9 Mt d'excédents (24 % du tonnage). Elle a donc été indirectement touchée par la saturation du marché européen.

écouler, à l'export, un excédent de 8 Mt (sur 56 Mt collectées). La France, qui exporte peu en Chine (6 % de son tonnage) est très dépendante de l'Europe dans laquelle elle doit écouler 1,9 Mt d'excédents (24 % du tonnage). Elle a donc été indirectement touchée par la saturation du marché européen. Fin 2017, cette tension a entraîné une forte baisse des prix (- 40 à - 50 %) et a affecté l'écoulement de certaines sortes telles que les papiers-cartons mêlés. L'exercice s'est donc achevé dans un contexte très difficile, avec des prix bas et des stocks élevés. Au global, en 2017, 58 % des papiers & cartons vendus (7,26 Mt) l'ont été en France (- 2 points vs 2016), 34 % dans l'UE (+ 1 point) et 8% hors UE (+ 1 point).

PCR EN 2018 : SATURATION PERSISTANTE ET INVESTISSEMENTS SUR LA QUALITÉ

Les restrictions d'importation du marché chinois et les exigences accrues en termes de qualité ont conduit les professionnels du recyclage à s'adapter. Une qualité "Premium", qui correspond aux nouvelles exigences de la Chine (moins de 0,5 % d'impuretés) a pu être produite par de nombreux opérateurs, à partir de flux de cartons d'origine industrielle et commerciale. Selon Federec,

Tous secteurs confondus, l'exercice 2018 annonce plus compliqué que 2017.

son prix de vente est stimulant et couvre l'effort de sur-tri. Par ailleurs, les flux issus des collectes sélectives des ménages (dont la qualité est très inférieure) devraient rester très affectés par les prix bas et les difficultés d'écoulement. Enfin, la demande des

sortes à désenclaver semble rester soutenue malgré la fermeture de plusieurs usines en Europe.

De façon plus générale, tous secteurs confondus, l'année 2018 s'annonce plus complexe que 2017, avec de nombreux défis à relever, compte tenu du contexte géopolitique et économique mondial qui bouleverse les équilibres : taxe sur l'acier de Donald Trump, politique chinoise qui étend les restrictions à l'importation de nombreux déchets (avec le spectre d'une fermeture totale en 2020), sans oublier, en France, la mise en application de la Feuille de route économie circulaire (Frec).

V. L.

► Pour d'autres informations sur le marché papetier et la qualité des PCR, cf. l'interview croisée de Pascal Gennévière, président de Federec "Papiers-Cartons" et de Stéphane Panou, vice-président, dans notre édition 356, Août-Septembre 2018, pp. 30/31.



Mise en œuvre de matériaux recyclés Aggneo (Lafarge Holcim France) sur le chantier du tramway d'Avignon.

RECYCLAGE

LafargeHolcim : des matériaux recyclés pour le tramway d'Avignon

Avec son offre Aggneo, Lafarge Holcim France fournit des matériaux recyclés à la communauté d'agglomération du Grand Avignon, pour un bilan carbone amélioré du chantier du tramway. La plateforme de recyclage Aggneo de Rognonas (13), située à 3 km du chantier, a permis de réceptionner 110 000 t de déblais (terre et gravats) et de produire 33 000 t de granulats recyclés destinés à la construction des voies du tramway. Ces granulats recyclés ont été utilisés pour la stabilisation du sol et pour les sous-couches d'un lot de terrassement du chantier, ainsi

que pour les travaux préparatoires de dévoiement des réseaux tout le long du tracé. Ce lot, qui s'étend du rond-point de la route de Tarascon au quartier Saint-Chamand, représente 2,6 km de l'une des lignes du tramway. Le chantier consiste en la réalisation de deux lignes, de 5,2 et 3,2 km respectivement, interconnectées à la gare centrale d'Avignon. Elles permettront de desservir les principaux équipements de la ville, la gare du Pontet et le centre-ville de Villeneuve-lès-Avignon. La mise en service est prévue à l'été 2019. ■

Federec : croissance de 2 % du marché du recyclage en 2017

D'après la Fédération des entreprises du recyclage, 2017 a été profitable pour les acteurs français du marché du recyclage. L'Observatoire statistique annuel de Federec révèle une croissance de 2 %, en termes de volumes collectés, pour l'ensemble des filières, malgré les disparités selon

le secteur d'activité (déchets du bâtiment : +2 %, ferrailles : +5,7 %, métaux non ferreux : +10,2 %). Le chiffre d'affaires est le reflet de cette hausse, à +5,7 % par rapport à 2016. « *Le secteur du recyclage est intrinsèquement lié aux variations des activités des industriels et collectivités. Or, ces derniers ont connu, en 2017, une belle progression ce qui a eu pour incidence la croissance de 2 % de nos activités en termes de volumes, nous permettant d'atteindre 104,9 Mt en 2017 (contre 102,5 Mt en 2016)* », décrypte Jean-Philippe Carpentier, président de Federec. ■

The background of the image is a close-up, abstract view of crumpled, shiny metallic foil. The foil has a reflective, liquid-like texture with various folds and creases. It is primarily silver or light grey in color, with some darker, shadowed areas where the folds are deepest.

02

Après la conférence de presse

lyondemain.fr
Pays : France



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Le recyclage manque de débouchés



POSTED BY: GÉRALD BOUCHON 27 NOVEMBRE 2019

En apparence, l'industrie française du recyclage va plutôt bien. Elle croît en volume.

107 millions de tonnes de déchets ont été collectés l'an dernier (+2 % en un an)

Toutefois la fédération FEDEREC tire la sonnette d'alarme car les déchets valorisés ont encore du mal à trouver preneurs.

Au micro de Gaëlle Beaussier, Matthieu Charreyre président de la Fédération des Entreprises de Recyclage pour la région Centre et Sud Est

Ecoutez l'interview

  LYON DEMAIN Gérald BOUCHON
LE RECYCLAGE EN MANQUE DE DEBOUCHES

Cookie policy

 SOUNDCLOUD  Share 6:57

Pour en savoir plus sur le recyclage, c'est ici : <https://federec.com/>



Média : Lyon Demain

Journalistes : Gaëlle BEAUSSIER et Gérald BOUCHON

Date : 27/11/2019

Sujet : Interview de Matthieu CHARREYRE, Président de FEDEREC Centre et Sud Est à l'occasion de la sortie des chiffres régionaux du marché du recyclage en 2018.

Durée : 7 minutes 16



Date : 28 novembre

2019

Page de l'article : p.6



Page 1/1

■ La filière du recyclage craint «de grosses turbulences»

Les professionnels du recyclage, après une année 2018 «globalement positive», s'inquiètent d'«une dégradation du climat des affaires» sur le plan économique comme réglementaire. Les tonnages collectés ont augmenté à nouveau l'an dernier, de quelque 2% à 107 millions de tonnes, nourris par une activité industrielle et une consommation des ménages soutenues, indique le rapport annuel de leur fédération ([Federec](#)), présenté le 30 octobre. Les investissements du secteur ont crû de 9% (soit 568 millions d'euros et 6,3% du chiffre d'affaires), de même que les recrutements, avec des effectifs à +1,6% (le secteur assure générer plus de 28 000 emplois dont 85% de CDI). Le chiffre d'affaires global de la filière (un millier d'entreprises et 2 000 établissements) a cependant reculé d'environ 1%, pour se stabiliser à 9 milliards d'euros. «Derrière la forte activité de nos entreprises en 2018, se cachent des difficultés croissantes [...] à valoriser les matières issues du recyclage sur les marchés nationaux et internationaux», alerte le président de Federec, Jean-Philippe Carpentier. *Source AFP*



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore

Ajouter un avis

Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage (Federec).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours oblige, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l'agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).



Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%
Plastiques	904	900	+ 0,4%



Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.



Soyez le 1er à réagir

**Economie circulaire**

2018, année mitigée pour le recyclage

Tendances. Avec 9 milliards d'euros, la filière du recyclage a connu une légère baisse de son chiffre d'affaires en 2018. Mais l'évolution diffère selon les filières, celle du bâtiment ayant bénéficié du dynamisme de la construction, quand celles du carton et du plastique souffrent de surproduction.

Un chiffre d'affaires en légère baisse pour une activité qui se développe : tel est le bilan paradoxalement de l'industrie du recyclage en France, en 2018, présenté le 30 octobre, à Paris, par Federec, la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage, qui regroupe un millier d'entreprises (28810 salariés), réparties en 12 filières. Au total, en 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 9 milliards d'euros, soit 1 % de moins que l'année précédente. Et avec 107 milliards de tonnes collectées l'activité connaît une hausse de 2 %. Bref, une année « globalement positive », d'après Jean-Philippe Carpentier, Président de Federec.

Toutefois, des évolutions potentiellement perturbatrices et des signes inquiétants s'accumulent. En particulier, les entreprises ont de plus en plus de mal à valoriser les Matières premières issues du recyclage (MPIR), sur les marchés nationaux et internationaux. Les prix chutent en raison d'une surproduction et de la fermeture de la Chine à l'importation. Autre facteur d'évolution majeur – avec des effets aussi potentiellement bénéfiques : les modifications de la réglementation, européenne et nationale. Derrière ces grandes tendances, les évolutions diffèrent selon les filières. Textile, plastique, papier-cartons, métaux ferreux et non-ferreux ont connu des difficultés. A l'inverse, le bois, les déchets organiques ou solvants, ont connu, en 2018, une embellie qui devrait se poursuivre.



Cas particulier, la filière la plus importante, celle des déchets du bâtiment, est un « secteur en pleine ébullition », explique Erwan le Meur, président de Federec bâtiment. Avec 41 600 tonnes, la collecte a augmenté de 2,7 %, en 2018. Le chiffre d'affaires aussi a progressé, passant de 1,7 milliard d'euros en 2017 à 1,8 en 2018. « Le recyclage a bénéficié d'une forte activité du secteur (...), ce qui ne sera pas forcément le cas pour 2019 », estime Erwan le Meur. Federec espère toutefois que la rénovation prendra le relais de la construction, notamment via la densification de l'habitat dans les métropoles, mais reste prudente dans un contexte réglementaire incertain.

Crise de surproduction et puissants impacts réglementaires

Dans une autre filière, celle du carton et des papiers, les perspectives de 2019, sont « assez sombres », selon Pascal Genève, président de Federec Papiers-cartons. Elles devraient en effet prolonger la tendance de 2018 : le tonnage global a baissé de 4,6 %, par rapport à 2016, pour atteindre 6,9 millions de tonnes. Les cartons représentent plus des deux tiers des flux, stables, mais le reste, composé des papiers graphiques, diminue. « Cette baisse chronique reflète la baisse de l'utili-

sation du papier dans nos sociétés », analyse Pascal Genève. Mais c'est surtout le chiffre d'affaires qui inquiète : avec 729 milliards d'euros, il a diminué dans des proportions beaucoup plus importantes que l'activité : -26 % depuis 2017. La tendance est due à plusieurs facteurs. En particulier, « l'excès d'offre » de MPIR – également liée à un taux de collecte en France élevé - a divisé par deux le prix du carton en une dizaine d'années. La fermeture du marché chinois à ces produits met en difficulté les entreprises françaises et européennes qui ne savent plus comment écouler leur production, et leur capacité de stockage atteint des limites.

La filière plastiques a connu une année 2018 comparable à celle du carton, marquée par un engorgement du marché et une baisse des prix. Avec 9 millions de tonnes, la collecte est restée stable, mais le chiffre d'affaires, de l'ordre de 188 millions d'euros, a baissé de 4,5 %, par rapport à 2017. En cause : là aussi, la fermeture du marché chinois, qui a conduit à une réorientation des flux de destination des MPIR. L'Union Européenne représente à présent 43 % des flux, en augmentation, quand les flux hors d'Europe sont passés de 18 % en 2017 à 3 %. Mais toutes les nouvelles ne sont pas mauvaises. En particulier, une directive européenne de 2019 va imposer aux producteurs de bouteilles de plastique d'intégrer de plus en plus de plastique recyclé. Résultat « les ventes des usines étant assurées, on peut imaginer le développement de nouvelles usines de recyclage. Cela va profondément changer le marché », explique Pierre Moguérou, vice-président de la branche Federec plastiques, qui affiche de « l'espoir », pour la suite. Avec un bémol, toutefois : la perspective positive que dessine la directive européenne est un peu obscurcie par le contexte réglementaire français : le dispositif de consigne de bouteilles, actuellement envisagé dans le cadre du projet de loi sur l'économie circulaire, remettrait en question l'approvisionnement tel qu'il existe.

■ Anne DAUBREE



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore

Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage ([Federec](#)).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours oblige, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).



Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%
Plastiques	904	900	+ 0,4%



Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore

Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage (Federec).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours obligé, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).



Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%
Plastiques	904	900	+ 0,4%



Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore

Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage (Federec).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours oblige, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).



Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%
Plastiques	904	900	+ 0,4%



Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.



Soyez le 1er à réagir



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore



Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage (Federec).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours oblige, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).



Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%
Plastiques	904	900	+ 0,4%



Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore



Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage ([Federec](#)).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours oblige, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).



Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%
Plastiques	904	900	+ 0,4%



Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.



Soyez le 1er à réagir



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore

Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la **Fédération des entreprises du recyclage (Federec)**.



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours obligé, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).



Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%
Plastiques	904	900	+ 0,4%



Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.



Date : 14 novembre

2019

Page de l'article : p.30-31



Page 1/2

Le BTP a dynamisé le marché du recyclage en 2018

Maîtrise d'ouvrage privée



déchets ©CL-Batiactu

Federec, la Fédération des Entreprises du Recyclage, vient de livrer les chiffres de l'industrie du recyclage en France. Le volume global collecté a progressé, notamment grâce au BTP. Découvrez les chiffres.

Federec, la Fédération des Entreprises du Recyclage, vient de livrer les chiffres de l'industrie du recyclage en France. Le volume global collecté a progressé, notamment grâce au BTP. Découvrez les chiffres.

Federec dresse un bilan du marché du recyclage en France. "Le volume global collecté a progressé de 2% (107 Mt contre 105 Mt en 2017), notamment grâce à l'activité BTP en croissance continue sur toute l'année", souligne la fédération. Les déchets DND et DIB du Bâtiment récoltés atteignent 41.600 Kt, soit +2,7% par rapport à 2017. Le bois a augmenté de



6,5%.

Elle observe des disparités par secteurs. Ainsi, ceux qui se portent bien sont les filières bois, déchets organiques ou encore solvants. A contrario, les filières plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux ont eu du mal.

Le chiffre d'affaires du secteur se maintient à 9 Mds €, mais n'enregistre pas de progression, et recule d'ailleurs de 1%.

Côté perspectives, seulement 50 % des interrogées pensent que l'année 2019 sera positive pour le secteur, notamment en raison de nombreux défis pour la filière.



www.techniques-ingénieur.fr
Pays : France
Dynamisme : 9



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Turbulences en cours pour le recyclage des plastiques

La fédération des entreprises du recyclage Federec fait le point sur la collecte et le recyclage des plastiques en France en 2018. Si la collecte augmente légèrement, le chiffre d'affaires baisse en raison d'une saturation du marché européen sur les plastiques de basse qualité faute de débouchés suffisants.

En 2018, 904 000 tonnes de plastiques ont été collectées et vendues en France en vue de leur recyclage. C'est 0,4% de plus qu'en 2017, après une baisse de 0,2% par rapport à 2016. Ces chiffres cachent une information importante : si l'extension des consignes de tri permet de collecter davantage de plastiques auprès des ménages, la collecte auprès des entreprises baisse fortement. Ainsi, en 2018, la collecte a augmenté de près de 18 000 tonnes auprès des ménages, mais a chuté de 14 000 tonnes auprès des entreprises. C'est une baisse de 2,9% pour les entreprises. La collecte auprès des entreprises avait déjà baissé de 20 000 tonnes en 2017 (-3,1%). La part des plastiques collectés auprès des ménages passe ainsi à 33%, celle des entreprises à 67%.

« *Sur certains produits industriels, la baisse de collecte atteint même jusqu'à 10%* » , explique Pierre Moguerou, vice-président de la branche Plastiques chez Federec. Malgré la hausse de la collecte, le chiffre d'affaires global de la filière baisse de 4,5% pour atteindre 188 millions d'euros en 2018. « *Cette baisse est en particulier portée par la baisse de prix de ventes des flux industriels, avec des prix qui chutent jusqu'à -70% pour les films à cause d'un marché complètement saturé* » , complète-t-il. En effet, environ 5 million de tonnes de films à laver étaient exportées de l'Europe vers la Chine en 2016 et se retrouvent désormais à recycler sur place.

La fin des débouchés hors de l'Union Européenne

En 2017, les entreprises françaises et européennes pouvaient encore trouver des débouchés au grand export, notamment vers des pays d'Asie du sud-est. Mais en 2018, le marché international s'est complètement fermé. Les exportations hors Union européenne ont ainsi diminué de 82% par rapport à 2017. Les exports dans l'Union européenne ont pour leur part augmenté de 59%. Finalement, en 2018, la France a recyclé 54% de ses plastiques sur le territoire national, en a exporté 43% dans l'Union européenne et 3% hors des frontières de l'UE. L'Asie a consommé 87 700 tonnes, quasi exclusivement sur l'Asie du Sud-Est, soit 35 % des 250 000 tonnes qui étaient encore exportées directement ou indirectement en Chine par la France en 2017.

Pour s'adapter, la filière française et européenne réoriente donc des flux, et améliore le tri en investissant dans des outils de tri ou de régénération. Sur le marché des plastiques industriels, les films en mélange ou « à laver » sont particulièrement touchés par la baisse de la demande. Leur prix chute et dans certains cas, ils peuvent tout simplement ne plus être collectés en vue de leur recyclage. Dans ce cas, ils sont incinérés ou mis en décharge.

Entre bonne et basse qualité, pas de pitié

Sur le marché de la collecte sélective, le recyclage du PET clair connaît une forte hausse de la demande. Les prix augmentent suite à la réglementation européenne qui vise des obligations d'incorporation de PET recyclé dans les bouteilles neuves de 25% en 2025 et suite aux engagements volontaires liés au Pacte National sur les emballages plastiques. La tendance est aussi bonne pour le polyéthylène haute densité . En revanche, les solutions de recyclage pour les films issus de l'extension des consignes de tri peinent à se développer, faute de débouchés suffisants. Les prix s'écroulent, alors que le volume de collecte des films augmente.



www.techniques-ingénieur.fr

Pays : France

Dynamisme : 9



[Visualiser l'article](#)

L'année 2019 est remplie de défis pour le recyclage des plastiques. Les stocks de certains produits « à trier » continuent d'augmenter. Comme pour la filière de recyclage dans son ensemble, les plastiques sont particulièrement concernés par la baisse des possibilités d'enfouissement en France et le manque de solutions de valorisation énergétique, notamment de combustibles solides de récupération. Faute de débouchés, le risque est que de plus en plus d'entreprises ne trient plus leurs plastiques. Les discussions dans le cadre de la loi Economie circulaire pourront aussi bouleverser grandement la filière, notamment avec la mise en place de la consigne, de nouvelles filières REP et l'évolution des éco-organismes.



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore

Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage (Federec).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours obligé, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).



Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%
Plastiques	904	900	+ 0,4%



Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.



Média : France 24

Émission : L'Info Eco

Journalistes : Christophe DANSETTE

Date : 15/11/2019

Sujet : L'économie du recyclage en France traverse une crise, malgré des volumes de déchets plus importants. En cause : le changement de politique de la Chine. Depuis 2018, le pays a fermé ses portes à certains déchets, comme le plastique ou le carton, ce qui oblige les entreprises du secteur à se réorganiser.

Durée : 6 minutes 37



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore

Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage (Federec).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours oblige, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l'agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).



Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%
Plastiques	904	900	+ 0,4%



Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore

Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage ([Federec](#)).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours obligé, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).



Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%
Plastiques	904	900	+ 0,4%



Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.

www.usinenouvelle.com

Pays : France

Dynamisme : 1



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Une année contrastée pour le recyclage



Les recycleurs alertent sur une possible baisse de leur chiffre d'affaires en 2019. Perspectives mitigées pour les recycleurs. "Derrière la forte activité de nos entreprises en 2018, année marquée par une hausse des volumes collectés, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières premières issues du recyclage sur les marchés nationaux et internationaux", observe Jean-Philippe Carpentier,

le président de la Fédération des entreprises du recyclage (Federec). Le tonnage collecté en 2018 est estimé à 107 298 millions de tonnes (Mt), en augmentation de 2,1 % sur un an. Mille entreprises étaient recensées, contre 1 100 un an plus tôt, preuve de la poursuite de la concentration du secteur.

Les volumes de textiles (+ 7,2 %) et de bois (+ 6,5 %) recueillis ont enregistré les plus fortes progressions en 2018, et 12,9 millions de tonnes de métaux ont été récupérées, en hausse de 1 %. La filière a réalisé un chiffre d'affaires de 2,4 millions d'euros. La production des aciéristes européens s'est élevée à 167,4 Mt (soit 9,3 % de la production mondiale), dont 15,4 Mt pour la France (9,2 %). Les ferrailles représentent 56 % des matières premières utilisées pour produire de l'acier. Les consommateurs de cuivre ont des niveaux de stock importants et limitent leurs achats.

Dans le bâtiment, 41,6 millions de tonnes de déchets ont été collectées par les entreprises de recyclage en 2018 (+ 2,9 %), pour un chiffre d'affaires en légère hausse de 3 %, à 1,83 milliard d'euros, sous l'effet d'une augmentation du prix des prestations de collecte et de traitement facturées aux détenteurs des déchets. Un nouveau cadre réglementaire est prévu dans le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire.

L'USINE NOUVELLE

www.usinenouvelle.com

Pays : France

Dynamisme : 1



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Les volumes de plastique récupérés en 2018 sont, eux, stables (904 000 tonnes). Le chiffre d'affaires de la filière a perdu 4,5 %, à 188 millions d'euros. Les restrictions imposées par la Chine au début de l'année ont provoqué une baisse des exportations. La demande pour le PET clair et le PEHD était orientée à la hausse, tandis que des volumes de PET foncé, destinés au marché chinois, ont été redistribués en Europe. La Chine s'est aussi totalement fermée aux flux européens de papiers-cartons en 2019, après une année difficile pour ce segment. En France, la chute des prix du carton et la baisse des volumes font plonger de 26 % le chiffre d'affaires, à 729 millions d'euros.

Le stockage des produits, tous types confondus, inquiète la profession. Une carence de capacités d'enfouissement de déchets ultimes comprise entre 600 000 et 800 000 tonnes est estimée pour 2019. Seuls 50 % des entrepreneurs interrogés par Federec pensent que l'année sera positive pour le secteur, contre 77 % en 2018 et 90 % en 2017.



Le recyclage des papiers et cartons est en crise

La fédération des entreprises du recyclage Federec alerte sur la crise traversée par le secteur des papiers et des cartons. Très dépendante des exportations, la France est particulièrement touchée par la fin des exportations chinoises.

En 2018, la collecte des papiers et cartons pour recyclage en France atteint 6,96 millions de tonnes, en baisse de 4,6 % par rapport à 2017. « *C'est la première fois que nous avons une telle baisse* » , fait savoir Pascal Gennevière, président de la branche Papiers-cartons de Federec. Le taux de récupération atteint 79,2%, en baisse aussi pour la première fois depuis de nombreuses années.

Dans le détail, la baisse est de 5,6% pour les 2,25 millions de tonnes de papiers collectées. « *Cela reflète tout simplement la baisse de l'utilisation du papier dans notre société* » , analyse Pascal Gennevière. Si la baisse chronique du gisement de papier se poursuit, la baisse touche pour la première fois l'activité de recyclage des cartons. Ainsi, 4,71 millions de tonnes de cartons ont été collectées et triées, en baisse de 4,1%.

Trouver de nouveaux débouchés en Europe

La baisse est en grande partie liée à la fermeture des débouchés asiatiques qui importaient 7,9 millions de tonnes de papiers et cartons d'Europe chaque année. En plus, la France manque toujours cruellement de papeteries. Le pays reste très dépendant des exportations. 65% des papiers et cartons triés sont consommés en France, 30% dans l'Union européenne et 5% hors de l'UE. Dans ces conditions, une partie des fibres part dans les ordures ménagères ou dans les refus de tri. Destination l'incinération ou l'enfouissement.

L'activité de recyclage des papiers continue à souffrir de la diminution de l'utilisation de papiers graphiques dans ses principaux usages (édition, presse...). La baisse du volume d'archives papiers, déjà observée, se confirme. Les prix s'effondrent : ils ont été divisés par deux pour le carton et atteignent leur niveau le plus bas depuis dix ans. Combiné à la baisse des volumes, la profession fait face à une baisse importante de son chiffres d'affaires. Il atteint 729,2 millions d'euros, en baisse de 26% par rapport à 2017.

Des centres de tri engorgés

Le marché chinois était déjà très restrictif en quantité et en qualité. Il s'est totalement fermé aux flux européens de papiers-cartons en 2019. Si certaines usines papetières du sud-est asiatique importaient une partie des excédents européens et américains, elles sont désormais saturées ou ont mis en place des dispositifs de contrôle contraignants. Cela a engendré un engorgement du marché mondial.

Etant très dépendante des exportations, la France est particulièrement affectée par ce manque d'exutoires. Les prix chutent et les centres de tri se trouvent engorgés. Une nouvelle crise s'ajoute à cette situation ces derniers mois. Les usines fabriquant du papier-journal ont du mal à vendre leurs bobines donc ralentissent leur production. « *Nous ne savons plus quoi faire des journaux-magazines issus de nos centres de tri* » , avertit Pascal Gennevière, qui incite à trouver rapidement des solutions localement pour désengorger les centres de tri. Cette situation pourrait conduire à l'arrêt temporaire de certains centres de tri. La situation devrait s'améliorer à partir de 2020, avec la création de nouvelles capacités en Europe et la structuration de certains marchés asiatiques, hors de la Chine.



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore



Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage (Federec).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours oblige, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l'agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).



Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%
Plastiques	904	900	+ 0,4%



Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.



Soyez le 1er à réagir



www.techniques-ingénieur.fr

Pays : France

Dynamisme : 10



Le secteur du recyclage en pleine mutation

La Fédération des entreprises du recyclage (Federec) a dressé le bilan du marché du recyclage en France en 2018. Malgré une hausse des volumes collectés, des emplois et des investissements, le chiffre d'affaires recule légèrement. Quelques filières sont en difficulté et de nombreux défis sont à relever.

La collecte des déchets en vue de leur recyclage a atteint 107 millions de tonnes fin 2018. C'est une hausse de 2 % par rapport à 2017, notamment grâce à une activité du bâtiment en croissance. Le nombre d'emplois continue sa progression pour atteindre 28 810 emplois, en hausse de 1,6 % par rapport à 2017. Ces évolutions positives ne parviennent cependant à entraîner une hausse du chiffre d'affaires. Il diminue de 0,8 % pour s'établir à 9,04 milliards euros fin 2018.

Des évolutions contrastées suivant les filières

« *Nous avons traité plus de matières, mais nous les avons revendues moins cher*, analyse Jean-Philippe Carpentier, président de Federec . *Nous nous attendons malheureusement à une évolution similaire en 2019* ». A l'exception des papiers-cartons et des métaux non ferreux, la collecte augmente dans toutes les filières. Malgré cette hausse, les seules branches qui connaissent un accroissement de leur chiffre d'affaires sont les déchets du bâtiment, les déchets organiques et les solvants. Le secteur des papiers-cartons est particulièrement touché, avec une chute de chiffre d'affaires de 26 %. Le secteur des plastiques continue à souffrir de la fin des exportations asiatiques.

Le recyclage a tout de même permis d'éviter la consommation de 113 térawattheures d'électricité et l'émission de 21 millions de tonnes de CO2 en 2018. Cela représente l'équivalent de 100% des émissions annuelles du transport aérien et la consommation électrique de 16 réacteurs nucléaires.

Des investissements en hausse malgré des difficultés

Les entreprises du recyclage continuent d'investir pour entraîner la mutation du secteur. Après une hausse de 12% en 2017, l'investissement continue sa progression pour atteindre 568 millions d'euros. Soit une nouvelle hausse de 9%. Les investissements se concentrent en priorité sur les machines de tri (44%) et le matériel de collecte (27%). Le reste sert à moderniser les bâtiments (12%), à la numérisation (15%) et autres investissements liés à la production (2%).

Les entreprises du secteur ont de plus en plus de mal à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux. Ceci est particulièrement vrai pour la filière papiers-cartons et pour les plastiques de basse qualité. Certaines entreprises en difficulté sont rachetées, la concentration du secteur se poursuit, avec un univers du recyclage estimé à 2 000 établissements et 1000 entreprises en 2018. C'est 100 entreprises de moins et 50 établissements de moins dédiés au recyclage qu'en 2017.

De nouveaux défis en 2019 pour pérenniser les filières

Les choses ne s'arrangent pas en 2019. Seulement 50 % des entreprises interrogées par Federec pensent que l'année sera positive pour le secteur. Et seuls 15 % d'entre elles s'attendent à un accroissement du chiffre d'affaires pour l'année.

Les entreprises sont confrontées à un nouveau problème : l'enfouissement de leurs déchets ultimes. « *Quand on fait du tri, quel que soit le matériau, on a des résidus que l'on peut qualifier d'ultimes : on ne peut plus les valoriser car ils sont trop petits, trop mélangés, trop imbriqués* », explique Jean-Philippe Carpentier .



www.techniques-ingénieur.fr

Pays : France

Dynamisme : 10



[Visualiser l'article](#)

On aimeraient les valoriser énergétiquement par l'incinération ou par les combustibles solides de récupération (CSR), mais en absence de capacités disponibles, la profession se tourne vers l'enfouissement.»

Petit problème pour les recycleurs : la loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit une réduction de stockage des déchets inertes de 50% d'ici 2025. Dans certaines régions, les capacités disponibles sont saturées par les contrats de long-terme avec les collectivités locales. « *Certains acteurs ont dû arrêter leur activité car ils ne pouvaient plus éliminer les déchets ultimes, s 'indigne Jean-Philippe Carpentier. Cette crise qui a commencé fin 2018 se retrouve pleinement en 2019 et s'accentue. »*

Pour Federec, la voie à suivre pour ne pas « *tuer le secteur du recyclage en France* » est de favoriser l'utilisation des combustibles solides de récupération (CSR) en France. La technologie peine toujours à se développer. Malgré une capacité de production d'environ 900 000 tonnes, seulement 274 000 tonnes ont été consommées en 2018, en baisse de 6%.



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore

Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage (Federec).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours oblige, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l'agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).



Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%
Plastiques	904	900	+ 0,4%



Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.

www.batiment-entretien.fr

Pays : France

Dynamisme : 4



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Traitement et valorisation des déchets. 2018, un millésime compliqué pour les recycleurs



Les chiffres annuels de Federec confirme une bonne tenue de l'activité en 2018, mais anticipent turbulences et disparités pour les prochains exercices.

Comme chaque année à pareille époque les professionnels du recyclages, toutes filières confondues et réunis au sein de Federec – La fédération des entreprises de recyclage - ont dressé le bilan de leurs activités pour 2018 et se sont projetés sur les mois à venir.

Coté bilan les chiffres sont plutôt contrastés. Si d'une façon générale l'activité a été soutenue, enregistrant une progression de 2% en volumes collectés (107 M de t contre 105 M de t en 2017) pour un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros, certains secteurs ont particulièrement souffert. C'est le cas notamment des filières plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux qui ont été particulièrement touchées. Les professionnels estiment que « La filière papiers-cartons, est dans une situation préoccupante, voire catastrophique au niveau européen. Alors que le tonnage de papiers-cartons triés et revendu a chuté de 4,6 %, la baisse affecte également l'activité de recyclage des cartons (- 4,1 % avec 4,7 Mt de cartons collectés et triés) » alerte Pascal Gennevière, président de Federec papiers-cartons.

Des investissements en hausse

www.batiment-entretien.fr

Pays : France

Dynamisme : 4



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

La situation de la filière plastique est elle aussi très compliquée. A la décision de la Chine d'augmenter ses standards de qualité, sont venus s'ajouter des objectifs européens et des décisions nationales courant 2018, qui ont durci une situation déjà extrêmement tendue. « Malgré tout, les industriels du secteur réussissent à s'adapter en réorientant leurs flux, en améliorant le tri, mais aussi en investissant dans des outils de tri ou de régénération » insiste pour sa part Jean-Philippe Carpentier, président de Federec qui met en avant les investissements importants réalisés par les industriels du secteur.

En 2018 le millier d'entreprises du recyclage ont consacré 6,3% du chiffre d'affaires global du secteur – soit 568 M€- à des investissement en modernisation et extension de leurs sites, soit une hausse de 9% par rapport à l'année 2017.

Les chiffres clés du recyclage en France

1000 entreprises et 2000 sites

28 800 emplois directs dont 85% en CDI

107 M de t de matières collectées

9 milliards d'euros de chiffre d'affaires

21 M de t de CO2 évitées



L'ESSENTIEL MATIÈRES PREMIÈRES



Recyclage UNE ANNÉE, CONTRASTÉE

Perspectives mitigées pour les recycleurs. «Derrière la forte activité de nos entreprises en 2018, année marquée par une hausse des volumes collectés, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières premières issues du recyclage sur les marchés nationaux et internationaux», observe Jean-Philippe Carpentier, le président de la Fédération des entreprises du recyclage (Federec). Le tonnage collecté en 2018 est estimé à 107 298 millions de tonnes (Mt), en augmentation de 2,1 % sur un an. Mille entreprises étaient recensées, contre 1 100 un an plus tôt, preuve de la poursuite de la concentration du secteur.

Les volumes de textiles (+ 7,2 %) et de bois (+ 6,5 %) recueillis ont enregistré les plus fortes progressions en 2018, et 12,9 millions de tonnes de métaux ont été récupérées, en hausse de 1 %. La filière a réalisé un chiffre d'affaires de 2,4 millions d'euros. La production des aciéristes européens s'est élevée à 167,4 Mt (soit 9,3 % de la production mondiale), dont 15,4 Mt pour la France (9,2 %). Les ferrailles représentent 56 % des matières premières utilisées pour produire de l'acier. Les consommateurs de cuivre ont des niveaux de stock importants et limitent leurs achats.

Dans le bâtiment, 41,6 millions de tonnes de déchets ont été collectées par les entreprises de recyclage en 2018 (+2,9 %),

pour un chiffre d'affaires en légère hausse de 3 %, à 1,83 milliard d'euros, sous l'effet d'une augmentation du prix des prestations de collecte et de traitement facturées aux détenteurs des déchets. Un nouveau cadre réglementaire est prévu dans le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire.

Les volumes de plastique récupérés en 2018 sont, eux, stables (904 000 tonnes). Le chiffre d'affaires de la filière a perdu 4,5 %, à 188 millions d'euros. Les restrictions imposées par la Chine au début de l'année ont provoqué une baisse des exportations. La demande pour le PET clair et le PEHD était orientée à la hausse, tandis que des volumes de PET foncé, destinés au marché chinois, ont été redistribués en Europe. La Chine s'est aussi totalement fermée aux flux européens de papiers-cartons en 2019, après une année difficile pour ce segment. En France, la chute des prix du carton et la baisse des volumes font plonger de 26 % le chiffre d'affaires, à 729 millions d'euros.

Le stockage des produits, tous types confondus, inquiète la profession. Une carence de capacités d'enfouissement de déchets ultimes comprise entre 600 000 et 800 000 tonnes est estimée pour 2019. Seuls 50 % des entrepreneurs interrogés par Federec pensent que l'année sera positive pour le secteur, contre 77 % en 2018 et 90 % en 2017. **FRANCK STASSI**

www.usinenouvelle.com



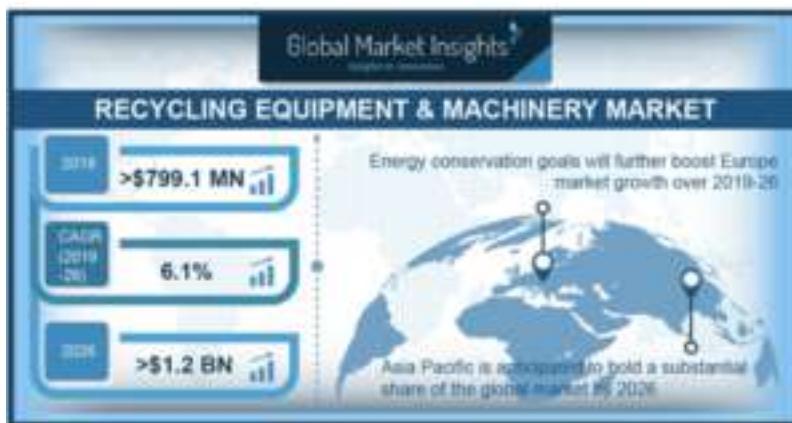
Un avenir radieux pour le matériel de recyclage

Malgré des événements conjoncturels et politiques mondiaux, censés affaiblir l'industrie du recyclage, le marché des équipements conserve sa dynamique. Une croissance mondiale est annoncée autour de +6 % entre 2019 et 2026 pour un volume de ventes de matériel de recyclage, estimé à plus d'un milliard de dollars. L'Europe reste un marché moteur. Un focus sur la France en témoigne.

A l'échelle mondiale, selon une nouvelle étude publiée en novembre 2019 par Global Market Insight (GMM), l'industrie du matériel de recyclage a atteint en 2018, près de 800 millions de dollars de chiffre d'affaires. Et d'ici à 2026, ce marché devrait afficher plus de 1,2 milliard de dollars. Il y a un an, GMM avait réalisé une enquête sur le même thème. La progression se confirme un an après, avec toutefois des nuances sur les paramètres de croissance et les filières les plus concernées. Les matériels de recyclage sont désormais présents dans de nombreux secteurs comme l'électronique, l'automobile ou la construction. Si les pays émergents commencent seulement à investir dans du matériel de recyclage, la prise de conscience du réchauffement climatique pousse de nombreux Etats à mettre en œuvre des stratégies environnementales orientées sur la gestion des déchets. Avec comme conséquence, de multiplier les investissements dans les sites de traitement. Les principaux constructeurs interrogés s'adaptent à cette croissance. Parmi eux, figurent Danieli Centro Recycling, Lefort, Mortia Holdings Corporation, MTB Recycling, Forrec Srl Recycling Systems, BHS Sonthofen, Indromec Spa, Suny Group, Roter Recycling, Vecoplan AG, Shred-Tech Corporation, Gamma Meccanica S.P.A. Pour certains constructeurs, cela conduit à rallonger la durée moyenne de livraison (passant à 12 ou 18 mois). Pour d'autres, cela amène à investir dans l'extension de sites, la création de bureaux ou d'usines dans les pays demandeurs.

Réglementation et construction

Les facteurs de croissance sont nombreux : le renforcement des réglementations en Europe sur le recyclage des plastiques et l'économie circulaire, les avantages économiques et énergétiques à recycler les métaux, le développement des activités de construction en Asie Pacifique, la croissance de l'industrie automobile dans les pays émergents. En effet, la consommation des matières recyclées dans l'automobile (composants électroniques, habitacles, pièces cachées et externes...) ne fait que grandir et susciter de la demande. En parallèle, les stratégies gouvernementales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre conduisent des pays, et pas seulement en Europe, à soutenir une demande pour des métaux issus du recyclage. Ainsi, en Inde, le ministère de l'Environnement vient de renforcer sa politique en 2019 qui impose un taux de recyclage de 90 % dans l'automobile. Ce type de mesure devrait entraîner la création de nombreux sites de traitement et de recyclage dans tout le pays, et impliquera le développement des outils industriels et des process à moyen terme.



Etude sur le marché des équipements pour le recyclage publiée en novembre 2019

Les autres secteurs, comme l'emballage, le BTP, l'électronique, le médical ne sont pas épargnés, à la fois générateurs de déchets recyclables et consommateurs de matières recyclées. L'étude du marché mondial montre que dans l'industrie électrique et électronique, les matières recyclées sont entre autres utilisées dans la fabrication d'isolants pour câbles, d'accessoires pour les réfrigérateurs, d'ordinateurs, de coques TV et de smartphones. De la même façon, le calcin (broyage du verre usagé) est de plus en plus plébiscité par les producteurs verriers d'emballages et de bouteilles. Autant de développements qui incitent à de nouveaux investissements dans du matériel de tri et de recyclage du verre.

Pourtant, l'engouement n'est pas encore totalement généralisé. Le manque de conscience et de sensibilisation des consommateurs représente pour le marché mondial du recyclage, un véritable challenge. Le degré d'acceptation d'un produit en matière recyclée demeure un frein pour l'industrie du recyclage. Le problème porte notamment sur les matières plastiques. Une fois régénérées, sont-elles aussi résistantes, durables et dénuées de tout risque de contamination ? Le gain de confiance du consommateur va sans doute prendre du temps même si les gouvernements ont déjà renforcé leurs programmes de gestion de déchets.

Presse à balle indétrônable

Tous les matériels sont concernés : presse-cisaille, broyeur, déchiqueteur, presse à balles, granulateur. Toutefois la reine des équipements reste indétrônable. La presse à balles pourrait ainsi surpasser tous les autres équipements d'ici à 2026, avec des estimations de l'ordre de 420 millions de dollars contre un marché de 270 millions en 2018. Cette dynamique sur ce segment est essentiellement due aux gisements croissants de déchets plastiques qu'il faut pré-traiter en vue de leur recyclage. En seconde position, le marché des broyeurs pourrait atteindre d'ici sept ans, 280 millions de dollars, alors qu'il tourne actuellement autour de 170 millions. La demande croissante de pneus tout terrain explique cette tendance, et des pays comme le Brésil, l'Inde et la Chine poursuivent le développement du secteur minier.



Sur la liste des matériaux à recycler, les plastiques représentent plus de la moitié du marché des équipements de recyclage en 2018. Pourtant en termes de tonnages, ce ne sont pas les plus imposants. En Europe, plus de 25 millions de tonnes de déchets plastiques ont été collectées en 2016. Mais seulement 8,5 millions de tonnes recyclées. Les emballages comptent pour 60 % de ce gisement collecté. Plusieurs pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou la France proposent désormais de réduire drastiquement l'emploi des emballages plastiques. L'image négative que renvoie le déchet plastique depuis quelques années, parce qu'insuffisamment collecté et polluant l'environnement, est un facteur contribuant au développement des équipements de recyclage. A cela, s'ajoutent les interdictions réglementaires de mettre ces déchets en enfouissement.

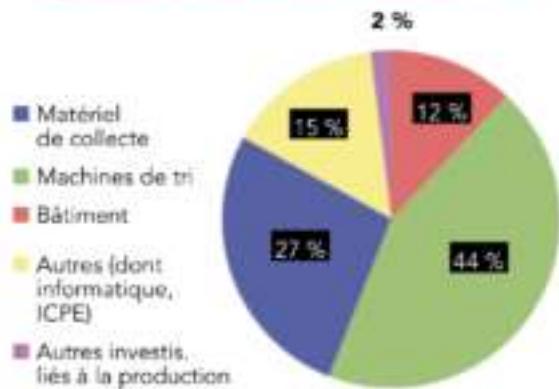
Les métaux ferreux et non ferreux correspondent à la deuxième plus grande part de marché pour l'industrie de l'équipement du recyclage. Raisons principales : l'urbanisation et l'industrialisation croissantes dans le monde entraînent une augmentation de la demande de métaux et a fortiori de matières recyclées. La réduction de la consommation énergétique joue également un rôle dans la préférence pour le recyclage. Cela concerne plus spécifiquement le recyclage des déchets métalliques et plastiques, moins énergivore que la production de matières vierges.

Investissements français en hausse

Les inquiétudes se sont amplifiées ces derniers mois sur les perspectives d'activité en Europe, mais les investissements continuent. La France a connu une année 2018 positive avec une augmentation des volumes collectés de 2 % à 107 millions de tonnes, selon les derniers chiffres de [Federec](#). Cela n'empêche pas les disparités entre des filières bois et déchets organiques bien portantes, y compris en 2019, et un marché des plastiques et des métaux assez crispé. Avec un chiffre d'affaires stable à 9 milliards d'euros, par rapport à 2017, l'industrie du recyclage a toutefois poursuivi ses investissements, en croissance de 9 %. Le montant global engagé par les recycleurs français s'est élevé l'an dernier à 568 millions d'euros, soit 6,3 % du chiffre d'affaires global. Malgré des tensions visibles dans plusieurs secteurs, la profession a ainsi fortement investi dans des outils de production (tri essentiellement) et du matériel de collecte. Ces investissements correspondaient pour plus de la moitié à du renouvellement de parc de machines et à l'achat ou à l'agrandissement de locaux. En France comme ailleurs en Europe, la restriction des exportations de déchets, les problèmes de débouchés, les saturations de stockage pour les déchets ultimes, incite à vouloir faire mieux, à produire une meilleure qualité de matière, et à déployer la filière de valorisation énergétique, à travers la préparation des combustible solides de récupération, issus de déchets.



Répartition des investissements en 2018



En 2018, les investissements se sont élevés à 568 millions d'euros dans le recyclage en France (source : [Federec](#))

Pressentie il y a un an comme un territoire en mutation, la région Asie Pacifique est en train de confirmer son rôle majeur à moyen terme dans le recyclage à travers l'équipement de ses sites de traitement de déchets. La Chine a enregistré en 2017, une hausse de 11 % du recyclage des plastiques et des métaux. Depuis que le pays a interdit l'importation de plusieurs catégories de déchets du monde entier, les pays voisins se retrouvent à prendre en charge ces gisements. Moins équipés actuellement en infrastructures, ces Etats devraient investir plus massivement à terme, même s'ils montrent également une volonté de restreindre les importations de déchets. Aujourd'hui, la situation commerciale devient instable depuis la fermeture des frontières en Asie. Mais personne ne peut vraiment dire comment cela se passera dans deux ou trois ans. Une chose est sûre : les déchets générés dans ces pays vont sans doute bénéficier d'un traitement plus sûr et efficace, pour favoriser un recyclage sur place.



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore

Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage (Federec).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours oblige, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).



Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%
Plastiques	904	900	+ 0,4%



Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore

Déchets

Le 04 novembre 2019 par Stéphanie Senet

Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage ([Federec](#)).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours obligé, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'Investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l'agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de



recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).

Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%



Plastiques	904	900	+ 0,4%
Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.

www.euractiv.fr
Pays : France
Dynamisme : 2



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore



L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2 % des matières collectées en 2018, selon le bilan de la [Fédération des entreprises du recyclage \(Federec\)](#). Un article de notre partenaire, *le Journal de l'environnement*.

Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. À contrario, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectées en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2 % de mieux que l'année précédente. Baisse des cours oblige, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1 %. « Derrière la forte activité de nos entreprises, l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux », résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3 %. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l'agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance : le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2 050 à 2 000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6 %. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28 810 salariés, dont 85 % en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2 %, du bois (+6,5 %), ainsi que des déchets organiques (+2,9 %), du bâtiment (+2,7 %), et du verre (+2,4 %).

Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5 % des volumes triés et revendus. « Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1 %, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018 », observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017 , la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904 000 t, en hausse de 0,4 %) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5 %). En cause, la politique chinoise — étendue à l'Indonésie et aux Philippines — de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. « La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri », souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

www.agrobiosciences.org

Pays : France

Dynamisme : 4



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Le recyclage bientôt au rebut ?

Au bord de l'asphyxie, la filière française de collecte et de recyclage des déchets ? C'est ce qu'indiquent plusieurs articles récents. « Ciel assombri », « nuages à l'horizon », « crise ouverte » ... De la Tribune aux Echos en passant par Emballages magazine, le constat est unanime : le marché du recyclage fait grise mine. Un paradoxe à l'heure où tri et collecte semblent progresser. Et des bizarries, il y en a bien d'autres dans cette revue de presse réalisée par Laura Martin-Meyer et Valérie Péan (Mission Agrobiosciences-Inra).

Ciel bleu en Chine, horizon bouché en France

Commençons par faire le tri dans les chiffres. La filière recyclage, qui a sa fédération (la Federec), a collecté l'an passé 107 millions de tonnes de déchets (Environnement magazine, le 30 octobre 2019), sur les 325 millions de tonnes produits par les ménages, les collectivités et les entreprises (Ademe et Eurostat). Un "ramassage" en hausse – 2 millions de tonnes supplémentaires en un an - qui est, cela dit, moins dû à un civisme plus grand qu'à la croissance du secteur "construction", énorme pourvoyeur de résidus et autres gravats, à hauteur de 227 millions de tonnes.

Collecter, c'est bien, mais qu'en est-il exactement du taux de recyclage [] ? En la matière, la France est à la ramasse. 37% seulement des ordures ménagères, par exemple, contre une moyenne européenne de 40% et des pointes à 63 ou 62 % pour l'Allemagne et l'Autriche (Agence européenne pour l'environnement). Même chose pour les emballages plastiques, dont 26% seulement sont collectés et recyclés (Citeo). Le reste ? Direction la décharge ou l'incinérateur.

Mais il y a plus grave. Car depuis la fin de l'année 2018, la filière qui compte un millier d'entreprises, en majorité des TPE-PME, connaît une conjoncture pour le moins dégradée. Première raison : la toute nouvelle fibre écolo de la Chine, qui refuse désormais d'être le dépotoir de l'Occident, comme l'indiquait Le Point, le 21 janvier 2018. Explications. Premier importateur mondial de déchets et matières recyclées, Pékin constituait jusque-là le débouché rêvé des collecteurs français, européens et américains. En cause, une main d'œuvre peu chère pour le tri et la souplesse de ses normes environnementales pour les produits recyclés, dont elle était friande. Sous le doux nom d'opération "Ciel bleu", le gouvernement de Xi Jinping a en effet décidé, depuis 2013, de céder sa place de leader mondial des émetteurs de gaz à effet de serre (28% du total planétaire), pour gagner en santé publique et paix sociale, mais aussi devenir le premier exportateur d'énergies renouvelables et autres niches du développement durable. Résultat, le 1er janvier 2018, la fermeture brutale de ses frontières à plus d'une vingtaine de déchets solides, jugés impurs ou non recyclables : certaines matières plastiques, des matériaux textiles, et autres métaux ou papiers. Un vrai tsunami pour les entreprises occidentales qui ont alors détourné le flux vers l'Asie du Sud-est, d'ores et déjà saturée. Faute de ce débouché extra-européen, les entreprises françaises notamment croulent sous les invendus, ce qui ne manque pas de faire chuter les cours.

Le 30 octobre 2019, la Tribune listait les secteurs les plus en crise, qui voient leur chiffre d'affaires baisser : les plastiques, les papiers-cartons et les métaux ferreux ou non. Car à cette fermeture de l'Empire du milieu, s'ajoutent d'autres scories. Pour les papiers et cartons, la France, pourtant championne en la matière, voit de manière inédite son taux de collecte baisser de 4,6% en 2018. La faute à Internet : les Français utilisant de moins en moins ces matériaux, plusieurs centres de tri risquent de fermer. Plus, en raison de la cessation d'activités de plusieurs entreprises papetières, les stocks de papier recyclé ne trouvent plus preneurs. Quant au secteur du métal, qui connaît également une baisse conjuguée de la collecte et des prix, il subit, lui, le ralentissement du marché automobile.

www.agrobiosciences.org

Pays : France

Dynamisme : 4



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Voilà bien un paradoxe : où quand la sobriété nouvelle de nos sociétés, via la prise de conscience des dégâts du consumérisme ou plus bêtement en raison d'une perte de pouvoir d'achat, met en péril une filière clé du développement durable.



Média : France Inter

Émission : Le Journal de 8h

Journalistes : Sandy Dauphin et Florence Paracuellos

Date : 04/11/2019

Sujet : La Chine ne veut plus être la poubelle du monde. Elle était le 1er marché des déchets recyclables jusqu'à ce qu'elle ferme sa filière au plastique puis au carton.

En France, 80% du carton usagé est collecté, mais une partie n'a pas de solution de recyclage, il y a un manque de papeterie. Interview de Pascal Geneviève, président de la branche cartons de la fédération des recycleurs Federec.

Durée : 1 minute 37



2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore

Déchets

par Stéphanie Senet

Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage (Federec).



Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par Federec. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours obligé, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression de 1,6%. Fin 2018, les filières de



recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).

Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*», observe Federec. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017, la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*», souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés en 2018	Tonnages collectés en 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%



Plastiques	904	900	+ 0,4%
Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.



LE JOURNAL DES ENTREPRISES

ENVIRONNEMENT

Les entreprises du recyclage sur la défensive, après une année 2018 « globalement positive »

31 octobre 2019

La filière française du recyclage entre deux eaux. Selon la Federec, fédération des entreprises du secteur, l'année 2018 fut, certes, « globalement positive » : les volumes collectés (107 millions de tonnes) sont en hausse de 1,9 % sur un an, les emplois (28 810 salariés) de +1,6 % (notamment en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) et les investissements (568 M€) bondissent de 9 %. Mais le CA des entreprises s'est tassé (9,04 Mds€, -1 %) et le secteur se concentre (50 établissements en moins). Certaines filières sont ainsi "plus que jamais dans la tourmente" (papiers-cartons et plastiques notamment) et de "réelles inquiétudes" planent sur 2019 (durcissement des importations en Asie, conjoncture morose dans la construction et évolutions réglementaires en France).



ENVIRONNEMENT

Les entreprises du recyclage sur la défensive, après une année 2018 « globalement positive »

31 octobre 2019

La filière française du recyclage entre deux eaux. Selon la Federec, fédération des entreprises du secteur, l'année 2018 fut, certes, « globalement positive » : les volumes collectés (107 millions de tonnes) sont en hausse de 1,9 % sur un an, les emplois (28 810 salariés) de +1,6 % (notamment en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) et les investissements (568 M€) bondissent de 9 %. Mais le CA des entreprises s'est tassé (9,04 Mds€, -1 %) et le secteur se concentre (50 établissements en moins). Certaines filières sont ainsi "plus que jamais dans la tourmente" (papiers-cartons et plastiques notamment) et de "réelles inquiétudes" planent sur 2019 (durcissement des importations en Asie, conjoncture morose dans la construction et évolutions réglementaires en France).



LE JOURNAL DES ENTREPRISES

ENVIRONNEMENT

Les entreprises du recyclage sur la défensive, après une année 2018 « globalement positive »

31 octobre 2019

La filière française du recyclage entre deux eaux. Selon la Federec, fédération des entreprises du secteur, l'année 2018 fut, certes, « globalement positive » : les volumes collectés (107 millions de tonnes) sont en hausse de 1,9 % sur un an, les emplois (28 810 salariés) de +1,6 % (notamment en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) et les investissements (568 M€) bondissent de 9 %. Mais le CA des entreprises s'est tassé (9,04 Mds€, -1 %) et le secteur se concentre (50 établissements en moins). Certaines filières sont ainsi "plus que jamais dans la tourmente" (papiers-cartons et plastiques notamment) et de "réelles inquiétudes" planent sur 2019 (durcissement des importations en Asie, conjoncture morose dans la construction et évolutions réglementaires en France).



ENVIRONNEMENT

Les entreprises du recyclage sur la défensive, après une année 2018 « globalement positive »

31 octobre 2019

La filière française du recyclage entre deux eaux. Selon la Federec, fédération des entreprises du secteur, l'année 2018 fut, certes, « globalement positive » : les volumes collectés (107 millions de tonnes) sont en hausse de 1,9 % sur un an, les emplois (28 810 salariés) de +1,6 % (notamment en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) et les investissements (568 M€) bondissent de 9 %. Mais le CA des entreprises s'est tassé (9,04 Mds€, -1 %) et le secteur se concentre (50 établissements en moins). Certaines filières sont ainsi "plus que jamais dans la tourmente" (papiers-cartons et plastiques notamment) et de "réelles inquiétudes" planent sur 2019 (durcissement des importations en Asie, conjoncture morose dans la construction et évolutions réglementaires en France).



LE JOURNAL DES ENTREPRISES

ENVIRONNEMENT

Les entreprises du recyclage sur la défensive, après une année 2018 « globalement positive »

31 octobre 2019

La filière française du recyclage entre deux eaux. Selon la Federec, fédération des entreprises du secteur, l'année 2018 fut, certes, « globalement positive » : les volumes collectés (107 millions de tonnes) sont en hausse de 1,9 % sur un an, les emplois (28 810 salariés) de +1,6 % (notamment en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) et les investissements (568 M€) bondissent de 9 %. Mais le CA des entreprises s'est tassé (9,04 Mds€, -1 %) et le secteur se concentre (50 établissements en moins). Certaines filières sont ainsi "plus que jamais dans la tourmente" (papiers-cartons et plastiques notamment) et de "réelles inquiétudes" planent sur 2019 (durcissement des importations en Asie, conjoncture morose dans la construction et évolutions réglementaires en France).



LE JOURNAL DES ENTREPRISES

ENVIRONNEMENT

Les entreprises du recyclage sur la défensive, après une année 2018 « globalement positive »

31 octobre 2019

La filière française du recyclage entre deux eaux. Selon la Federec, fédération des entreprises du secteur, l'année 2018 fut, certes, « globalement positive » : les volumes collectés (107 millions de tonnes) sont en hausse de 1,9 % sur un an, les emplois (28 810 salariés) de +1,6 % (notamment en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) et les investissements (568 M€) bondissent de 9 %. Mais le CA des entreprises s'est tassé (9,04 Mds€, -1 %) et le secteur se concentre (50 établissements en moins). Certaines filières sont ainsi "plus que jamais dans la tourmente" (papiers-cartons et plastiques notamment) et de "réelles inquiétudes" planent sur 2019 (durcissement des importations en Asie, conjoncture morose dans la construction et évolutions réglementaires en France).



ENVIRONNEMENT

Les entreprises du recyclage sur la défensive, après une année 2018 « globalement positive »

31 octobre 2019

La filière française du recyclage entre deux eaux. Selon la Federec, fédération des entreprises du secteur, l'année 2018 fut, certes, « globalement positive » : les volumes collectés (107 millions de tonnes) sont en hausse de 1,9 % sur un an, les emplois (28 810 salariés) de +1,6 % (notamment en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) et les investissements (568 M€) bondissent de 9 %. Mais le CA des entreprises s'est tassé (9,04 Mds€, -1 %) et le secteur se concentre (50 établissements en moins). Certaines filières sont ainsi "plus que jamais dans la tourmente" (papiers-cartons et plastiques notamment) et de "réelles inquiétudes" planent sur 2019 (durcissement des importations en Asie, conjoncture morose dans la construction et évolutions réglementaires en France).



ENVIRONNEMENT

Les entreprises du recyclage sur la défensive, après une année 2018 « globalement positive »

31 octobre 2019

La filière française du recyclage entre deux eaux. Selon la Federec, fédération des entreprises du secteur, l'année 2018 fut, certes, « globalement positive » : les volumes collectés (107 millions de tonnes) sont en hausse de 1,9 % sur un an, les emplois (28 810 salariés) de +1,6 % (notamment en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) et les investissements (568 M€) bondissent de 9 %. Mais le CA des entreprises s'est tassé (9,04 Mds€, -1 %) et le secteur se concentre (50 établissements en moins). Certaines filières sont ainsi "plus que jamais dans la tourmente" (papiers-cartons et plastiques notamment) et de "réelles inquiétudes" planent sur 2019 (durcissement des importations en Asie, conjoncture morose dans la construction et évolutions réglementaires en France).



ENVIRONNEMENT

Les entreprises du recyclage sur la défensive, après une année 2018 « globalement positive »

31 octobre 2019

La filière française du recyclage entre deux eaux. Selon la Federec, fédération des entreprises du secteur, l'année 2018 fut, certes, « globalement positive » : les volumes collectés (107 millions de tonnes) sont en hausse de 1,9 % sur un an, les emplois (28 810 salariés) de +1,6 % (notamment en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) et les investissements (568 M€) bondissent de 9 %. Mais le CA des entreprises s'est tassé (9,04 Mds€, -1 %) et le secteur se concentre (50 établissements en moins). Certaines filières sont ainsi "plus que jamais dans la tourmente" (papiers-cartons et plastiques notamment) et de "réelles inquiétudes" planent sur 2019 (durcissement des importations en Asie, conjoncture morose dans la construction et évolutions réglementaires en France).



ENVIRONNEMENT

Les entreprises du recyclage sur la défensive, après une année 2018 « globalement positive »

31 octobre 2019

La filière française du recyclage entre deux eaux. Selon la Federec, fédération des entreprises du secteur, l'année 2018 fut, certes, « globalement positive » : les volumes collectés (107 millions de tonnes) sont en hausse de 1,9 % sur un an, les emplois (28 810 salariés) de +1,6 % (notamment en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) et les investissements (568 M€) bondissent de 9 %. Mais le CA des entreprises s'est tassé (9,04 Mds€, -1 %) et le secteur se concentre (50 établissements en moins). Certaines filières sont ainsi "plus que jamais dans la tourmente" (papiers-cartons et plastiques notamment) et de "réelles inquiétudes" planent sur 2019 (durcissement des importations en Asie, conjoncture morose dans la construction et évolutions réglementaires en France).



ENVIRONNEMENT

Les entreprises du recyclage sur la défensive, après une année 2018 « globalement positive »

31 octobre 2019

La filière française du recyclage entre deux eaux. Selon la Federec, fédération des entreprises du secteur, l'année 2018 fut, certes, « globalement positive » : les volumes collectés (107 millions de tonnes) sont en hausse de 1,9 % sur un an, les emplois (28 810 salariés) de +1,6 % (notamment en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) et les investissements (568 M€) bondissent de 9 %. Mais le CA des entreprises s'est tassé (9,04 Mds€, -1 %) et le secteur se concentre (50 établissements en moins). Certaines filières sont ainsi "plus que jamais dans la tourmente" (papiers-cartons et plastiques notamment) et de "réelles inquiétudes" planent sur 2019 (durcissement des importations en Asie, conjoncture morose dans la construction et évolutions réglementaires en France).

www.journaldel'environnement.net

Pays : France

Dynamisme : 13



Page 1/3[Visualiser l'article](#)

2018, année mi-figue mi-raisin pour le recyclage tricolore



Quand le recyclage des papiers-cartons dégringole

L'année 2018 s'avère globalement positive pour le recyclage français, avec une légère progression de 2% des matières collectées en 2018, selon le bilan dressé le 30 octobre par la Fédération des entreprises du recyclage (Federec).

Tirés par une activité industrielle et une consommation soutenues, les secteurs des textiles, bois, verre ainsi que les déchets organiques et du bâtiment ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu l'an dernier. *A contrario*, les filières des plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux sont plus chancelantes.

Au total, 107 millions de tonnes de déchets ont été collectés en 2018, selon le bilan présenté par **Federec**. Soit 2% de mieux que l'année précédente. Baisse des cours oblige, le chiffre d'affaires n'a pas suivi cette progression. S'élevant à 9 milliards d'euros, il affiche une très légère baisse de 1%. «*Derrière la forte activité de nos entreprises l'an dernier, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières recyclées sur les marchés nationaux et internationaux*», résume Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération.

Bonne année pour l'investissement

Bonne nouvelle, le secteur investit plus largement dans la modernisation des équipements, avec une enveloppe totale de 568 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,3%. La plupart des investissements se sont tournés vers le renouvellement des machines de tri et du matériel de collecte et vers l agrandissement des locaux.

Concentration sans conséquence sur l'emploi

Deuxième tendance: le secteur poursuit sa concentration avec une baisse du nombre de sites exploités de 2.050 à 2.000 en 2018. Une évolution sans conséquence sur l'emploi qui enregistre une légère progression

www.journaldel'environnement.net

Pays : France

Dynamisme : 13



Page 2/3

[Visualiser l'article](#)

de 1,6%. Fin 2018, les filières de recyclage employaient 28.810 salariés, dont 85% en contrat à durée indéterminée.

Bien sûr, toutes les filières ne sont pas logées à la même enseigne. L'embellie est seulement au rendez-vous des secteurs du textile, dont la collecte des déchets progresse de 7,2%, du bois (+6,5%), ainsi que des déchets organiques (+2,9%), du bâtiment (+2,7%), et du verre (+2,4%).

Dégringolade des papiers-cartons

En revanche, les papiers-cartons sont dans une situation catastrophique au niveau européen, avec une baisse en France de 4,5% des volumes triés et revendus. «*Fait nouveau, la baisse affecte aussi l'activité de recyclage des cartons, à hauteur de 4,1%, avec 4,7 millions de tonnes de déchets collectés et triés en 2018*» , observe **Federec**. Le prix du carton atteint son plus bas niveau depuis 10 ans.

Fragiles plastiques

Déjà fragile en 2017 , la filière plastique reste aussi extrêmement tendue. Les volumes collectés restent stables (904.000 t, en hausse de 0,4%) mais le chiffre d'affaires dégringole à 188 M€ (-4,5%). En cause, la politique chinoise –étendue à l'Indonésie et aux Philippines- de restriction des importations de matières recyclées, qui accroît la difficulté de trouver des exutoires pour les plastiques triés. Une difficulté accrue par l'objectif de diviser par deux les volumes stockés, en particulier les refus de tri, d'ici à 2025. «*La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus de tri*» , souligne Jean-Philippe Carpentier, dont la fédération demande au gouvernement de faciliter les traitements alternatifs, dont la valorisation énergétique.

	Tonnages collectés 2018	Tonnages collectés 2017	Variation entre 2017 et 2018
Déchants du bâtiment (déchets non dangereux et déchets industriels banals)	41.600	41.490	+ 2,7%
Déchets organiques	31.800	30.900	+ 2,9%
Métaux ferreux	12.900	12.838	+ 0,5%
Papiers cartons	6.961	7.290	- 4,5%
Bois	6.827	6.410	+ 6,5%
Palettes	1.665	1.665	0 %
Verre	2.400	2.340	+ 2,4%
Métaux non ferreux	1.905	1.969	- 3,3%

www.journaldel'environnement.net

Pays : France

Dynamisme : 13



Page 3/3

[Visualiser l'article](#)

Plastiques	904	900	+ 0,4%
Textiles	239	223	+ 7,2%
Solvants	97	94	+ 3,2%
Total	107.298	105.019	+ 2,1%

Peut mieux faire. Les pays de l'Union européenne doivent recycler plus et mieux, selon un rapport publié le 28 octobre par l'Agence européenne de l'environnement (AEE). L'institution pointe en particulier le recyclage des déchets électriques et électroniques, dont seulement 40% de la production annuelles (10,3 Mt) est collecté, ainsi que des plastiques dont seulement 17% sont réutilisés ou recyclés dans l'UE selon l'agence, qui s'appuie sur des données datant de 2015.

Comment décharger la plaine de déchets de Carrières sous Poissy?

La secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, Brune Poirson, se rend à Carrières-sous-Poissy, lundi, pour encourager le nettoyage du site et expliquer comment elle compte éviter que ce genre de situation se reproduise.



La décharge de Carrières-sous-Poissy (Yvelines), en septembre 2019. (ALEXANDRE BERTHAUD / FRANCE BLEU / RADIO FRANCE)

La décharge sauvage de Carrières-sous-Poissy (Yvelines) ressemble à une immense marée de déchets . Il y a sur place près 8 000 tonnes de déchets abandonnés dans une ancienne plaine maraîchère : des gravats, des barres de fer, des plaques de placo, d'amiante... Un inventaire fait l'an dernier estime à 35 000 m³ de déchets, principalement du bâtiment. Or c'est la seule filière à qui l'on n'applique pas le principe pollueur-payeur.

Un éco organisme pour le BTP

Brune Poirson, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, vient lundi 4 novembre sur place pour expliquer l'une des mesures de sa loi contre le gaspillage , celle qui veut créer un éco organisme pour le BTP. Un éco organisme, c'est par exemple Citéo pour nos emballages. Le petit point vert avec une flèche sur les paquets et les emballages veut dire que vous payez une éco contribution. Cet argent sert à financer, l'éco organisme Citéo qui doit organiser la collecte, le recyclage et même l'éco conception de nos emballages. Il s'agit de faire la même chose avec le bâtiment : on achète un pot de peinture

www.francetvinfo.fr

Pays : France

Dynamisme : 102



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

ou des plaques de placo, il y aura une contribution de quelques centimes d'euros par produit pour financer cette nouvelle filière.

Evidemment, les plus touchés seront les artisans. En contrepartie, la loi prévoit de leur rendre l'accès aux déchetteries gratuites et d'étendre les horaires d'ouverture. Mais là, ce sont les collectivités qui gèrent ces déchetteries qui se demandent comment elles vont faire. D'autant que la collecte des déchets du bâtiment a augmenté de 2% l'an dernier, selon les derniers chiffres de Federec . Mais l'idée est de ne plus retrouver les gravats du chantier de son appartement dans la nature.

Gérer l'existant

Cet éco organisme dédié aux déchets du bâtiment aura aussi pour mission de gérer l'existant et contribuer à enlever les déchets abandonnés n'importe où. Cela coûte aux collectivités entre 340 et 420 millions d'euros par an. Même s'il n'y a pas que des déchets du bâtiment, ce sont aujourd'hui ceux qui génèrent les plus gros volumes. Mais ce sera en 2021, et encore : si la loi votée !

Pas question d'attendre aussi longtemps pour les associations de riverains et environnementales de Carrières-sous-Poissy qui ont sonné l'alerte il y a déjà deux ans. En plus, l'Etat a donné une enveloppe exceptionnelle de 800 000 euros. Certains de leurs représentants viendront justement demander ce matin à Brune Poirson et aux élus locaux quand commencera le nettoyage de la plaine et quand peuvent-ils espérer qu'il soit fini. Histoire de ne pas rester encore deux ans à nager dans une mer de déchets.



Date : 04 novembre

2019

Page de l'article : p.11-13
Journaliste : Hubert de Yrigoyen

Page 1/3

RENCONTRE

« NOUS AVONS BESOIN DE SOLUTIONS, PAS DE PROTESTATIONS »

Alors que le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire est entré dans l'arène parlementaire, nous avons voulu interroger Brune Poirson, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, qui porte ce projet. Une proposition d'entretien direct malheureusement déclinée en faveur d'un échange épistolaire de questions/réponses. Si l'exercice perd tout son sel en termes de spontanéité voire de liberté de propos dans les échanges face à l'annonce de contre-vérités, il ne nous paraît pas moins intéressant de publier les réponses de Madame Poirson et de son cabinet face aux interrogations posées par les professionnels du recyclage.



© photo officielle

Brune Poirson, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire : « L'ambition du Gouvernement reste intacte pour porter un projet de consigne pour recyclage à laquelle serait adossée une consigne pour réemploi ».

Recyclage Récupération : En France, le recyclage et la récupération sont des activités plus que centenaires, à partir desquelles s'est développé un riche tissu d'entreprises familiales implantées dans les territoires (1 100 entreprises, dont 75 % ont moins de 20 salariés - 28 000 emplois - chiffre d'affaires cumulé de 9 Md€ ; chiffres Federec 2018). Dans le contexte de la transition écologique et solidaire, quelles sont, selon vous, les perspectives de développement pour ces PME, ETI ou TPE ?

Brune Poirson : Elles sont évidemment bonnes car ces entreprises sont des acteurs majeurs de la transition écologique. Cette transition d'une économie linéaire vers une économie circulaire sera nécessairement créatrice de richesses, d'activités et d'emplois. Ils agit d'ailleurs pour l'essentiel d'emplois locaux, pérennes et non-délocalisables. Le chemin de cette transition a été tracé par le Gouvernement à travers la feuille de route de l'économie circulaire qui affichait un potentiel de plus de 300 000 emplois. Cela inclut des emplois liés à la réparation ou encore au réemploi. Cette feuille de route est en train d'être concrétisée dans le projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, actuellement en examen au Parlement.

“UN POTENTIEL DE PLUS DE 300 000 EMPLOIS.”

Sur les seules activités de préparation au recyclage menées dans le secteur privé, le nombre d'emplois est appelé à augmenter, mais de façon plus modérée compte tenu des gains de productivité et de la robotisation des phases de tri industriel des déchets en vue de leur recyclage final. Les apports de flux supplémentaires liés aux collectes séparées des filières responsabilité élargie du producteur (REP) existantes et des nouvelles filières prévues dans la loi anti-gaspillage, ont un impact positif sur l'activité et sur les emplois de ce secteur.

R.R. : Quelles mesures de la future loi sur l'économie circulaire



« Il n'est plus acceptable que des objets pouvant être réemployés ou recyclés soient mis en décharge. »

seraient le plus à même de soutenir et développer l'industrie du recyclage et les activités de récupération en France ?

B.P. : Elles sont nombreuses ! Nous voulons en effet renforcer la mise en œuvre du principe pollueur-paiEUR en déployant de nouvelles filières à REP. C'est un dispositif efficace, reconnu de nos voisins européens. À titre d'exemple, le déploiement de la filière REP applicable aux équipements électriques et électroniques a permis en moins de dix ans de créer une filière efficace de collecte et de recyclage de ces équipements. Aujourd'hui, plus de la moitié des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers font l'objet d'une collecte séparée alors qu'en 2006 ce n'était le cas pour aucun DEEE.

Le projet de loi prévoit d'ajouter à la liste des filières REP existantes (les emballages, les équipements électriques et électroniques,

les piles, les médicaments, les pneus, les papiers, les textiles et chaussures ou encore les meubles) les lingettes, les cigarettes, les articles de sport et de loisir, de bricolage et de jardinage et les jouets notamment. Le projet de loi demande aussi que les marchés par les éco-organismes devront prévoir deux critères, en complément de celui du prix : l'un est relatif à la prise en compte

du principe de proximité dans la gestion des déchets, l'autre l'est au recours à des emplois d'insertion professionnelle. La transition écologique doit être

solidaire. Cela a été un message important porté dans le cadre du grand débat et je tiens à ce que cela soit bien traduit dans cette loi.

R.R. : Parmi les mesures mises en place dans le cadre de la loi sur l'économie circulaire, vous défendez le projet d'instauration d'une consigne, notamment pour les bouteilles en plastique. Cette

initiative rencontre nombre de résistances et a été remaniée au Sénat en faveur d'une consigne « pour réemploi ou réutilisation ». Entendez-vous néanmoins poursuivre votre projet initial de consigne sur les bouteilles en plastique ?

B.P. : L'ambition du Gouvernement reste intacte pour porter un projet de consigne pour recyclage à laquelle serait adossée une consigne pour réemploi afin que la France puisse atteindre les objectifs écologiques fixés par l'Union européenne de 90 % de bouteilles en plastique collectées et recyclées d'ici à 2029 mais aussi potentiellement pour les canettes en métal et les Tetra Pak.

“IL FAUT SORTIR DES POSTURES.”

Certains sont entrés dans des croisades personnelles contre la consigne mais je le dis clairement : où serait l'intérêt du Gouvernement à mettre en place un système qui ruinerait les collectivités et les entreprises du recyclage ? Je mets en garde contre une réticence au changement qui, sur ce point, ne conduirait qu'à nous faire perdre des années précieuses dans le combat écologique. Cette idée ne sort pas de nulle part. Depuis deux ans, je n'ai jamais arrêté la concertation avec tous les acteurs de l'économie circulaire. Nous avons eu deux consultations en ligne du public, une feuille de route présentée par le Premier ministre, des comités de pilotages, des groupes de travail thématiques, des centaines de réunions avec des élus, des chefs d'entreprise, des associations. Il y a également eu le grand débat qui a fait remonter des attentes très fortes sur la gestion des déchets.

Je souhaite poursuivre le travail et la concertation mais il faut sortir des postures. Ce dont nous avons besoin ce ne sont pas des protestations mais des solutions, car ceux qui décrient la consigne ne portent pas d'alternative crédible pour qu'on ne retrouve plus d'emballages dans la nature et atteindre des objectifs écologiques de recyclage effectif ambitieux.



R.R. : Hormis les questions sur la collecte, celles des débouchés offerts aux matières premières issues du recyclage (MPIR) conditionnent beaucoup le bon développement d'une économie dite « circulaire ». Sachant que ni la contrainte « sèche », ni le volontariat ne sauraient être suffisants pour assurer la durabilité de l'emploi des MPIR, que comptez-vous faire pour en développer la demande des industriels en France, voire en Europe ?

B.P. : Il apparaît important de développer les débouchés des MPIR. Des mesures pour stimuler la demande de recyclé sont prévues par le projet de loi notamment dans son article 1. Il prévoit de mieux informer le consommateur sur les qualités environnementales des produits, et plus particulièrement sur leur recyclabilité ou l'incorporation de matière recyclée. On constate une demande croissante des consommateurs pour les produits respectueux de l'environnement. Assurer une bonne information, c'est orienter ces consommateurs vers les produits les plus vertueux.

L'article 8, quant à lui, prévoit que les contributions financières des producteurs aux éco-organismes soient modulées en fonction de critères de performance environnementale : incorporation de matière recyclée, emploi de ressources renouvelables, durabilité et réparabilité, recyclabilité et présence de substances dangereuses. Afin d'atteindre les objectifs de recyclage fixés par la loi ou le droit de l'Union européenne, l'article 7 prévoit un taux d'incorporation de recyclé minimum qui pourra être fixé sur certains produits. L'ensemble de ces dispositifs aura un effet direct sur la demande de MPIR.

R.R. : Alors que les volumes de déchets à traiter et à trier augmentent, les entreprises de recyclage se trouvent confrontées aux limitations des capacités des exutoires pour les déchets résiduels issus de leurs process. Quelles pistes préconisez-vous pour sortir de cette situation paradoxale dont les effets négatifs commencent à se faire sentir (dépôts sauvages, refus de traiter certains déchets, ralentissement voire arrêt des activités, etc.) ?

B.P. : Les objectifs de baisse de la quantité de déchets à mettre en décharge ne se concrétisent pas encore suffisamment dans chacune de nos régions. Les régions les plus concernées par la saturation sont en sous-capacité structurelle. Le tri à la source des déchets est encore insuffisamment déployé sur le terrain, et certains opérateurs de déchets sont trop peu regardants sur le type de déchets qu'ils reçoivent. Le projet de loi apporte de nombreuses réponses à ce problème. L'extension d'une information sur le geste de tri apposée à tous les emballages et l'harmonisation sur l'ensemble du territoire de la couleur de nos poubelles entraîneront une

accélération du déploiement du tri à la source et de la valorisation des déchets.

Je souhaite traiter le problème à la racine et des mesures de prévention vont également être mises en place avec un indice de réparabilité sur les produits et une information sur la disponibilité des pièces détachées à l'achat. Le Gouvernement a aussi mis en œuvre une réforme globale de la fiscalité des déchets afin de rendre leur recyclage économiquement plus attractif que leur élimination, à travers la loi de finances 2019. C'était un véritable non-sens écologique et économique qui perdurait.

Il n'est plus acceptable que des objets pouvant être réemployés ou recyclés soient mis en décharge. Leur contrôle sera donc renforcé, et je le dis avec force, l'Etat n'hésitera pas à sanctionner. Nous comptons sur l'investissement de l'ensemble des acteurs pour relever le défi d'une économie circulaire, que ce soient les collectivités, les acteurs économiques ou les opérateurs de traitement de déchets.

“RENDRE LE RECYCLAGE ÉCONOMIQUEMENT PLUS ATTRACTIF QUE L’ÉLIMINATION.”

Propos recueillis par Hubert de Yrigoyen



Marché du recyclage Ciel plombé et horizon bouché ?

Le marché du recyclage est en berne; cyclique par excellence, des nuages dont les couleurs dominantes ont viré au gris soutenu, planent sur le secteur, par ailleurs essentiel puisque cette industrie constitue le meilleur moyen de limiter les tonnes de déchets devant être éliminés. En d'autres termes, 2018 a bien démarré, mais s'est moins bien terminée, une situation difficile qui perdure en 2019. Entretien avec Jean-Philippe Carpentier, président de Fédérec.

2018, est déjà loin. Pouvez-vous nous rappeler, en quelques mots, dans quel contexte économique global ont évolué, l'an dernier, les entreprises de recyclage ?

JP Carpentier: Le contexte économique global de l'an dernier a été caractérisé par la continuité des résultats enregistrés au cours de l'année 2017, qui a été une bonne année pour le recyclage. Sauf que les nuages ont commencé à s'amonceler en fin d'année, à la fois sur les problématiques d'exutoires pour les plastiques que l'on avait commencé à connaître dès 2016 puis 2017, et qui se sont accentués l'an dernier, mais aussi pour les papiers cartons qui peinent à trouver des débouchés avec pour conséquence des stocks qui ont commencé à se constituer, et des prix qui ont chuté, une situation qui s'est cristallisée en 2019.

Le 3^e fait marquant de 2018, est sans conteste la crise des ISDND et l'impossibilité que nous avons connue de traiter les déchets résultant de nos activités de tri et de recyclage, ce qui s'est traduit par l'arrêt de certains broyeurs faute de pouvoir travailler dans les règles de l'art. Une entreprise de recyclage génère inéluctablement des déchets qu'il faut pouvoir évacuer dans des sites dédiés. Faute de quoi, la machine se bloque...

Si vous deviez ne retenir qu'un chiffre de ce bilan 2018, lequel serait-ce ?

Nos entreprises constatent et subissent une stagnation des volumes et une baisse de leur chiffre d'affaires. Pour autant, notre profession continue d'investir avec un nombre d'emplois qui continue de croître sur le secteur : + 2 % en 2018.

Les volumes collectés ont continué de croître alors que progressivement les débouchés se resserraient du fait du ralentissement de l'activité économique. Les entreprises de recyclage ne semblent pas mieux armées aujourd'hui pour assumer les fluctuations de la demande. Une réflexion à ce sujet est-elle en train d'émerger au sein de Fédérec ?

De fait, le verre reste à part du fait d'une organisation historique qui le déconnecte de





ESSENTIEL

l'économie pure et dure, et le marché du bois se maintient, ce qui constitue presque une exception dans le contexte actuel, largement caractérisé par une difficulté croissante de valoriser les matières issues du recyclage sur les marchés nationaux et internationaux. En l'état, le marché des ferrailles n'est pas joyeux, celui des métaux n'est pas au beau fixe, celui des plastiques, hors PET, s'avère compliqué, celui des déchets verts végète, et celui des papiers cartons est tout simplement catastrophique. Cette situation se caractérise par des stocks constitués un peu partout, des prix qui se sont effondrés à 50 voire 40 euros la tonne puisqu'on sait plus où placer ces matières, ni en France ni ailleurs en Europe. Certaines unités sont même au-delà de leurs autorisations de stockage établies par leurs arrêtés préfectoraux, avec les difficultés que l'on peut imaginer. Le Brexit pourrait être une opportunité dès lors que la Grande Bretagne cesserait de proposer ses surplus aux papeteries allemandes, ce qui désengorgerait le marché. À voir...
La régulation des stocks est sans conteste l'une des priorités pour nos entreprises, celle-ci étant à mettre en relation avec la restriction d'accès aux ISDND.

Quelle est la situation qui prévaut pour ce qui touche ces exutoires ?

Depuis fin 2018, plusieurs régions sont parti-



Jean-Philippe Carpentier, président de Federec

culièrement impactées par ces restrictions; la Paca, l'Est et dans une moindre mesure, la région lyonnaise, les autres régions s'en sortent plutôt mieux, même si l'équilibre reste fragile. Les unités de recyclage bloquées doivent se rapprocher de leur Dreal, et chaque situation est traitée au cas par cas: les pouvoirs publics sont globalement

à l'écoute de nos difficultés à cet égard, mais ne peuvent prendre une décision générale, la réglementation préconisant une réduction drastique de l'enfouissement en France. De ce fait le panorama en 2019, reste identique à celui de fin 2018.

La problématique de la qualité des produits sortants des entreprises de recyclage s'avère de plus en plus pressante. Les entreprises de recyclage sont-elles, de votre point de vue, prêtes à relever ce défi ?

Incontestablement. Nos adhérents sont convaincus de la nécessité de proposer des matières de qualité, et la qualité des matières sortantes des unités de recyclage est au rendez-vous; ce sont les marchés qui font défaut, du moins pour le moment. Nos entreprises montent en gamme d'année en année, et investissent pour ce faire. Les chantiers sont équipés de plus en plus de cribles balistiques, de machines de tri optique, les broyeurs sont de plus en plus performants, de sorte à tirer nos métiers vers le haut.

2018 a-t-elle été, au final, une bonne ou une mauvaise année pour les professionnels du recyclage ?

L'année dernière a été une année très mitigée qui a annoncé les difficultés de 2019. Le projet de LEC avec ses incertitudes quant à ce qui va en ressortir, la Chine qui n'est pas prête à se rouvrir au monde, les saturations constatées dans les autres pays de l'Asie quant aux capacités à absorber nos matières, etc. concourent à expliquer les marchés tels qu'ils se présentent à ce jour. 2019 est pour ces raisons, une année très compliquée; on flirte avec le marasme, tant il est rare d'avoir autant de matériaux impactés simultanément.

La page « 2019 » est en train de se tourner: elle ne sera sans doute pas à classer dans les annales. Comment anticipiez-vous l'année 2020 ?

Pour l'heure, rien ne permet de penser que 2020 connaîtra une éclaircie. L'année prochaine restera délicate, voire difficile; aucune perspective d'amélioration ne pointe à l'horizon des mois qui viennent. Ce ne sera pas une année simple pour nos entreprises; les professionnels rentrent dans leur coquille, font le dos rond, laissent passer l'orage et attendent la suite avec quelques inquiétudes bien légitimes. On n'a jamais autant parlé d'Économie circulaire; pour autant, ça n'a jamais été aussi compliqué. Plus que jamais notre fédération a sa raison d'être: les adhérents doivent se mobiliser, serrer les rangs et rester solidaires...



Le gouvernement vient de lancer un plan pour favoriser la valorisation, dans les bassins économiques consommateurs, des bois touchés par les scolytes. Cela peut-il aider à désengorger le marché ?

Pour les scolytes, peut-être. Mais, pour le bois de recyclage, cela ne nous aidera pas.

La conjugaison de ces facteurs signifie-t-elle que les stocks s'accumulent chez les recycleurs ?

Oui, puisque nous collectons plus de matière, mais les quantités qui sortent des installations s'orientent à la baisse. Cela s'accompagne des risques inhérents aux stocks importants. Aujourd'hui, il y a plus de matière sur le marché qu'il y a de besoins. La variable d'ajustement, c'est l'export, ce qui n'est pas satisfaisant. Les marchés à l'étranger, nous les maîtrisons encore moins que les marchés nationaux. Avec un surcoût pour le transport qu'il nous faut gérer. Nous avons besoin de débouchés au niveau national.

Quelles sont les destinations actuelles de l'export ?

L'Europe du Nord est l'un des débouchés principaux, ainsi que l'Espagne, l'Italie. Des incertitudes demeurent quant à l'évolution du marché

allemand. Et le Royaume Uni a développé des installations de cogénération à partir de bois B. À ce jour, il maintient ses capacités d'importation de bois B. Nous ne savons pas comment la situation va évoluer avec le Brexit.

Qu'est-ce qui, aujourd'hui, fait progresser la collecte du bois ?

Le développement de la collecte des déchets d'ameublement via la REP se poursuit. Le décret «cinq flux» explique aussi le fait que nous captions plus de bois. De plus, les possibilités d'incinération et d'enfouissement qui se réduisent contribuent à la progression du tri.

Dans le cadre du plan stratégique de la filière bois, des réflexions visent à créer de nouveaux débouchés en valorisation thermique. Où en sommes-nous ?

Ces réflexions existent toujours, mais certains verrous techniques et réglementaires sont encore à l'étude. En parallèle, quelques installations ont démarré. Mais, les projets qui se concrétisent restent peu nombreux. Dans un contexte où le prix de l'énergie est bas, la valorisation énergétique s'avère compliquée.

Qu'attendez-vous du ministère ?

Nous attendons de la part du gouvernement et

de ses services décentralisés une certaine tolérance à l'égard des entreprises dont les stocks dépassent parfois les capacités autorisées sur les sites. Sachant qu'il y a un effet saisonnier. Durant la belle saison, les usagers sont plus enclins à faire du tri et ils tendent à accroître leurs apports en déchetterie. D'ordinaire, au sortir de l'été, des sorties de bois viennent alimenter l'industrie du panneau ; or, nous ne constatons pas ce phénomène. La reprise de la consommation de bois déchet dépend de nombreux paramètres. En ce qui concerne les réseaux de chaleur, c'est par exemple le niveau de la rigueur hivernale. Surtout, nous avons besoin d'installations consommant du bois pour l'énergie toute l'année. C'est le cas d'UPM qui a annoncé, en septembre, la mise en vente de son site ; le devenir de cette unité industrielle est un point clé. Les pouvoirs publics pourraient aussi, peut-être, jouer un rôle de facilitateur dans l'émergence de nouvelles installations, en parallèle à la préservation des exutoires qui sont en place.

Comment se porte le marché des palettes ?

C'est un marché qui fonctionne bien, dans un contexte de forte demande. Les signaux sont plutôt au vert, que ce soit pour le reconditionnement ou pour la valorisation en chaufferie des palettes en fin de vie.

Recyclage : la filière du carton en pleine crise

Depuis que la Chine a fermé ses frontières à l'importation de déchets, la France - et l'Europe en général - se retrouve avec une partie de ses cartons usagés sur les bras. Car l'hexagone ne compte pas suffisamment de papeteries pour être autonome en matière de recyclage.



En France, près de 80% des cartons sont collectés et triés. © Maxppp / Milena Boniek

Quel sort attend l'emballage carton que vous avez soigneusement placé dans la poubelle jaune ? En France, 6 960 000 tonnes de papiers et cartons ont été collectés en 2018, soit un taux de récupération de 79,2%. Sauf qu'une partie de ce stock n'a en ce moment pas de solution de recyclage et s'entasse dans les centres de tri.

"Aujourd'hui, nous avons du mal à évacuer tout ce que nous avons collecté " , explique Pascal Gennevière, président de la branche carton de Federec, la fédération des entreprises de recyclage. La raison ? Le nombre



www.franceinter.fr

Pays : France

Dynamisme : 56



Date : 01/11/2019

Heure : 07:14:13

Journaliste : Sandy Dauphin

Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

insuffisant de papeteries françaises. Elles ne consomment que 5,4 tonnes de carton déjà usagé. Il reste donc 1 565 000 tonnes à écouler vers l'étranger. Or, l'Europe dans son ensemble est déjà excédentaire.

Jusqu'ici, la France expédiait principalement ses déchets cartons vers l'Allemagne ou encore l'Espagne , qui les envoyait à leur tour vers la Chine, premier consommateur mondial de déchets de cartons, ensuite recyclés en emballages. "C'était une économie circulaire", détaille Pascal Geneviève, avant de préciser :

"Quand vous achetiez une télévision, un sèche-cheveux, une grille-pain, le carton d'emballage repartait ensuite vers la Chine".

La Chine a fermé ses frontières

Sauf que cette année, le marché chinois s'est totalement fermé. C'est donc toute l'Europe qui se retrouve saturée. "Dans presque tous les centres de tri de France, les stocks débordent, dépassant parfois le niveau autorisé". Face à cette absence de débouché, les prix du carton usagé ont dégringolé . "En moyenne, ils ont chuté de moitié par rapport à 2018" , estime Jean-Philippe Carpentier, le patron de Federec.

La solution de repli trouvée par la profession ? L'envoi des cartons à recycler vers l'Asie du Sud-Est par bateau . Mais pour Jan Le Moux représentant de Copacel, l'union française des industries des Cartons, Papier et Celluloses, la solution est loin d'être idéale d'un point de vue environnemental. "On avait l'habitude d'envoyer nos déchets en Asie, mais ce serait bien d'avoir des politiques qui incitent plutôt à la création d'usines en France. Ce serait bénéfique pour l'emploi mais aussi pour l'environnement, puisqu'on maîtriserait mieux nos impacts environnementaux" .

Cela permettrait ainsi à l'hexagone de vendre à la Chine la matière première dont elle a besoin pour fabriquer les emballages carton qu'elle nous réexpédie quand nous achetons des biens de consommation "made in China".





tokster.com
Pays : France
Dynamisme : 15



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Avec 42 millions de tonnes, le bâtiment est le 1er pourvoyeur de déchets

Visuel indisponible

[Zepros Bâti] Les déchets issus des déconstructions, rénovations et chantiers du neuf, représentent une immense quantité de matériaux à collecter, trier et valoriser. Federec publie des chiffres en hausse en 2018 mais reste troublé à l'évocation de mise en place d'une filière à responsabilité élargie des producteurs (REP).

L'année 2018 a finalement été plutôt bonne pour le monde du recyclage, y compris dans le BTP. Sur 107 millions de tonnes (Mt) collectées en France l'an passé, 41,6 Mt provenaient de ce secteur (+3 %). Dans le détail, 25 Mt étaient issues des démolitions et déconstructions, 11,6 Mt des opérations de réhabilitation et de rénovation et 5 Mt des chantiers de construction neuve. Des quantités énormes où les déchets inertes comme la pierre, le béton, la tuile, la brique ou le verre, prédominent (73 %). Les déchets non dangereux arrivent en second (22 %) en incorporant les isolants, le plâtre et les métaux, tandis que les déchets dangereux représentent la portion la plus faible (5 %) en amalgamant des produits comme l'amiante, les peintures et solvants ou les bois traités. En tout, les activités de traitement de ces déchets représentent un chiffre d'affaires considérable, de 1,83 Mrd € (+3 %), « *en vraie progression, avec une hausse des volumes mais aussi une augmentation des prix* », note Erwan Le Meur, président de Federec BTP. « *Nous espérons que la rénovation prendra le relai de la construction neuve qui est en baisse en 2019* ».

Selon les matériaux, la situation est variable. Pour le verre plat, par exemple, qui est issu du bâtiment, Jacques Rolland, le président de Federec Verre, déclare : « *Il s'agit d'un gisement nouveau, d'environ 200 000 tonnes/an* ». Sur ce nombre, seules 6 400 tonnes ont effectivement été collectées en 2018, avec un objectif à peine supérieur (10 000 tonnes) pour 2019. Face à cet énorme potentiel de progrès, les professionnels commencent à mailler le territoire d'installations de collecte de verre plat issu des déconstructions. Une soixantaine seraient aujourd'hui en activité en France, référencés sur le site Internet <http://recyclageverreplat.com> . « *Il s'agit d'un exemple d'économie circulaire complète, puisque le verre est 100 % recyclable* », ajoute Jacques Rolland. Pour le bois, Lise Lambert (présidente de Federec Palettes & Bois, résume : « *L'année 2018 a été une année de déstockage vers le bois matière, à destination de l'industrie des panneaux, et le bois énergie* ». La filière, qui représente 6,83 Mt de déchets (+8,3 %) reste toutefois moins lucrative avec un chiffre d'affaires de 186 M € (+10 %), d'autant que les prix sont restés globalement stables. « *Il y a encore trop peu d'exutoires, avec une production de panneaux en baisse et des projets de chaufferies bois qui restent dans les cartons en raison du coup d'arrêt porté à la Contribution Climat Energie* », analyse-t-elle.

Une 3e voie pour éviter l'éco-organisme

Jean-Philippe Carpentier, le président de Federec, rappelle l'importance du secteur du recyclage en France : « *Ce sont 2 000 établissements qui appartiennent à 1 000 entreprises. Le marché est encore en concentration car il nécessite des industries toujours plus grandes, plus capitalistiques, capables d'investir dans de gros équipements* ». Avec un chiffre d'affaires de plus de 9 Mrds € (-0,8 %), marqué par une baisse du cours des matières, les filières ont cependant continué à investir dans leur outil de production. Ce sont 568 M€ qui ont été dépensés (soit 6 % du CA), des montants qui sont même en hausse (+9 %) par rapport à 2017, pourtant année faste. Les industriels ont acheté des machines de collecte ou de tri, ont fait construire des bâtiments et ont informatisé leurs procédés. Federec fait valoir que la valorisation des déchets à un réel impact environnemental et économique pour la France : 21 Mt d'émissions de CO2 ont été évitées en 2018 tout comme la consommation de 113 TWh (soit 10 Mtep). Les cimentiers notamment ont utilisé 274 000 tonnes

tokster.com

Pays : France

Dynamisme : 15



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

de combustibles solides de récupération ainsi que de déchets non dangereux, pour alimenter leurs fours. Dès lors, tout ralentissement dans les activités de construction ou de rénovation, se traduisent directement par un besoin moindre en matériaux et donc, en besoin de chaleur. La consommation des cimentiers a de ce fait diminué en 2018 (-6 %), illustrant l'interdépendance de toutes les industries liées à la construction en France. Quant à l'emploi, Federec estime que 29 000 salariés (dont 20 % de femmes) sont actuellement employés dans le milieu du déchet, presque tous en CDI (87 %). Des effectifs en hausse (+1,6 %) qui peinent cependant à faire face aux besoins des entreprises qui font état d'une pénurie de chauffeurs, caristes et agents de maintenance.

Face à la mise en place de filières REP, notamment pour le bâtiment, Jean-Philippe Carpentier répond : « *Elle viendrait sur un marché déjà efficace en B2B. Il serait bête de mettre en place un éco-organisme par-dessus, qui serait expert mais pas indépendant, puisque n'impliquant que les metteurs sur le marché, qui seraient à la fois juges et parties* ». Federec plaide pour l'adoption d'une autre solution, une 3e voie entre l'existant et la REP, où c'est l'Ademe qui serait chargée de centraliser les données de recyclage afin de prouver que les objectifs sont bien atteints, et remplirait une partie du rôle d'un éco-organisme.

Par Grégoire Noble

www.decision-achats.fr

Pays : France

Dynamisme : 2



Page 1/11

[Visualiser l'article](#)

Revue de presse achats - semaine du 28 octobre

Vous n'avez pas eu le temps de surfer cette semaine? La rédaction a sélectionné, pour vous, des articles publiés sur le Web et susceptibles de vous intéresser car ayant trait aux achats. Bonne lecture! Retards de paiement : le chocolatier Barry Callebaut lourdement sanctionné

Coup dur pour le chocolatier Barry Callebaut. La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) d'Île-de-France vient de prononcer une amende de 45.000 euros à l'encontre de la société, en application des articles L. 441-16 et L. 470-2 du code de commerce. La raison ? Des retards dans le paiement des factures de ses fournisseurs. Cette décision fait suite à une enquête lancée par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) sur le respect des règles du code de commerce en matière de délais de paiement. Le chocolatier est loin d'être le premier à se voir sanctionner de la sorte. Début septembre, plusieurs entreprises avaient été épinglées par la DGCCRF, là encore, pour des retards de paiement entre 2016 et 2017. Orano avait ainsi reçu une très lourde amende de 350.000 euros. Aéroports de Paris s'était également vu infliger 320.000 euros d'amende. >> Lire l' article complet sur le site de Capital

Samsung veut continuer à produire en Chine en recourant à la sous-traitance



Alors que le géant sud-coréen a fermé, début octobre, sa dernière usine de smartphone en Chine, située à Huizou dans le sud du pays, il réfléchirait sérieusement, selon plusieurs quotidiens sud-coréens à renforcer la production dans le pays via des accords de sous-traitance. Selon le quotidien Chosun Ilbo en effet, Samsung serait en négociations commerciales avec des sous-traitants chinois pour fabriquer quelque 60 millions de smartphones, soit près de 20 % de la production totale de la marque. Et l'équivalent de ce que produisait en 2017 l'usine de Huizhou. >> Lire l' article complet sur le site des Echos

La laine made in France veut retisser sa filière



La laine, elle, est exportée à 80 % vers la Chine. Car, tous les ans, la tonte est obligatoire pour le bien-être des animaux. "C'est devenu un coût pour les éleveurs. Il faut payer le tondeur, relève Audrey Desormeaux, chargée de mission à la Fédération Nationale Ovine. En moyenne, un kilo de laine se vend 70 centimes aux négociants, alors qu'une brebis en produit deux kilos par an" . Pas de quoi susciter des vocations. D'autant que toutes les laines n'ont pas la même qualité . La plus demandée, parce que la plus fine, est la Mérinos. Brun de Vian-Tiran, fabricant de plaids et couvertures haut de gamme depuis 1808, a été précurseur. Après des années de recherche, l'entreprise de l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse) a retrouvé il y a plus de vingt ans un éleveur ayant conservé intacte la race Mérinos, issue de moutons espagnols (importés sous Louis XVI) et d'élevages français. "C'est la laine la plus fine d'Europe, l'équivalent du cachemire d'Iran, assure Jean-Louis Brun, son PDG. Elle a des qualités exceptionnelles." >> Lire l' article complet sur le site des Echos

www.decision-achats.fr

Pays : France

Dynamisme : 2

[Visualiser l'article](#)**La RSE : un vrai levier pour l'innovation et la performance**

Que ce soit des entreprises agroalimentaires, des coopératives de producteurs ou des agriculteurs, les principes du développement durable traduit par une démarche RSE permettent de valider les démarches des entreprises. Les trois lettres de RSE sont de plus en plus fréquentes dans le monde agricole. Face aux demandes des consommateurs d'aller vers des filières en phase avec le développement durable, les organisations agricoles ou agroalimentaires multiplient les engagements dans des démarches RSE. C'est ainsi que lors du dernier Salon de l'agriculture à Paris, le label Agri Confiance a annoncé un nouveau référentiel étendu à la RSE (responsabilité sociétale des entreprises). "Nous avons souhaité harmoniser les démarches des coopératives adhérentes, bâtir trois niveaux d'exigences et intégrer la RSE", avait expliqué le directeur de l'association Agri Confiance, Philippe Sommer. Plus de 120 exigences, déclinées par filières, figurent dans le nouveau référentiel. >> Lire l' article complet sur le site de Oise agricole

Crise ouverte dans le recyclage du papier carton

Mais les déchets collectés et triés, encore faut-il qu'ils trouvent preneur pour être recyclés. Or la France, qui a collecté l'an dernier 7 millions de tonnes, manque d'usines papetières et se retrouve avec un excédent annuel de 1,7 million de tonnes. "Dans quasiment tous les centres de tris, les stocks débordent, ils ont dépassé le niveau autorisé", alerte Jean-Philippe Carpentier, le président de Federec, la fédération des recycleurs. Selon ses estimations, le chiffre d'affaires réalisé par les recycleurs revendant les déchets de papier carton triés a chuté de 26 % sur la seule année 2018, passant de 918 à 729 millions d'euros. Et la crise s'est amplifiée cette année, les prix s'effondrant avec l'absence de débouchés. "Ils ont été divisés par 3 en deux ans et ont chuté de 50 % en moyenne en 2019 comparé au prix moyen de 2018", estime Jean-Philippe Carpentier. >> Lire l' article complet sur le site des Echos

La marque de baskets françaises en laine recyclée UBAC lance le bonnet Phoenix recyclé et entièrement recyclable !



Les bonnets Ubac sont fabriqués à partir de laine recyclée et sont entièrement recyclables, ce qui inscrit la marque dans une économie circulaire plus respectueuse des ressources. La laine utilisée est recyclée et

www.decision-achats.fr

Pays : France

Dynamisme : 2



[Visualiser l'article](#)

filée dans le Tarn (81) comme celle de la ligne de baskets de la marque. En comparaison d'un fil de laine neuf, ce fil est 98 % moins impactant pour la planète*. Ils sont tricotés à Roanne (42) par une manufacture spécialisée dans la maille haute gamme. Cette dernière utilise une technique de fabrication innovante "zéro déchet". Cette technique garantit une production sans aucune chute ou perte de matières. >> Lire l' article complet sur le site de ModeinTextile

Innovation

Un ancien ingénieur d'Airbus à l'origine d'une innovation écolo pour tracter les navires



Basée à Toulouse, Airseas va équiper d'une voile automatisée une cinquantaine de vraquiers appartenant à l'armateur japonais Kawasaki Kisen Kaisha (K Line), cinquième flotte mondiale. Objectif : réduire la consommation de fuel des navires de 20 %, en moyenne. Le contrat a été signé en juin 2019 à Oslo (Norvège) lors du Nor-Shipping, l'un des plus importants salons dans le domaine maritime. Le fondateur d'Airseas, Vincent Bernatets, est un ancien ingénieur d'Airbus. Le géant de l'aéronautique et du spatial est à la fois client et actionnaire (à hauteur de 13 %) de la start-up toulousaine. À partir de 2021, Airbus va d'ailleurs équiper d'une voile automatisée son navire chargé de livrer des tronçons d'avions de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) à sa ligne d'assemblage de Mobile, dans l'Alabama (États-Unis). >> Lire l' article complet sur le site de Actu.fr

Fleet / Mobilité

L'ADEME dit enfin la vérité sur les véhicules électriques



Pas de gaz d'échappement toxiques pour le véhicule électrique certes, mais sa fabrication consomme beaucoup plus de ressources fossiles et rares que celle d'un véhicule essence ou diesel. A elle seule, la batterie consomme le plus de ressources minérales et représente la moitié de l'énergie consommée. Les progrès techniques ne devraient guère changer ce bilan à l'horizon 2020... Un véhicule électrique et un diesel consomment au total autant d'énergie primaire l'un que l'autre (un peu plus pour une voiture à essence) : ainsi, pas d'économie d'énergie à attendre de la voiture électrique. La fabrication du véhicule représente 20 % du total dans le cas du diesel, et 37 % pour l'électrique. Avec l'électricité allemande, issue à plus de 40 % du charbon, un véhicule électrique émet à peu près autant de CO₂ qu'un véhicule diesel sur 100 000 km, ou

www.lejournaldesentreprises.com
Pays : France
Dynamisme : 30



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Les entreprises du recyclage sur la défensive, malgré une année 2018 « globalement positive »

La filière française du recyclage entre deux eaux. Selon la **Federec**, fédération des entreprises du secteur, l'année 2018 fut, certes, « globalement positive » : les volumes collectés (107 millions de tonnes) sont en hausse de 1,9 % sur un an, les emplois (28 810 salariés) de +1,6 % (notamment en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine) et les investissements (568 M€) bondissent de 9 %. Mais le CA des entreprises s'est tassé (9,04 Mds€, -1 %) et le secteur se concentre (50 établissements en moins). Certaines filières sont ainsi "plus que jamais dans la tourmente" (papiers-cartons et plastiques notamment) et de "réelles inquiétudes" planent sur 2019 (durcissement des importations en Asie, conjoncture morose dans la construction et évolutions réglementaires en France).



Marché du recyclage en 2018 : bilan mitigé

Selon les derniers chiffres de [FEDEREC](#), la Fédération des Entreprises du Recyclage, l'année 2018 reste une année globalement positive. Le volume global collecté a progressé de 2% (107 Mt contre 105 Mt en 2017), notamment grâce à l'activité BTP en croissance continue sur toute l'année. Mais force est de constater des disparités sensibles selon le secteur d'activité.

	Tonnages collectés en 2018 (Kt)	Tonnages collectés en 2017 (Kt)	Variation tonnages 2017/2018 (%)
DND DIB Déchets du Bâtiment	41 600	41 490	+ 2,7 %
Déchets organiques	31 800	30 900	+ 2,9 %
Métaux ferreux	12 900	12 838	+ 0,5 %
Papiers Cartons	6 961	7 290	- 4,5 %
Bois	6 827	6 410	+ 6,5 %
Palettes	1 665	1 665	0 %
Verre	2 400	2 340	+ 2,4 %
Métaux non ferreux	1 905	1 969	- 3,3 %
Plastiques	904	900	+ 0,4 %
Textiles	239	223	+ 7,2 %
Solvants	97	94	+ 3,2 %
Total	107 298	105 919	+ 2,1 %

Ainsi, les filières bois, déchets organiques ou encore solvants ont connu une embellie qui ne devraient pas se démentir sur 2019 ; les filières plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non-ferreux ont été particulièrement chahutées. Le chiffre d'affaires, sans surprise, se fait l'écho de cette dualité, en se stabilisant à 9 Mds €.

Les investissements dans les outils de production et les matériels de collecte n'ont pas pourtant diminué, au contraire. « Les entreprises prennent conscience de la nécessité de s'adapter aux défis à venir et de moderniser leurs équipements, en investissant à hauteur de 568 millions d'euros, une hausse de 9% qui représente 6,3 % du CA global ! », confirme Jean-Philippe Carpentier, président de FEDEREC. À noter que 56 % étaient dédiés au renouvellement de leur parc de machines et à l'achat et/ou l'agrandissement de locaux. Dans la lignée de 2017, le secteur du recyclage continue de se structurer et de se concentrer. Et le secteur a connu une progression de l'emploi de + 1,6% par rapport à 2017, à rapprocher des 2% de croissance des tonnages collectés, les filières du recyclage continuent d'être des bassins d'opportunités. Une progression qui se répercute sur l'ensemble du territoire, mais de manière plus accentuée dans certaines régions comme la Bretagne ou la Nouvelle-Aquitaine. À fin 2018, les filières du recyclage comptaient 28 810 salariés, dont 85% de CDI.



Papiers-cartons et plastiques dans la tourmente

Malmenées par la décision de la Chine d'augmenter ses standards qualité pour les matières premières issues du recyclage venant de l'étranger, et plus largement par la complication des marchés nationaux et internationaux, les entreprises ont dû faire face à plusieurs grandes difficultés, principalement au cours du second semestre 2018. Le tout, avec des répercussions sans précédent et très disparates selon les filières. Ainsi, à titre d'exemples :

- La filière papiers-cartons, dans une situation préoccupante, voire catastrophique au niveau européen, est le symbole même de cette difficulté. Alors que le tonnage de papiers-cartons triés et revendu a chuté de 4,6 % par rapport à l'année précédente avec 6,96 Mt collectées. Fait nouveau, la baisse affecte également l'activité de recyclage des cartons (-4,1 % avec 4,7 Mt de cartons collectés et triés).
- Dans la tourmente depuis 2017, les objectifs européens et des décisions nationales courant 2018, durcissent la situation de la filière plastiques, déjà extrêmement tendue. Malgré tout, les industriels du secteur réussissent à s'adapter en réorientant leurs flux, en améliorant le tri, mais aussi en investissant dans des outils de tri ou de régénération.

Les difficultés rencontrées pendant l'année 2018 ne font que confirmer les craintes de la profession pour l'année à venir. Les entreprises anticipent ainsi une contraction de l'activité et s'attendent à des jours plus sombres ; seulement 50 % des interrogées pensent que l'année 2019 sera positive pour le secteur.

« Notre principale volonté est de valoriser les déchets, de véritables ressources pour une économie plus vertueuse. Le projet de Loi Économie Circulaire, doit d'ailleurs fournir des réponses et apporter de nouveaux défis que nous serons impatients de relever, comme les REP (BTP, bricolage, jouet) ou les Certificats d'Incorporation Matière », conclut Jean-Philippe Carpentier.

Reproduction interdite sauf accord écrit d'Emballage Digest ou mention du support

www.emballagesmagazine.com

Pays : France

Dynamisme : 4



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Quand l'économie circulaire ne tourne pas rond...



Réunis au sein de Federec, les industriels du recyclage présentent un bilan 2018 très contrasté et détectent des nuages à l'horizon. -

Faut-il y voir un dangereux paradoxe alors que chacun plaide pour le passage d'une économie linéaire à un nouveau modèle circulaire ? Réunis au sein de la Fédération des entreprises du recyclage (Federec) qui présentait ses résultats de l'année 2018 le mercredi 30 octobre, les professionnels du recyclage se disent inquiets en raison d'une « *dégradation du climat des affaires* » sur le plan économique comme réglementaire. 2018 ? « *Une année de transition* » avec « *des nuages à l'horizon* ». Et pourtant ! Les tonnages collectés ont augmenté à nouveau l'an dernier, de quelque 2% à 107 millions de tonnes, nourris par une activité industrielle et une consommation des ménages soutenues. A 568 millions d'euros, soit 6,3% du chiffre d'affaires, les investissements du secteur ont crû de 9%. Les recrutements, avec des effectifs en progression de 1,6%, suivent la même voie avec un total de 28 000 emplois dont 85% de contrats à durée indéterminée (CDI). Mais le chiffre d'affaires global de la filière, soit un millier d'entreprises et 2 000 établissements, a cependant reculé d'environ 1%, pour se stabiliser à 9 milliards d'euros. « *Derrière la forte activité de nos entreprises en 2018, se cachent des difficultés croissantes pour nos entreprises à valoriser les matières issues du recyclage sur les marchés nationaux et internationaux* », alerte le président de Federec, Jean-Philippe Carpentier.

www.emballagesmagazine.com

Pays : France

Dynamisme : 4



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

National Sword

Les papiers et des cartons souffrent particulièrement, les métaux non ferreux également. En raison des modifications rapides des habitudes de consommation, le gisement des papiers est en baisse chronique. Mais, en 2018, le recyclage des cartons, poids lourd historique du secteur, a été aussi affecté. un phénomène directement lié au National Sword chinois, soit la fermeture des frontières chinoises aux excédents européens. La conséquence économique est immédiate : l'offre étant largement supérieure à la demande, les prix des papiers et cartons à recycler (PCR) atteignent leur niveau le plus bas depuis dix ans. Sans débouchés, ces PCR sont en outre stockés dans les centres de tri qui s'en trouvent engorgés. « *L'arrêt temporaire de certains centres de tri n'est pas à exclure* », prévient Federec, pour qui la création de nouvelles capacités en Europe et la structuration de certains marchés asiatiques, en dehors de la Chine, devraient offrir de nouveaux débouchés à partir de 2020.

Tsunami

Quant à la filière des plastiques, « *en pleine tempête* », elle voit une stabilité des volumes collectés à 904 000 tonnes mais une baisse de -4,5% du chiffre d'affaires à 188 millions d'euros. Le renforcement des objectifs de collecte et les nouvelles contraintes de stockage dans les centres de tri et les incinérateurs créent une situation de blocage préoccupante. Les exportations hors de l'Union européenne ont diminué de 82% en 2018 par rapport à 2017, un véritable « *tsunami* »... « *La régulation des stocks sur les sites est aujourd'hui une priorité et un défi pour les exploitants de nos installations* », qui ont aussi « *de grosses difficultés à trouver des solutions de stockage pour les refus de tri* », souligne Jean-Philippe Carpentier. « *La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus* ».

Valorisation énergétique

Federec demande aux pouvoirs publics de faciliter les solutions alternatives comme la valorisation énergétique. La profession attend donc des clarifications avec le projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Lec) porté par Brune Poirson, secrétaire d'Etat à la Transition écologique et solidaire. Après les sénateurs au mois d'octobre, les députés doivent en entamer l'examen à la fin du mois de novembre.



Dans les organisations professionnelles

♦ **Fédération professionnelle des entreprises du recyclage** : Les professionnels du recyclage s'inquiètent d'"une dégradation du climat des affaires" sur le plan économique comme réglementaire. Les tonnages collectés ont augmenté à nouveau l'an dernier, de quelque 2 % à 107 millions de tonnes, nourris par une activité industrielle et une consommation des ménages soutenues, indique le rapport annuel de la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage ([Federec](#)), présenté hier. Les investissements du secteur ont crû de 9 % (soit 568 millions d'euros et 6,3 % du chiffre d'affaires), de même que les recrutements, avec des effectifs à +1,6 % (le secteur assure générer plus de 28 000 emplois dont 85 % de CDI). Le chiffre d'affaires global de la filière (un millier d'entreprises et 2000 établissements) a cependant reculé d'environ 1 %, pour se stabiliser à 9 milliards d'euros.



DÉVELOPPEMENT DURABLE > ENVIRONNEMENT

Déchets du BTP : le secteur du recyclage a fait des propositions au gouvernement

Christine Lejoux, le 30/10/2019 à 15:36

FEDEREC Déchets de Chantiers du Bâtiment

Volumes nationaux collectés
en 2018

41,6 M de tonnes
+ 3% en 2018 après une
progression de 2% en 2017

: 14 fédérations.
! pour les déchets
gèrement
res de notre



2018, une bonne année pour le secteur © Federec

DEVELOPPEMENT DURABLE. Erwan Le Meur, président de Federec BTP, qui s'exprimait en marge d'une conférence de presse ce mercredi 30 octobre, propose la création d'une filière REP (responsabilité élargie au producteur) circonscrite aux petits chantiers, dans un premier temps, afin d'évaluer son fonctionnement.

En aval comme en amont, les acteurs de la gestion des déchets du bâtiment s'inquiètent de la création éventuelle d'une filière REP (responsabilité élargie au producteur), dans le cadre du projet de loi sur l'économie circulaire. Si ce texte prévoit une reprise gratuite des déchets triés du bâtiment à partir de 2022, afin de lutter contre les décharges sauvages, il instaure également une contrepartie financière à cette gratuité, sous la forme d'un prélèvement sur la vente de matériaux, sur le principe pollueur-paye. La Fédération française du bâtiment redoute ainsi un coût de l'ordre de deux milliards d'euros par an pour le secteur.

À LIRE AUSSI

[Déchets du BTP : le négocié ne veut pas payer la facture tout seul](#)

[Déchets du bâtiment : le gouvernement instaure une filière pollueur-paye](#)



De son côté, Federec (Fédération des entreprises du recyclage) BTP "n'est pas contre la mise en place d'une REP, mais elle doit offrir un schéma novateur", indique son président, Erwan Le Meur, à Batiactu, en marge d'une conférence de presse, ce mercredi 30 octobre. Federec BTP souhaiterait notamment "être dans la gouvernance" de la future REP, poursuit Erwan Le Meur. Qui suggère aussi de limiter cette REP à la gestion des déchets de petits chantiers, dans un premier temps, histoire de "voir si cela peut fonctionner." Dans le même temps, "pour les gros chantiers, on pourrait monter une structure d'observation, qui publierait des données, des statistiques", poursuit le président de Federec BTP.

La création d'une formation qualifiante pour le diagnostic des déchets

À LIRE AUSSI

[Déchets du BTP : le plan du gouvernement monte doucement en charge](#)

[Déchets : le Bâtiment craint un surcoût de 2Mds€ par an](#)

Celle-ci n'est pas avare de suggestions. "Nous avons proposé la semaine dernière au directeur de cabinet de Brune Poirson [secrétaire d'Etat à la transition écologique ; Ndlr] la création d'une formation qualifiante pour réaliser des diagnostics de déchets, de ressources. Nous avons besoin de matière grise", explique Erwan Le Meur. L'article 6 du projet de loi "anti-gaspillage pour une économie circulaire" modifie d'ailleurs le code de la construction et de l'habitation avec un article L. 111-10-4, selon lequel, lors de travaux de démolition ou de réhabilitation significative de bâtiments, le maître d'ouvrage "est tenu de réaliser un diagnostic relatif à la gestion des produits, matériaux et déchets issus de ces travaux", en vue "de leur réemploi ou de leur valorisation." Le code de la construction est également modifié par l'article L.111-10-4-2, qui stipule que ce diagnostic "est établi par des personnes physiques ou morales présentant des garanties de compétences."

Autant de points qui font du recyclage des déchets du bâtiment un secteur "en pleine ébullition", selon Erwan Le Meur. Un secteur qui a collecté l'an dernier 41,6 millions de tonnes de déchets, un montant en hausse de 2,7% par rapport à 2017. Le chiffre d'affaires est à l'avenant, avec une progression de 3%, à 1,8 milliard d'euros en 2018. Mais ces tendances risquent d'être "un peu moins positives cette année", prévient le patron de Federec BTP. En cause : l'évolution du marché du neuf, avec une chute de 5,8% du nombre de permis de construire en France, au troisième trimestre, en rythme annuel, et un recul de 1,5% du nombre de logements neufs, selon les chiffres du ministère de la Cohésion des territoires.



Média : TF1

Émission : Le JT de 20h

Journaliste : Julien Arnaud

Date : 30/10/2019

Sujet : Diffusion des chiffres nationaux sur le marché du recyclage –
reportage : « Recyclage : du filet de pêche... au vêtement »

Durée : 2 minutes

www.actualites-du-jour.eu
Pays : France
Dynamisme : 5010



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

"Le ciel s'est assombri" pour les professionnels du recyclage

Le regain d'optimisme manifesté par les industriels du recyclage l'an dernier paraît déjà loin.

"2018 a été une année en demie-teinte pour le secteur. Après des débuts positifs dans le sillage de l'embellie de 2017, le ciel s'est assombri", analyse Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération des professionnels Federec.

Malgré la nouvelle hausse de 2% des...

source: La Tribune

www.mat-environnement.com

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Après une année 2018 contrastée, les recycleurs voient « des nuages à l'horizon »



Alors que l'année 2019 tire à sa fin, la Fédération des entreprises du recyclage (Federec) a présenté, ce mercredi 30 octobre, son observatoire statistique pour le marché du recyclage en 2018. « Une année de transition et des nuages à l'horizon », analyse la fédération professionnelle.

En 2018, le volume global de déchets collectés a progressé de 2% pour atteindre 107 millions de tonnes, contre 105 millions de tonnes en 2017. Ces résultats sont notamment portés par « l'activité BTP en croissance continue sur toute l'année », souligne la fédération des entreprises du recyclage (Federec). Après une année 2017 réjouissante pour l'ensemble des filières du recyclage, l'année 2018 laisse présager un futur moins radieux. C'est ainsi un bilan en demi-teinte qui est établi ce mercredi 30 octobre par Federec. « Porté par un élan positif pendant tout le premier semestre, l'ensemble de la profession s'est retrouvée en difficulté fin 2018, sans toutefois lâcher prise », a reconnu Jean-Philippe Carpentier, président de Federec.

Les « nuages » survenus fin 2018 trouvent leur source dans deux causes : « Nous sommes confrontés à des problèmes de débouchés pour certaines matières, comme le papier-carton qui est un secteur en warning complet », s'inquiète Jean-Philippe Carpentier. Par ailleurs, « il existe une crise sur les exutoires des déchets ultimes en alternative au stockage : l'une des voies de sortie est le CSR mais la France n'a pas bougé à ce sujet », se désole le président de Federec, qui rappelle l'objectif français de réduire l'enfouissement de 50% à l'horizon 2025.

La filière papiers-cartons particulièrement impactée

La filière la plus impactée est donc celle des papiers et cartons. Le volume de collecte a diminué de 4,6 % en 2018 (6,961 millions de tonnes). « C'est la première fois qu'on observe une telle baisse »,



soulève Pascal Gennevière, président de Federec papiers-cartons. La décroissance du recyclage du papier graphique, qui reflète la baisse des usages dans la société y compris dans le secteur de la presse, inquiète particulièrement les professionnels. « Nous voulons absolument éviter la fermeture des centres de tri », alerte Pascal Gennevière. D'autant que « la situation se dégrade beaucoup en 2019 avec la saturation du marché européen, due aux difficultés d'écoulement des excédents à l'export, qui sont liées à la fermeture des marchés asiatiques », conclut-il.

Autre filière chahutée fin 2018 : celle des métaux ferreux. « Le prix à la tonne va diminuer de 50 à 60 euros », souligne Marie-Pierre Mescam, présidente de Federec métal. Les volumes collectés tendent à diminuer, notamment du fait du ralentissement des marchés automobiles. « Il est urgent de mettre en place des soutiens à l'incorporation des ferrailles pour orienter le marché vers les filières électriques », estime Marie-Pierre Mescam. Les métaux non-ferreux connaissent également une baisse de régime : en 2018, la filière enregistre une baisse de 5,2% de son chiffre d'affaires, en partie à cause de la fermeture du débouché chinois.

Baisse du chiffre d'affaires mais hausse des investissements

Côté chiffre d'affaires, les entreprises du recyclage ont connu une légère baisse en 2018 (- 0,8%) : il atteint 9,04 milliards d'euros, contre 9,11 milliards en 2017. Néanmoins, les investissements ont augmenté de 5,9% pour atteindre 568 milliards d'euros. « La très bonne année 2017 a permis de faire des investissements conséquents », explique le président de la fédération professionnelle. 44% de ces investissements ont été consacrés au renouvellement des machines de tri, et 27% au renouvellement du matériel de collecte.

www.mpe-media.com

Pays : France

Dynamisme : 4



Page 1/3

[Visualiser l'article](#)

Recyclage : Les chiffres 2018 de FEDEREC

PARIS (MPE-Média) - La présentation des chiffres de 2018 du recyclage en France avait lieu fin octobre à Paris grâce à la collecte des données reçues de près de 30% des sociétés de la filière mais représentant plus de la moitié des volumes concernés. Détails.

Le sentiment de marché du secteur vu par les entreprises est plutôt bon pour 55% des répondants, 55% estimant que leur chiffre d'affaires pour 2019 restera stable, malgré les premiers signes de faiblesse évoqués pour le T4 2019. Mais 2018 aura été perçue comme une assez bonne année.

Les tonnages collectés de matières à recycler ont augmenté l'an dernier de 2% à 107 millions de tonnes toutes matières confondues, 2018 ayant été marquée par une inflexion moins bonne au second semestre après un début d'année jugé bon dans la foulée de 2017 : « une année en demi-teinte », note le Président de FEDEREC Jean-Philippe Carpentier.

1 000 entreprises (-9%/2017, concentrations aidant), comptant 2 000 établissements dont 1 200 adhèrent à cette fédération, 1 181 travaillant dans le secteur déchets industriels banaux et BTP, 828 des métaux ferreux, 662 dans les métaux non ferreux, 580 dans les papiers-cartons, 479 dans les plastiques, « une activité de plus en plus importante », le bois et palettes (432), les bio-déchets (146) ; l'Île de France (301 sociétés) arrive en tête devant les Hauts-de-France (1 261) et la Nouvelle-Aquitaine (221), l'Auvergne Rhône-Alpes (plus de 200).

www.mpe-media.com

Pays : France

Dynamisme : 4



Page 2/3

[Visualiser l'article](#)

	Tonnage collecté en 2018 (t)	Tonnage collecté en 2017 (t)	Variation tonnage 2018/2017 (%)
DND DIB-Déchets du Bâtiment	41 600	41 490	+ 2,7 %
Déchets organiques	31 800	30 900	+ 2,9 %
Métaux ferreux	12 900	12 838	+ 0,5 %
Papiers/Cartons	6 961	7 290	- 4,5 %
Bois	6 827	6 410	+ 6,5 %
Palettes	1 665	1 665	0 %
Verrerie	2 400	2 340	+ 2,4 %
Métaux non ferreux	1 905	1 969	- 3,3 %
Plastiques	904	900	+ 0,4 %
Textiles	239	223	+ 7,2 %
Solvants	97	94	+ 3,2 %
Total	107 298	105 019	+ 2,1 %

(Source [FEDEREC](#))

Des entreprises souvent familiales et régionales

58% des établissements sont des PME/TPE, 31% des groupes, 11% des ETI. 3% seulement comptent plus de 100% salariés, 37% de 0 à 5 salariés, 34% de 6 à 19 salariés, 26% de 20 à 99 salariés. 80% des employés sont des hommes, 20% des femmes, pour un total de 28 810 emplois (+1,6%/2017) dont près de 15% d'intérimaires : « l'emploi a toujours été privilégié, c'est l'ancrage territorial et local qui compte », explique le Président de [FEDEREC](#). 20% des entreprises font appel à des structures d'insertion. Ces entreprises recherchent des caristes, des chauffeurs et ont du mal à en trouver. 87% des salariés sont en CDI.

« Nous avons toujours connu une structuration familiale, une transmission d'une génération à l'autre, un maillage territorial et local qui nous fait dire que cette tendance ne devrait pas s'inverser dans les années à venir », explique le Pdt de [FEDEREC](#).

www.mpe-media.com

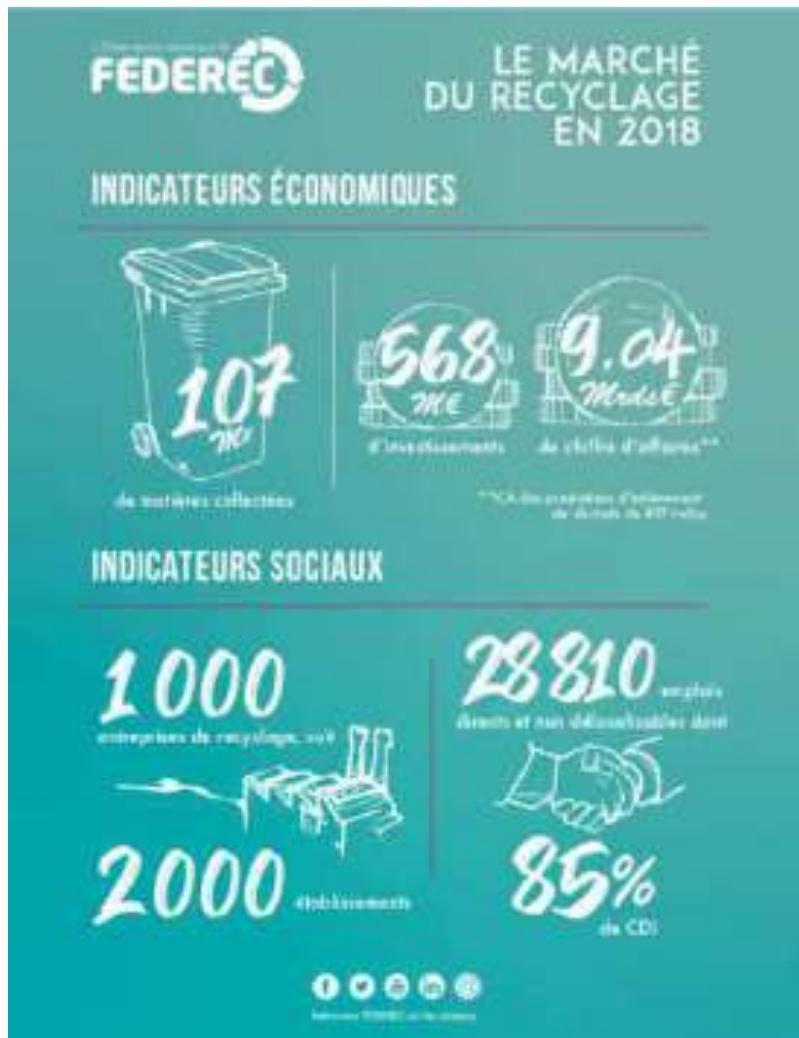
Pays : France

Dynamisme : 4



Page 3/3

[Visualiser l'article](#)



(Source [FEDEREC](#))

En 2018, le CA total de ces sociétés a baissé de 0,8% au pro rata des baisses de cours des matières traitées (9,04Mrds€/2017), alors que les investissements ont augmenté de 9% (568M€, 5,9% du CA annuel). 44% de ces investissements portaient sur des machines de tri, 27% sur du matériel de collecte, 15% sur d'autres postes dont l'informatique.

FEDEREC rappelle que le recyclage permet d'éviter 21Mt de CO₂ (ce qui équivaut à 100% du trafic aérien, 18% des émissions du parc auto), 113 TWh évitées (10Mt équivalent pétrole), les ferrailles collectées représentant 1277 tour Eiffel, le recyclage du seul carton pesant 77% d'économie d'énergie.

30/10/2019 11:45:39

La filière du recyclage craint "de grosses turbulences"

Les professionnels du recyclage, après une année 2018 "globalement positive", s'inquiètent d'"une dégradation du climat des affaires" sur le plan économique comme réglementaire.

Les tonnages collectés ont augmenté à nouveau l'an dernier, de quelque 2% à 107 millions de tonnes, nourris par une activité industrielle et une consommation des ménages soutenues, indique le rapport annuel de leur fédération (Federec), présenté mercredi.

Les investissements du secteur ont crû de 9% (soit 568 millions d'euros et 6,3% du chiffre d'affaires), de même que les recrutements, avec des effectifs à +1,6% (le secteur assure générer plus de 28.000 emplois dont 85% de CDI).

Le chiffre d'affaires global de la filière (un millier d'entreprises et 2.000 établissements) a cependant reculé d'environ 1%, pour se stabiliser à 9 milliards d'euros.

"Derrière la forte activité de nos entreprises en 2018, se cachent des difficultés croissantes pour nos entreprises à valoriser les matières issues du recyclage sur les marchés nationaux et internationaux", alerte le président de Federec, Jean-Philippe Carpentier.

La filière papiers-cartons souffre particulièrement, et dans une moindre mesure la filière des métaux non ferreux.

Côté papiers, le gisement est en baisse chronique. Mais, en 2018, l'activité de recyclage des cartons a été aussi affectée, une nouveauté liée à la fermeture de débouchés asiatiques qui permettaient d'écouler l'excédent européen.

La première conséquence de cet excédent de l'offre par rapport à la demande est un effondrement des prix du carton, qui vont atteindre leur niveau le plus bas depuis dix ans.

Autre conséquence, l'impossibilité d'écouler les matières issues des centres de tri, qui vont rapidement se trouver engorgés. "L'arrêt temporaire de certains centres de tri n'est pas à exclure", prévient Federec, pour qui, cependant, la création de nouvelles capacités en Europe et la structuration de certains marchés asiatiques (hors Chine) devraient offrir de nouveaux débouchés à partir de 2020.

Du côté des métaux non ferreux, on invoque aussi l'impact de la décision chinoise d'interdire l'importation de certains déchets sur son territoire. Mais 2018 reste "une belle année", le recul du tonnage étant à relativiser après une année 2017 marquée par une forte hausse (10%), ajoute-t-on.

Pour les plastiques, la filière est "en pleine tempête", avec en 2018 une stabilité des volumes collectés (904.000 tonnes, soit +0,4%) mais une baisse du chiffre d'affaires (188 millions d'euros, -4,5%).

En cause, le "tsunami" de la décision chinoise (les exportations hors UE ont diminué de 82% en 2018 par rapport à 2017), aggravé par le renforcement des objectifs de collecte et la limitation des déchets dans les installations de stockage et les incinérateurs.

"La régulation des stocks sur les sites est aujourd'hui une priorité et un défi pour les exploitants de nos installations", qui ont aussi "de grosses difficultés à trouver des solutions de stockage pour les refus de tri", souligne M. Carpentier. "La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus".

La Fédération demande ainsi aux pouvoirs publics de faciliter les solutions alternatives comme la valorisation énergétique (incinération).

Les professionnels constatent une concentration du secteur. "La complexification des marchés oblige certaines entreprises à se recentrer sur leur cœur de métier", note aussi M. Carpentier.

"Le projet de Loi Économie Circulaire, en discussion, doit fournir des réponses et amène de nouveaux défis pour nos entreprises, comme les REP (Responsabilité élargie du producteur, envisagées pour de nouveaux secteurs comme le BTP ou le bricolage) ou la consigne pour recyclage", relève-t-il.

[cho/jmi/pn/jlp](#)

www.latribune.fr
Pays : France
Dynamisme : 53



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

"Le ciel s'est assombri" pour les professionnels du recyclage



L'impact est particulièrement visible sur la filière papiers-cartons, les prix du carton recyclé ayant atteint leur niveau le plus bas depuis dix ans. (Crédits : Reuters) Dans la deuxième partie de l'année 2018, plusieurs filières ont subi les effets du durcissement par la Chine de ses critères d'importation de déchets et de matières recyclées.

"2018 a été une année en demie-teinte pour le secteur. Après des débuts positifs dans le sillage de l'embellie de 2017, le ciel s'est assombri", analyse Jean-Philippe Carpentier, président de la fédération des professionnels Federec.

Malgré la nouvelle hausse de 2% des déchets collectés, qui ont atteint 107 millions de tonnes, le chiffre d'affaires global des entreprises du recyclage a en effet baissé de 0,8%, se stabilisant à 9 milliards d'euros, révèle l'observatoire statistique du marché publié par Federec mercredi 30 octobre.

Et l'augmentation de 9% des investissements, qui s'élèvent à 568 millions d'euros, est motivée autant par les bons résultats de 2017 que par la crainte de "temps durs", analyse Jean-Philippe Carpentier. Quant à la croissance de 1,6% des emplois, elle s'accompagne d'une diminution de 9% du nombre des entreprises, due à "*l'émergence d'un nouveau phénomène de concentration, bien que moins fort qu'il y a dix ans*", souligne-t-il.

Les perspectives restent d'ailleurs plutôt mornes aussi pour 2019 et 2020. Seulement 15% des entreprises du secteur prévoient en effet d'augmenter leur chiffre d'affaires en 2019, alors que 30% anticipent même une régression, selon l'observatoire.

Le chiffre d'affaires de la filière plastiques perd 4,5%



Principale raison des difficultés des entreprises du recyclage: la baisse des cours des matières premières recyclées, due à un rapport de plus en plus défavorable entre la demande et l'offre. La décision de la Chine de durcir les critères d'importation de déchets triés et de matières premières recyclées sur son territoire a provoqué une saturation de l'ensemble des autres marchés, et donc un effondrement des prix, explique Federec. L'impact est particulièrement visible sur la filière papiers-cartons, les prix du carton recyclé ayant atteint leur niveau le plus bas depuis dix ans.

N'arrivant plus à écouler la matière triée, "certains centres de tri risquent tout simplement de fermer", alerte Pascal Gennevière, président de cette filière chez Federec.

Mais les effets de la fermeture des portes chinoises se font également sentir dans la filière plastiques, où les exportations hors Union européenne ont chuté de 18% à 3% entre 2017 et 2018, et où le prix s'est écroulé, notamment pour les films d'emballage. *"Globalement, la baisse des prix a engendré une diminution du chiffre d'affaires de nos entreprises de 4,5%"*, souligne Pierre Moguerou, président Federec plastiques.

"La décision chinoise et le contexte international ont aussi freiné certains marchés très dynamique à l'export, comme les moteurs électriques et les câbles de cuivre", regrette aussi Federec. "Mais certaines entreprises se sont adaptées et ont investi en France et en Europe".

L'espoir d'une réindustrialisation de l'Europe

La fédération insiste toutefois aussi sur l'impact potentiel de la législation sur les activités de ses entreprises. *"L'absence de débouchés pour les déchets ultimes des centres de tri a déjà provoqué l'arrêt de certaines activités"*, déplore notamment Federec. Selon la fédération, la solution consiste dans le développement de la filière du combustible solide de récupération (CSR, combustible préparé à partir de déchets), qui pourrait absorber 2,5 millions de tonnes de déchets ultimes en 2025. C'est plus d'un tiers des 8 millions de tonnes qui, selon la loi transition énergétique de 2015, ne pourront plus être enfouis.

" Le projet de loi économie circulaire est l'occasion de déterminer des objectifs clairs de consommation de ce combustible", plaide donc Jean-Philippe Carpentier.

La mise en oeuvre de la récente directive européenne sur les plastiques à usage unique, qui fixe des objectifs d'incorporation de plastique recyclé de 25% en 2025 et de 30% en 2030, est aussi une opportunité, puisqu'elle *"fait espérer le développement de nouvelles usines en France et en Europe"*, note Pierre Moguerou. En France, Federec regrette toutefois un *"contexte réglementaire incertain"*, en citant notamment le projet de consigne de bouteilles en plastique du gouvernement, qui mettrait à son sens en danger l'équilibre de la filière de recyclage des plastiques.



Recyclage : 2018 a été une année charnière pour la plupart des filières

2018 a été une année charnière, estime les professionnels du recyclage. Après un bon début d'année, le secteur a souffert. L'année 2019 devrait confirmer ce retournement de tendance.



© grbender Recyclage : le premier secteur à la peine est celui des papiers et des cartons

Globalement, 2018 reste une bonne année pour le recyclage, annonce ce mercredi 30 octobre la Fédération des entreprises du recyclage ([Federec](#)). Les quelque 2 000 établissements des 1 000 entreprises du secteur ont collecté 107 millions de tonnes (Mt), en hausse de 2 % sur un an, pour un chiffre d'affaires (CA) de 9,04 milliards d'euros (Md€), en baisse de 0,8 %. La plupart des secteurs, à l'exception notable des papiers-cartons, réalisent une année correcte, aussi bien en termes de tonnages que de CA.

Mais après une bonne année 2017, la conjoncture « s'assombrie », explique Jean-Philippe Carpentier. Le président de Federec explique que depuis la fin du troisième trimestre de 2018 la situation s'est dégradée. La persistance des problèmes liées à la fermeture des frontières en Asie, l'absence de débouchés pour certaines matières, la baisse des cours pour d'autres, ou encore les problèmes d'exutoires rencontrés en France, pèsent sur le secteur.

Le secteur des papiers-cartons en difficulté

Premier secteur à la peine : les papiers et cartons. En 2018, la collecte a reculé de 4,6 % pour s'établir à 6,96 Mt. Surtout, le CA a chuté de 26 % à 729 millions d'euros (M€). La « baisse chronique » de la collecte de papiers se poursuit (-5,6 %, à 2,25 Mt) et se conjugue à une baisse inédite de la collecte des cartons (-4,1 %, à



4,71 Mt), explique Pascal Gennevière. « *Il est assez difficile d'expliquer* » cette nouvelle tendance, commente le président de la branche. L'année 2019 s'annonce aussi difficile : le marché chinois est totalement fermé, les usines du sud-est asiatique sont saturées et l'Europe ne dispose pas de suffisamment de papeteries pour absorber la collecte. Aujourd'hui, 1 Mt ne trouve pas preneur en France et ce chiffre atteint 8 Mt à l'échelle européenne (sur une collecte de 56 Mt), alertent les professionnels. En conséquence, les prix ont été divisés par deux et, nouveauté, certains lots de bonne qualité se vendent difficilement. À ce stade, le secteur cherche des « *solutions exceptionnelles* » pour passer la crise, en attendant le démarrage de nouvelles unités en Europe.

Le secteur des papiers-cartons cherche des « *solutions exceptionnelles* » pour passer la crise.

Pascal Gennevière, président de la branche

Le secteur des plastiques vit lui aussi une période compliquée. La collecte reste stable (+0,4 %, à 904 000 tonnes), mais le CA recule (-4,5 %, à 188 M€). Ces chiffres masquent des tendances très différentes selon les résines. Bien sûr, le polyéthylène téréphthalate (PET) clair, utilisé pour les bouteilles d'eau, bénéficie toujours d'une forte demande. Les professionnels bénéficient notamment de l'appel d'air lié à la nouvelle directive sur les plastiques à usage unique (directive SUP) qui impose l'incorporation de 25 % de PET recyclé en 2025 dans les bouteilles vendues en Europe. À l'inverse, peu d'unités recyclent les films en polyéthylène (PE), ce qui entraîne une chute des prix. Les flux à l'exportation sont aussi profondément modifiés : les ventes hors Union européenne ont chuté de 82 % en 2018 (elle représentent 3 % de la collecte, contre 18 % en 2017), au profit des ventes en Europe (+59 %).

Le recul des mises en chantier pèse

Les déchets du bâtiments connaissent eux aussi une période charnière . L'année 2018 est un bon cru, avec une hausse de 2 % de la collecte (à 41,6 Mt) et de 3 % du CA (à 1,83 milliards d'euros). Le secteur a profité du dynamisme de la construction neuve et de la rénovation. Mais la conjoncture change et les professionnels sont inquiets. « *On est dans le dur* » , déplore Erwan Le Meur, qui préside la branche, expliquant que le nombre des permis de construire attribués de juillet 2018 à juillet 2019 a chuté de 6,3 %.

Les autres branches de Federec connaissent aussi des situations variables. La collecte des textiles continue de progresser (+7 %), mais le tri stagne (+1,7 %). L'interruption des investissements des opérateurs de la filière pèse et la remise en cause du soutien apporté par l'éco-organisme est source d'incertitude. La collecte des métaux non ferreux a souffert (-3,3 %, à 1,9 Mt), tout comme le CA de la branche (-5,2 %, à 2,84 Md€). Pour autant, l'année reste bonne puisque 2017, qui sert de base de comparaison, était une année excellente. Les métaux ferreux réalisent aussi une bonne année avec une hausse de 0,5 % de la collecte (12,9 Mt) et 8 % du CA (2,23 Md€). Mais les professionnels annoncent de moins bons chiffres pour 2019.

Enfin, la collecte de palettes et des déchets de bois à progressé de 6,5 % (6,83 Mt) pour un CA en hausse de 10 % (186 M€). L'année est surtout marquée par la poursuite de la forte hausse de la collecte des déchets d'ameublement (300 000 tonnes supplémentaires en 2018) et la progression de la valorisation matière (de 2,2 à 3 Mt). Mais, comme pour de nombreuses branches, 2019 sera moins bonne : la demande en panneaux de bois recule, entraînée par le repli de la construction.

www.crazybourse.com

Pays : France

Dynamisme : 302



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Une année 2018 contrastée pour les recycleurs avant de nouveaux remous

Les adhérents de la Fédération des entreprises du recyclage ont enregistré une nouvelle hausse des tonnages collectés en 2018. Ils alertent toutefois sur l'état des filières plastiques et papiers-cartons après la fermeture des frontières chinoises. Perspectives mitigées pour les recycleurs. "Derrière la forte Lire la suite

www.constructioncayola.com

Pays : France

Dynamisme : 5



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Après une année 2018 contrastée, les recycleurs voient « des nuages à l'horizon »



Alors que l'année 2019 tire à sa fin, la Fédération des entreprises du recyclage (Federec) a présenté, ce mercredi 30 octobre, son observatoire statistique pour le marché du recyclage en 2018. « Une année de transition et des nuages à l'horizon », analyse la fédération professionnelle.

En 2018, le volume global de déchets collectés a progressé de 2% pour atteindre 107 millions de tonnes, contre 105 millions de tonnes en 2017. Ces résultats sont notamment portés par « l'activité BTP en croissance continue sur toute l'année », souligne la fédération des entreprises du recyclage (Federec). Après une année 2017 réjouissante pour l'ensemble des filières du recyclage, l'année 2018 laisse présager un futur moins radieux. C'est ainsi un bilan en demi-teinte qui est établi ce mercredi 30 octobre par Federec. « Porté par un élan positif pendant tout le premier semestre, l'ensemble de la profession s'est retrouvée en difficulté fin 2018, sans toutefois lâcher prise », a reconnu Jean-Philippe Carpentier, président de Federec.

Les « nuages » survenus fin 2018 trouvent leur source dans deux causes : « Nous sommes confrontés à des problèmes de débouchés pour certaines matières, comme le papier-carton qui est un secteur en warning complet », s'inquiète Jean-Philippe Carpentier. Par ailleurs, « il existe une crise sur les exutoires des déchets ultimes en alternative au stockage : l'une des voies de sortie est le CSR mais la France n'a pas bougé à ce sujet », se désole le président de Federec, qui rappelle l'objectif français de réduire l'enfouissement de 50% à l'horizon 2025.

La filière papiers-cartons particulièrement impactée

La filière la plus impactée est donc celle des papiers et cartons. Le volume de collecte a diminué de 4,6 % en 2018 (6,961 millions de tonnes). « C'est la première fois qu'on observe une telle baisse », soulève Pascal Gennevière, président de Federec papiers-cartons. La décroissance du recyclage du papier graphique, qui reflète la baisse des usages dans la société y compris dans le secteur de la presse, inquiète particulièrement les professionnels. « Nous voulons absolument éviter la fermeture des centres de tri », alerte Pascal Gennevière. D'autant que « la situation se dégrade beaucoup en 2019 avec la saturation du marché européen, due aux difficultés d'écoulement des excédents à l'export, qui sont liées à la fermeture des marchés asiatiques », conclut-il.

Autre filière chahutée fin 2018 : celle des métaux ferreux. « Le prix à la tonne va diminuer de 50 à 60 euros », souligne Marie-Pierre Mescam, présidente de Federec métal. Les volumes collectés tendent à diminuer, notamment du fait du ralentissement des marchés automobiles. « Il est urgent de mettre en place des soutiens à l'incorporation des ferrailles pour orienter le marché vers les filières électriques », estime Marie-Pierre Mescam. Les métaux non-ferreux connaissent également une baisse de régime : en 2018, la filière enregistre une baisse de 5,2% de son chiffre d'affaires, en partie à cause de la fermeture du débouché chinois.

Baisse du chiffre d'affaires mais hausse des investissements

Côté chiffre d'affaires, les entreprises du recyclage ont connu une légère baisse en 2018 (- 0,8%) : il atteint 9,04 milliards d'euros, contre 9,11 milliards en 2017. Néanmoins, les investissements ont augmenté de 5,9% pour atteindre 568 milliards d'euros. « La très bonne année 2017 a permis de faire des investissements conséquents », explique le président de la fédération professionnelle. 44% de ces investissements ont été consacrés au renouvellement des machines de tri, et 27% au renouvellement du matériel de collecte.

DR.

www.environnement-magazine.fr

Pays : France

Dynamisme : 2



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Après une année 2018 contrastée, les recycleurs voient « des nuages à l'horizon »



Alors que l'année 2019 tire à sa fin, la Fédération des entreprises du recyclage (Federec) a présenté, ce mercredi 30 octobre, son observatoire statistique pour le marché du recyclage en 2018. « Une année de transition et des nuages à l'horizon », analyse la fédération professionnelle.

En 2018, le volume global de déchets collectés a progressé de 2% pour atteindre 107 millions de tonnes, contre 105 millions de tonnes en 2017. Ces résultats sont notamment portés par « l'activité BTP en croissance continue sur toute l'année », souligne la fédération des entreprises du recyclage (Federec). Après une année 2017 réjouissante pour l'ensemble des filières du recyclage, l'année 2018 laisse présager un futur moins radieux. C'est ainsi un bilan en demi-teinte qui est établi ce mercredi 30 octobre par Federec. « Porté par un élan positif pendant tout le premier semestre, l'ensemble de la profession s'est retrouvée en difficulté fin 2018, sans toutefois lâcher prise », a reconnu Jean-Philippe Carpentier, président de Federec.

Les « nuages » survenus fin 2018 trouvent leur source dans deux causes : « Nous sommes confrontés à des problèmes de débouchés pour certaines matières, comme le papier-carton qui est un secteur en warning complet », s'inquiète Jean-Philippe Carpentier. Par ailleurs, « il existe une crise sur les exutoires des déchets ultimes en alternative au stockage : l'une des voies de sortie est le CSR mais la France n'a pas bougé à ce sujet », se désole le président de Federec, qui rappelle l'objectif français de réduire l'enfouissement de 50% à l'horizon 2025.

La filière papiers-cartons particulièrement impactée

La filière la plus impactée est donc celle des papiers et cartons. Le volume de collecte a diminué de 4,6 % en 2018 (6,961 millions de tonnes). « C'est la première fois qu'on observe une telle baisse », soulève Pascal Gennevière, président de Federec papiers-cartons. La décroissance du recyclage du papier graphique, qui reflète la baisse des usages dans la société y compris dans le secteur de la presse, inquiète particulièrement les professionnels. « Nous voulons absolument éviter la fermeture des centres de tri », alerte Pascal Gennevière. D'autant que « la situation se dégrade beaucoup en 2019 avec la saturation du marché européen, due aux difficultés d'écoulement des excédents à l'export, qui sont liées à la fermeture des marchés asiatiques », conclut-il.

www.environnement-magazine.fr

Pays : France

Dynamisme : 2



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Autre filière chahutée fin 2018 : celle des métaux ferreux. « Le prix à la tonne va diminuer de 50 à 60 euros », souligne Marie-Pierre Mescam, présidente de Federec métal. Les volumes collectés tendent à diminuer, notamment du fait du ralentissement des marchés automobiles. « Il est urgent de mettre en place des soutiens à l'incorporation des ferrailles pour orienter le marché vers les filières électriques », estime Marie-Pierre Mescam. Les métaux non-ferreux connaissent également une baisse de régime : en 2018, la filière enregistre une baisse de 5,2% de son chiffre d'affaires, en partie à cause de la fermeture du débouché chinois.

Baisse du chiffre d'affaires mais hausse des investissements

Côté chiffre d'affaires, les entreprises du recyclage ont connu une légère baisse en 2018 (- 0,8%) : il atteint 9,04 milliards d'euros, contre 9,11 milliards en 2017. Néanmoins, les investissements ont augmenté de 5,9% pour atteindre 568 milliards d'euros. « La très bonne année 2017 a permis de faire des investissements conséquents », explique le président de la fédération professionnelle. 44% de ces investissements ont été consacrés au renouvellement des machines de tri, et 27% au renouvellement du matériel de collecte.

Avec la fermeture du marché chinois, la filière du recyclage broie du noir

L'Europe se retrouve avec une offre très supérieure à la demande et des prix en chute depuis que le principal marché, la Chine, a décidé de stopper les importations.



l'activité de recyclage du papier carton a reculé de 26 % en 2018 avec des prix qui ont été divisés par deux, au plus bas depuis dix ans. Alexis Sciard/IP3 Press/MaxPPP

C'est le paradoxe du moment. Le recyclage des matières n'a jamais autant occupé le devant de la scène mais les acteurs des différentes filières s'inquiètent de leur avenir. L'an dernier, le chiffre d'affaires du secteur a atteint 9 milliards d'euros, en recul de 1 %, selon le bilan dressé mercredi 30 octobre par Federec, la fédération du secteur.

www.la-croix.com
Pays : France
Dynamisme : 131



Page 2/3

[Visualiser l'article](#)

« Les volumes traités en 2018 ont pourtant progressé de 2 %, mais nous avons vendu moins cher les matériaux recyclés et cette tendance s'est confirmée en 2019 », explique son président, Jean-Philippe Carpentier, en insistant sur « les nuages qui s'accumulent », comme « la dégradation de la conjoncture » et « le manque de débouchés », sans oublier les difficultés de recrutement, en particulier de chauffeurs.

Les difficultés du papier carton

C'est l'un des produits les plus faciles à réutiliser et c'est pourtant celui qui connaît le plus de difficultés : l'activité de recyclage du papier carton a reculé de 26 % en 2018 avec des prix qui ont été divisés par deux, au plus bas depuis dix ans. La raison principale de ce marasme est due à la Chine qui a fermé ses frontières l'an dernier, bouleversant totalement le secteur.

Auparavant, le circuit était simple : la Chine expédiait ses produits en Europe qui lui renvoyait ensuite les emballages, sous forme de papier carton recyclé. Faute de débouchés chinois, la filière a bien tenté de se rabattre sur les pays du Sud-Est, mais les difficultés logistiques sont énormes. Résultat, la France, qui affiche un taux de collecte supérieur à la moyenne européenne, se retrouve avec des centres de tri engorgés, « au point que certains pourraient fermer faute de capacité de stockage suffisant », prévient Pascal Gennevière, le président de la branche papier carton de Federec.

Les difficultés des papetiers français n'arrangent pas les choses et aujourd'hui un papier sur cinq doit sortir de France pour trouver des débouchés. Face à ces difficultés d'écoulement, un recul des taux de récupération n'est pas à exclure.

Tempête dans les plastiques

Rien ne va plus également dans les plastiques, une « filière en pleine tempête » selon Federec, qui a enregistré des reculs d'activité de 10 % pour certains produits.

Aux mêmes causes, les mêmes effets. L'arrêt des importations chinoises au 1er janvier 2018 a obligé le secteur à se réorganiser et à encaisser une chute des prix en Europe, avec une offre devenue très largement supérieure à la demande. Dans l'industrie, le prix des films plastiques recyclé s'est effondré de 70 %.

Les bouteilles, pots et barquettes en PET foncé recyclé ont également du mal à se vendre, faute de qualité suffisante, selon les industriels. « Le contexte réglementaire incertain, notamment avec le débat autour de la consigne, n'encourage pas non plus à l'investissement pour améliorer les procédés », souligne Pierre Moguerou, le vice-président de la branche plastique de Federec.

Le traitement des déchets ultimes

Reste la question du reliquat des matières recyclées, impossible à traiter. C'est ce que l'on appelle les déchets ultimes. Plus personne ne sait quoi en faire et cela ne devrait pas s'arranger avec l'objectif fixé par la loi de réduire de moitié les volumes enfouis d'ici à 2025.

Dans le même temps, le coût de la mise en décharge explode et il est de plus en plus difficile de trouver de la place. Certaines collectivités commencent d'ailleurs à envoyer leurs déchets à l'étranger, en Allemagne et en Espagne notamment. « Des entreprises de recyclage ont dû arrêter leurs activités car elles n'avaient plus de débouchés sur l'ultime », affirme le président de Federec.

www.la-croix.com
Pays : France
Dynamisme : 131



Page 3/3

[Visualiser l'article](#)

L'une des solutions pourrait être de les compacter sous forme de granulés pour en faire des combustibles solides de récupération (CSR), destinés à être brûlés pour produire de l'électricité ou de la chaleur, dans les fours de cimenteries, par exemple. Mais la filière a du mal à trouver sa place en France, en raison des prix assez bas de l'énergie, grâce au nucléaire.

La filière du recyclage craint "de grosses turbulences"

Les professionnels du recyclage, après une année 2018 "globalement positive", s'inquiètent d'"une dégradation du climat des affaires" sur le plan économique comme réglementaire.

Les tonnages collectés ont augmenté à nouveau l'an dernier, de quelque 2% à 107 millions de tonnes, nourris par une activité industrielle et une consommation des ménages soutenues, indique le rapport annuel de leur fédération (Federec), présenté mercredi.

Les investissements du secteur ont crû de 9% (soit 568 millions d'euros et 6,3% du chiffre d'affaires), de même que les recrutements, avec des effectifs à +1,6% (le secteur assure générer plus de 28.000 emplois dont 85% de CDI).

Le chiffre d'affaires global de la filière (un millier d'entreprises et 2.000 établissements) a cependant reculé d'environ 1%, pour se stabiliser à 9 milliards d'euros.

"Derrière la forte activité de nos entreprises en 2018, se cachent des difficultés croissantes pour nos entreprises à valoriser les matières issues du recyclage sur les marchés nationaux et internationaux", alerte le président de Federec, Jean-Philippe Carpentier.

La filière papiers-cartons souffre particulièrement, et dans une moindre mesure la filière des métaux non ferreux.

Côté papiers, le gisement est en baisse chronique. Mais, en 2018, l'activité de recyclage des cartons a été aussi affectée, une nouveauté liée à la fermeture de débouchés asiatiques qui permettaient d'écouler l'excédent européen.

La première conséquence de cet excédent de l'offre par rapport à la demande est un effondrement des prix du carton, qui vont atteindre leur niveau le plus bas depuis dix ans.

Autre conséquence, l'impossibilité d'écouler les matières issues des centres de tri, qui vont rapidement se trouver engorgés. "L'arrêt temporaire de certains centres de tri n'est pas à exclure", prévient Federec, pour qui, cependant, la création de nouvelles capacités en Europe et la structuration de certains marchés asiatiques (hors Chine) devraient offrir de nouveaux débouchés à partir de 2020.

Du côté des métaux non ferreux, on invoque aussi l'impact de la décision chinoise d'interdire l'importation de certains déchets sur son territoire. Mais 2018 reste "une belle année", le recul du tonnage étant à relativiser après une année 2017 marquée par une forte hausse (10%), ajoute-t-on.

Pour les plastiques, la filière est "en pleine tempête", avec en 2018 une stabilité des volumes collectés (904.000 tonnes, soit +0,4%) mais une baisse du chiffre d'affaires (188 millions d'euros, -4,5%).

En cause, le "tsunami" de la décision chinoise (les exportations hors UE ont diminué de 82% en 2018 par rapport à 2017), aggravé par le renforcement des objectifs de collecte et la limitation des déchets dans les installations de stockage et les incinérateurs.

www.linfodurable.fr

Pays : France

Dynamisme : 12



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

"La régulation des stocks sur les sites est aujourd'hui une priorité et un défi pour les exploitants de nos installations", qui ont aussi "de grosses difficultés à trouver des solutions de stockage pour les refus de tri", souligne M. Carpentier. "La conséquence est que certaines installations de recyclage cessent leur activité faute de solution de prise en charge des refus".

La Fédération demande ainsi aux pouvoirs publics de faciliter les solutions alternatives comme la valorisation énergétique (incinération).

Les professionnels constatent une concentration du secteur. "La complexification des marchés oblige certaines entreprises à se recentrer sur leur cœur de métier", note aussi M. Carpentier.

"Le projet de Loi Économie Circulaire, en discussion, doit fournir des réponses et amène de nouveaux défis pour nos entreprises, comme les REP (Responsabilité élargie du producteur, envisagées pour de nouveaux secteurs comme le BTP ou le bricolage) ou la consigne pour recyclage", relève-t-il.

AFP

www.batiactu.com

Pays : France

Dynamisme : 8



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Déchets du BTP : le secteur du recyclage a fait des propositions au gouvernement

FEDEREC Déchets de Chantiers du Bâtiment

Volumes nationaux collectés
en 2018

41,6 M de tonnes
+ 3% en 2018 après une
progression de 2% en 2017

14 fédérations,
pour les déchets
gérément
res de notre



2018, une bonne année pour le secteur © Federec

DEVELOPPEMENT DURABLE. Erwan Le Meur, président de Federec BTP, qui s'exprimait en marge d'une conférence de presse ce mercredi 30 octobre, propose la création d'une filière REP (responsabilité élargie au producteur) circonscrite aux petits chantiers, dans un premier temps, afin d'évaluer son fonctionnement.

En aval comme en amont, les acteurs de la gestion des déchets du bâtiment s'inquiètent de la création éventuelle d'une filière REP (responsabilité élargie au producteur), dans le cadre du projet de loi sur l'économie circulaire. Si ce texte prévoit une reprise gratuite des déchets triés du bâtiment à partir de 2022, afin de lutter contre les décharges sauvages, il instaure également une contrepartie financière à cette gratuité, sous la forme d'un prélèvement sur la vente de matériaux, sur le principe pollueur-payeur. La Fédération française du bâtiment redoute ainsi un coût de l'ordre de deux milliards d'euros par an pour le secteur.

à lire aussi

www.batiactu.com

Pays : France

Dynamisme : 8



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)**Déchets du BTP : le négoce ne veut pas payer la facture tout seul****Déchets du bâtiment : le gouvernement instaure une filière pollueur-payeur**

De son côté, Federec (Fédération des entreprises du recyclage) BTP "n'est pas contre la mise en place d'une REP, mais elle doit offrir un schéma novateur", indique son président, Erwan Le Meur, à Batiactu, en marge d'une conférence de presse, ce mercredi 30 octobre. Federec BTP souhaiterait notamment "être dans la gouvernance" de la future REP, poursuit Erwan Le Meur. Qui suggère aussi de limiter cette REP à la gestion des déchets de petits chantiers, dans un premier temps, histoire de "voir si cela peut fonctionner." Dans le même temps, "pour les gros chantiers, on pourrait monter une structure d'observation, qui publierait des données, des statistiques", poursuit le président de Federec BTP.

La création d'une formation qualifiante pour le diagnostic des déchets

Celle-ci n'est pas avare de suggestions. "Nous avons proposé la semaine dernière au directeur de cabinet de Brune Poirson [secrétaire d'Etat à la transition écologique ; Ndlr] la création d'une formation qualifiante pour réaliser des diagnostics de déchets, de ressources. Nous avons besoin de matière grise", explique Erwan Le Meur. L'article 6 du projet de loi "anti-gaspillage pour une économie circulaire" modifie d'ailleurs le code de la construction et de l'habitation avec un article L. 111-10-4, selon lequel, lors de travaux de démolition ou de réhabilitation significative de bâtiments, le maître d'ouvrage "est tenu de réaliser un diagnostic relatif à la gestion des produits, matériaux et déchets issus de ces travaux", en vue "de leur réemploi ou de leur valorisation." Le code de la construction est également modifié par l'article L.111-10-4-2, qui stipule que ce diagnostic "est établi par des personnes physiques ou morales présentant des garanties de compétences."

Autant de points qui font du recyclage des déchets du bâtiment un secteur "en pleine ébullition" , selon Erwan Le Meur. Un secteur qui a collecté l'an dernier 41,6 millions de tonnes de déchets, un montant en hausse de 2,7% par rapport à 2017. Le chiffre d'affaires est à l'avenant, avec une progression de 3%, à 1,8 milliard d'euros en 2018. Mais ces tendances risquent d'être "un peu moins positives cette année" , prévoit le patron de Federec BTP. En cause : l'évolution du marché du neuf, avec une chute de 5,8% du nombre de permis de construire en France, au troisième trimestre, en rythme annuel, et un recul de 1,5% du nombre de logements neufs, selon les chiffres du ministère de la Cohésion des territoires.

www.usinenouvelle.com

Pays : France

Dynamisme : 30



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Une année 2018 contrastée pour les recycleurs avant de nouveaux remous

Les adhérents de la Fédération des entreprises du recyclage ont enregistré une nouvelle hausse des tonnages collectés en 2018. Ils alertent toutefois sur l'état des filières plastiques et papiers-cartons après la fermeture des frontières chinoises.



Les recycleurs alertent sur une possible baisse de leur chiffre d'affaires en 2019. © Franck Stassi

Perspectives mitigées pour les recycleurs. "Derrière la forte activité de nos entreprises en 2018, année marquée par une hausse des volumes collectés, se cachent des difficultés croissantes à valoriser les matières premières issues du recyclage sur les marchés nationaux et internationaux" , observe Jean-Philippe Carpentier, le président de la Fédération des entreprises du recyclage (Federec). Le tonnage collecté en 2018 est estimé à 107 298 millions de tonnes (Mt), en augmentation de 2,1% sur un an. Mille entreprises étaient recensées, contre 1 100 un an plus tôt, preuve de la poursuite de la concentration du secteur.

Les volumes de textiles (+7,2%) et de bois (+6,5%) recueillis ont enregistré les plus fortes progressions en 2018, et 12,9 millions de tonnes de métaux ont été récupérées, en hausse de 1%. La filière a réalisé un chiffre d'affaires de 2,4 millions d'euros. La production des acieristes européens s'est élevée à 167,4 Mt (soit 9,3% de la production mondiale), dont 15,4 Mt pour la France (9,2%). Les ferrailles représentent 56 % des matières premières utilisées pour produire de l'acier. Les soubresauts des prix du minerai de fer ont conduit à de brusques variations des carnets de commandes.

www.usinenouvelle.com

Pays : France

Dynamisme : 30



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Dans le bâtiment, 41,6 millions de tonnes de déchets ont été collectées par les entreprises de recyclage en 2018 (+2,9%), pour un chiffre d'affaires en légère hausse de 3%, à 1,83 milliard d'euros, sous l'effet d'une augmentation du prix des prestations de collecte et de traitement facturées aux détenteurs des déchets. Un nouveau cadre réglementaire est prévu dans le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire.

La fermeture du débouché chinois affecte le secteur

Les volumes de plastique récupérés en 2018 sont, eux, stables (904 000 tonnes). Le chiffre d'affaires de la filière a perdu 4,5%, à 188 millions d'euros. Les restrictions imposées par la Chine au début de l'année ont provoqué une baisse des exportations. La demande pour le PET clair et le PEHD était orientée à la hausse, tandis que des volumes de PET foncé, destinés au marché chinois, ont été redistribués en Europe. La Chine s'est aussi totalement fermée aux flux européens de papiers-cartons en 2019, après une année difficile pour ce segment. En France, la chute des prix du carton et la baisse des volumes font plonger de 26% le chiffre d'affaires, à 729 millions d'euros.

Le stockage des produits, tous types confondus, inquiète la profession. Une carence de capacités d'enfouissement de déchets ultimes comprise entre 600 000 et 800 000 tonnes est estimée pour 2019. "Nous avons toujours été pour la réduction de l'enfouissement mais il faut vraiment optimiser ce volume en accordant la priorité aux déchets issus des centres de tri ou du recyclage" , estime Jean-Philippe Carpentier.

Seuls 50% des entrepreneurs interrogés par Federec pensent que l'année 2019 sera positive pour le secteur, contre 77% en 2018 et 90% en 2017. "Le chiffre d'affaires des entreprises devrait baisser en 2019" , indique le président de Federec.

www.lefigaro.fr
Pays : France
Dynamisme : 260

Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

La filière du recyclage craint «de grosses turbulences»

Les professionnels du recyclage, après une année 2018 «*globalement positive*», s'inquiètent d'*«une dégradation du climat des affaires»* sur le plan économique comme réglementaire.

À lire aussi : Recyclage des bouteilles: l'exécutif tente d'apaiser

Les tonnages collectés ont augmenté à nouveau l'an dernier, de quelque 2% à 107 millions de tonnes, nourris par une activité industrielle et une consommation des ménages soutenues, indique le rapport annuel de leur fédération (Federec), présenté mercredi.

Les investissements du secteur ont crû de 9% (soit 568 millions d'euros et 6,3% du chiffre d'affaires), de même que les recrutements, avec des effectifs à +1,6% (le secteur assure générer plus de 28.000 emplois dont 85% de CDI).

Le chiffre d'affaires global de la filière (un millier d'entreprises et 2.000 établissements) a cependant reculé d'environ 1%, pour se stabiliser à 9 milliards d'euros.

Côté papiers, le gisement est en baisse chronique. Mais, en 2018, l'activité de recyclage des cartons a été aussi affectée, une nouveauté liée à la fermeture de débouchés asiatiques qui permettaient d'écouler l'excédent européen.

La première conséquence de cet excédent de l'offre par rapport à la demande est un effondrement des prix du carton, qui vont atteindre leur niveau le plus bas depuis dix ans.

À lire aussi : Nucléaire: pourquoi la France renonce au «recyclage infini» du combustible

Autre conséquence, l'impossibilité d'écouler les matières issues des centres de tri, qui vont rapidement se trouver engorgés. «*L'arrêt temporaire de certains centres de tri n'est pas à exclure*», prévient Federec, pour qui, cependant, la création de nouvelles capacités en Europe et la structuration de certains marchés asiatiques (hors Chine) devraient offrir de nouveaux débouchés à partir de 2020.

Du côté des métaux non ferreux, on invoque aussi l'impact de la décision chinoise d'interdire l'importation de certains déchets sur son territoire. Mais 2018 reste «*une belle année*», le recul du tonnage étant à relativiser après une année 2017 marquée par une forte hausse (10%), ajoute-t-on.

Le Figaro avec AFP

30/10/2019 10:00:13

La filière du recyclage craint "de grosses turbulences"

Les professionnels du recyclage, après une année 2018 "globalement positive", s'inquiètent d'"une dégradation du climat des affaires" sur le plan économique comme réglementaire.

Les tonnages collectés ont augmenté à nouveau l'an dernier, de quelque 2% à 107 millions de tonnes, nourris par une activité industrielle et une consommation des ménages soutenues, indique le rapport annuel de leur fédération (Federec), présenté mercredi.

Les investissements du secteur ont crû de 9% (soit 568 millions d'euros et 6,3% du chiffre d'affaires), de même que les recrutements, avec des effectifs à +1,6% (le secteur assure générer plus de 28.000 emplois dont 85% de CDI).

Le chiffre d'affaires global de la filière (un millier d'entreprises et 2.000 établissements) a cependant reculé d'environ 1%, pour se stabiliser à 9 milliards d'euros.

"Derrière la forte activité de nos entreprises en 2018, se cachent des difficultés croissantes pour nos entreprises à valoriser les matières issues du recyclage sur les marchés nationaux et internationaux", alerte le président de Federec, Jean-Philippe Carpentier.

La filière papiers-cartons souffre particulièrement, et dans une moindre mesure la filière des métaux non ferreux.

Côté papiers, le gisement est en baisse chronique. Mais, en 2018, l'activité de recyclage des cartons a été aussi affectée, une nouveauté liée à la fermeture de débouchés asiatiques qui permettaient d'écouler l'excédent européen.

La première conséquence de cet excédent de l'offre par rapport à la demande est un effondrement des prix du carton, qui vont atteindre leur niveau le plus bas depuis dix ans.

Autre conséquence, l'impossibilité d'écouler les matières issues des centres de tri, qui vont rapidement se trouver engorgés. "L'arrêt temporaire de certains centres de tri n'est pas à exclure", prévient Federec, pour qui, cependant, la création de nouvelles capacités en Europe et la structuration de certains marchés asiatiques (hors Chine) devraient offrir de nouveaux débouchés à partir de 2020.

Du côté des métaux non ferreux, on invoque aussi l'impact de la décision chinoise d'interdire l'importation de certains déchets sur son territoire. Mais 2018 reste "une belle année", le recul du tonnage étant à relativiser après une année 2017 marquée par une forte hausse (10%), ajoute-t-on.

[cho/jmi/pn/jlp](#)

30/10/2019 05:00:07

AGENDA DES CONFERENCES DE PRESSE ET EVENEMENTS ECONOMIQUES JUSQU'AU MARDI 5 NOVEMBRE 2019 EN FRANCE

Voici l'agenda prévisionnel des conférences de presse et autres évènements économiques jusqu'au mardi 5 novembre 2019 (heure de Paris):

(+) Nouvel élément

(*) Modification ou précision

MERCREDI 30 OCTOBRE 2019

ECO

CLERMONT-FERRAND - Le tribunal de Commerce rend sa décision sur la reprise des ACC, entreprise spécialisée dans la maintenance ferroviaire

08H45 - PARIS - Ambition Africa 2019, événement pour l'Afrique et la France organisé par Business France - Ministère de l'Economie et des Finances - 139 rue de Bercy (12e) (jusqu'au 31)

(+) - **15H30 - PARIS** - " Ambition Africa 2019 " - Bruno Le Maire ouvre la conférence du Club Afrique de France Invest sur le thème du capital-investissement en Afrique - Bercy - (12e)

(+) - **16H30 - PARIS** - Assemblée nationale/Sénat - Commissions des affaires européennes : réunion en vue d'établir un consensus entre parlementaires français nationaux et européens sur la future politique agricole commune - Salle de la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale

SOCIAL

09H00 - PARIS - La cour d'appel de Paris rend son délibéré sur le plafonnement des indemnités prud'homales - Palais de justice de Paris, île de la Cité - Cour d'appel

DIVERS

PARIS - Procès du scandale sanitaire du Mediator - Tribunal de Paris, Batignolles - Chambre 31-1 du tribunal correctionnel, salle 2.01 (retransmissions en 2.04 et dans d'autres salles si affluence) (17e) (jusqu'au 30 avril 2020)

PARIS - Convention citoyenne pour le climat - Conseil économique, social et environnemental - 9 place d'Iéna (16e) (jusqu'au 26 janvier 2020)

AJACCIO - Deuxième conférence européenne sur la Xylella fastidiosa

PARIS - Salon du chocolat - Paris Expo Porte de Versailles (15e) (jusqu'au 3 novembre)

08H30 - PARIS - 10e Edition Paris Games Week - Salon du jeu vidéo - (jusqu'au 3 novembre)

09H00 - PARIS - Conférence de presse de FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage) : Présentation de l'étude des chiffres régionaux du recyclage 2018 - Amphithéâtre Federec - 100 bd Pereire (17e)

11H00 - LYON - Présentation de la 12e édition des Journées de l'économie (JEKO) de Lyon - Skyroom - Tour Oxygène 10-12 bd Marius Vivier Merle (3e)

12H30 - METZ - Procès en appel de huit militants de Greenpeace qui s'étaient introduits dans la centrale nucléaire de Cattenom en 2017

14H00 - PARIS - Incendie Lubrizol : audition du préfet de Normandie Pierre-André Durand par la mission d'information de l'Assemblée nationale

JEUDI 31 OCTOBRE 2019

ECO

11H00 - PARIS - Conférence de Presse OIV - Première estimation de la production mondiale de vin en 2019 - OIV - 35 rue de Monceau (8e)

14H30 - PARIS - Présentation de la seconde enquête Chaire VPIP - Médiametrie - Etudes Données personnelles et confiance : Evolution des perceptions et usages post-RGPD - BNP Paribas - 14 rue Bergère (9e)

SOCIAL



Les problèmes du recyclage ne se résument pas au plastique

La polémique sur les déchets plastiques et la consigne a occulté cette année d'autres problèmes. Les déchets ultimes, non recyclables, ne trouvent plus d'exutoires en France et partent à l'étranger pour y être enfouis.



Les 107 millions de tonnes de déchets collectés l'an dernier (+2 % en un an) ont rapporté au millier d'entreprises du secteur un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros (-0,8 %), selon l'estimation de leur fédération, Federec.

En apparence, l'industrie française du recyclage va plutôt bien. Elle croît en volume. Les 107 millions de tonnes de déchets collectés l'an dernier (+2 % en un an) ont rapporté au millier d'entreprises du secteur un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros (-0,8 %), selon l'estimation de leur fédération, Federec. La crise de certaines filières comme celle du papier carton a été compensée par la progression du volume d'activité d'autres filières, comme celle des déchets organiques (+3 %, à 32 millions de tonnes collectées l'an dernier).

Mais la controverse qui a fait rage cette année sur la consigne des bouteilles plastiques et, plus largement, sur la pollution plastique a largement détourné l'attention de la montée d'un problème généralisé. « Pour respecter l'objectif gouvernemental d'une réduction de 50 % de l'enfouissement des déchets d'ici à 2025, les pouvoirs publics réduisent chaque année les capacités d'accueil des décharges , explique Jean-Philippe Carpentier, le président de Federec. Cependant, après tri et broyage, il existe une part incompressible de déchets ultimes, non recyclables, qui aujourd'hui n'a plus assez d'exutoires. Cela contraint certains sites à ralentir leur activité faute d'espace pour stocker les déchets ultimes » .

Décharges en or

www.lesechos.fr

Pays : France

Dynamisme : 97



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Devenues rares, les places en décharge ont connu cette année une flambée des prix dignes de l'immobilier parisien. « *Les propriétaires de décharges ont augmenté leurs prix de 30 % en 2019 et ont annoncé une hausse de 40 % pour 2020* » , indique Jean-Philippe Carpentier. Ce serait vertueux si cela poussait à davantage trier car, clairement, le tri est insuffisant chez certaines collectivités locales et recycleurs. Mais dans l'immédiat, cela enrichit surtout Veolia et Suez, propriétaires de 80 % des décharges de l'Hexagone.

Là où l'absence d'exutoires devient critique, c'est-à-dire dans l'est de la France, à Lyon et en région PACA, les poubelles commencent à partir à l'étranger car « *les nouveaux plans régionaux sont cloisonnés, donc souvent les régions refusent les déchets des voisins. C'est aberrant !* » , explique le président de Federec. La ville de Cannes a ainsi envoyé des déchets en Allemagne, et dans le Sud-Ouest on opte pour l'Espagne, où de surcroit le prix d'enfouissement est bas.

RDV manqué

Plutôt que d'enfouir à l'étranger, il faudrait pouvoir transformer les déchets ultimes non recyclables en combustible alternatif, en sélectionnant les matières, avant broyage et déshydratation. Mais utiliser ces granulés grisâtres, appelés « combustible solide de récupération » (CSR), nécessite des chaudières adaptées, avec traitement des fumées, et la France n'en a pas. « *La France en produit 900.000 tonnes par an, mais pour revente à l'Italie, à l'Allemagne et à la Scandinavie, qui l'utilisent. La filière n'arrive pas à émerger. Avec le nucléaire le prix de l'énergie n'est pas assez élevé en France pour que le CSR ait un modèle économique en l'absence de subventions, vu son prix de revient de 50 à 70 euros la tonne* » , constate Jean-Philippe Carpentier. Or, des subventions, le CSR n'en a pas obtenu. Cette année, il a été le grand oublié de la loi énergie-Climat.



Crise ouverte dans le recyclage du papier carton

La France collecte bien ses déchets de papier carton mais n'a pas de solution de recyclage faute d'industrie papetière suffisante. La Chine ne voulant plus des déchets de carton, comme ailleurs en Europe, les stocks débordent et aucune solution n'est en vue.



La France a collecté, en 2018, 7 millions de tonnes de déchets de papier carton, mais manque d'usines papetières et se retrouve avec un excédent de 1,7 million de tonnes. Dans quasiment tous les centres de tris, les stocks débordent et ont dépassé le niveau autorisé.

C'est la crise ouverte dans le recyclage des déchets de papier et de carton. Ce type de déchets se recycle si bien que, très tôt, la France a mis en place un système de collecte performant. Il en récupère 79 %, quand la moyenne européenne est de 72 %. Mais les déchets collectés et triés, encore faut-il qu'ils trouvent preneur pour être recyclés. Or la France, qui a collecté l'an dernier 7 millions de tonnes, manque d'usines papetières et se retrouve avec un excédent annuel de 1,7 million de tonnes. « *Dans quasiment tous les centres de tris, les stocks débordent, ils ont dépassé le niveau autorisé* » , alerte Jean-Philippe Carpentier, le président de Federec, la fédération des recycleurs.

Selon ses estimations, le chiffre d'affaires réalisé par les recycleurs revendant les déchets de papier carton triés a chuté de 26 % sur la seule année 2018, passant de 918 à 729 millions d'euros. Et la crise s'est amplifiée cette année, les prix s'effondrant avec l'absence de débouchés. « *Ils ont été divisés par 3 en deux ans et ont chuté de 50 % en moyenne en 2019 comparé au prix moyen de 2018* » , estime Jean-Philippe Carpentier.

www.lesechos.fr

Pays : France

Dynamisme : 97



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Fermeture chinoise

En cause, la fermeture progressive des frontières de la Chine aux importations de déchets. Elle n'a jamais beaucoup importé de papier ; mais 80 % de ses produits manufacturés étant destinés à l'exportation elle était le premier consommateur mondial de déchets de carton, qu'elle recyclait en nouveaux emballages. C'est terminé. La Chine n'a accepté cette année que les déchets de carton américains (plus épais que les Européens) et se fermera totalement en 2020.

Pourquoi, alors qu'elle ne peut pas être autosuffisante en carton ? « *Il y a une volonté politique de fermer les petites unités de recyclages polluantes, dans le cadre de sa lutte contre les émissions de CO2* » , explique le président de Federec. La Chine n'acceptera donc plus en 2020 que de la matière vierge, à charge pour l'Asie du Sud-Est de recycler les déchets en bobines de « vierge ». Résultat : les 8 millions de tonnes d'excédent annuel de déchets de papier carton européens se sont réorientées ailleurs, notamment en Asie du Sud-Est, justement. Mais cette dernière se trouve à son tour engorgée et se ferme.

Aux affres du carton s'ajoute le problème structurel du papier, dont la consommation baisse avec Internet. La collecte de déchets de papier recule, mais reste encore supérieure aux besoins de l'industrie papetière française, qui fond encore plus vite. Le papetier finlandais UPM a ainsi annoncé en septembre la mise en vente de sa papeterie de la Chapelle Darblay en Seine-Maritime, d'une capacité annuelle de 240.000 tonnes de production de papier. Il la fermera si aucune offre acceptable n'est reçue pour janvier 2020.

L'enjeu de la Chapelle Darblay

Afin de débloquer la situation, l'Asie du Sud-Est va devoir s'organiser face à l'afflux de déchets. En France, « *notre espoir est qu'un repreneur de la Chapelle Darblay réoriente la production vers le carton, ce qui offrirait un débouché français* » , commente le responsable de la branche papier carton de Federec, Pascal Gennevière. Plus largement, « *il faut que la France investisse dans son industrie, pour vendre en Chine et ailleurs des bobines de matière neuve faite à partir de déchets de papier carton recyclés* », souligne Jean-Philippe Carpentier. Mais cela demande des capitaux et un changement de mentalité ». Cette dernière pourrait évoluer rapidement, la fermeture des frontières chinoises ayant servi de révélateur aux insuffisances du recyclage européen en général et français en particulier.



ENTREPRISES

Les déchets ultimes peinent à trouver des exutoires

La polémique sur les déchets en plastique et la consigne a occulté cette année d'autres problèmes. Certains déchets ultimes partent à l'étranger pour y être enfouis.

En apparence, l'industrie française du recyclage va plutôt bien. Elle croît en volume. Les 107 millions de tonnes de déchets collectés l'an dernier (+2 % en un an) ont rapporté au millier d'entreprises du secteur un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros (-0,8 %), selon l'estimation de leur fédération, Federec. La crise de certaines filières comme celle du papier carton a été compensée par la progression du volume d'activité d'autres filières, comme celle des déchets organiques (+3 %, à 32 millions de tonnes collectées l'an dernier).

Mais la controverse qui a fait rage cette année sur la consigne des bouteilles en plastique et, plus largement, sur la pollution plastique a

largement détourné l'attention de la montée d'un problème généralisé. « Pour respecter l'objectif gouvernemental d'une réduction de 50 % de l'enfouissement des déchets d'ici à 2025, les pouvoirs publics réduisent chaque année les capacités d'accueil des décharges », explique Jean-Philippe Carpentier, le président de Federec. Cependant, après tri et broyage, il existe une part incompressible de déchets ultimes, non recyclables, qui aujourd'hui n'a plus assez d'exutoires. Cela constraint certains sites à ralentir leur activité faute d'espace pour stocker les déchets ultimes. »

Décharges en or

Devenues rares, les places en décharge ont connu cette année une flambée des prix dignes de l'immobilier parisien. « Les propriétaires de décharges ont augmenté leurs prix de 30 % en 2019 et ont annoncé une hausse de 40 % pour 2020 », indique Jean-Philippe Carpentier. Ce serait vertueux si cela



poussait à davantage trier car, clairement, le tri est insuffisant chez certaines collectivités locales et recycleurs. Mais dans l'immédiat, cela enrichit surtout Veolia et Suez, propriétaires de 80 % des décharges de l'Hexagone.

Il faudrait pouvoir transformer les déchets ultimes non recyclables en combustible alternatif.

Là où l'absence d'exutoires devient critique, c'est-à-dire dans l'est de la France, à Lyon et en région Paca, les poubelles commencent à partir à l'étranger car « *les nouveaux plans régionaux sont cloisonnés, donc souvent les régions refusent les déchets des voisins. C'est aberrant !* », explique le président de Federec. La ville de Cannes a ainsi envoyé des déchets en Allemagne, et dans le Sud-Ouest on opte pour l'Espagne,

où de surcroît le prix d'enfouissement est bas.

Plutôt que d'enfouir à l'étranger, il faudrait pouvoir transformer les déchets ultimes non recyclables en combustible alternatif, en sélectionnant les matières, avant broyage et déshydration. Mais utiliser ces granulés grisâtres, appelés « combustibles solides de récupération » (CSR), nécessite des chaudières adaptées, avec traitement des fumées, et la France n'en a pas. « *La France en produit 900.000 tonnes par an, mais pour revente à l'Italie, à l'Allemagne et à la Scandinavie, qui l'utilisent. La filière n'arrive pas à émerger. Avec le nucléaire, le prix de l'énergie n'est pas assez élevé en France pour que le CSR ait un modèle économique en l'absence de subventions, vu son prix de revient de 50 à 70 euros la tonne* », constate Jean-Philippe Carpentier. Or, des subventions, le CSR n'en a pas obtenu. Cette année, il a été le grand oublié de la loi énergie-climat. — M. C.



ENTREPRISES

Crise ouverte dans le recyclage du papier carton

- La France collecte bien ses déchets de papier carton mais n'a pas de solution de recyclage faute d'industrie papetière suffisante.
- La Chine ne voulant plus des déchets de carton, comme ailleurs en Europe, les stocks débordent et aucune solution n'est en vue.

ENVIRONNEMENT

Myriam Chauvot
mchauvot@lesechos.fr

C'est la crise ouverte dans le recyclage des déchets de papier et de carton. Ce type de déchets se recycle si bien que, très tôt, la France a mis en place un système de collecte performant. Il en récupère 79 %, quand la moyenne européenne est de 72 %. Mais les déchets collectés et triés, encore faut-il qu'ils trouvent preneur pour être recyclés. Or la France, qui a collecté l'an dernier 7 millions de tonnes, manque d'usines papetières et se retrouve avec un excédent annuel de 1,7 million de tonnes.

« Dans quasiment tous les centres de tri, les stocks débordent, ils ont dépassé le niveau autorisé », alerte Jean-Philippe Carpentier, le président de Federec, la fédération des recycleurs. Selon ses estimations, le chiffre d'affaires réalisé par les recycleurs revendant les déchets de papier carton triés a chuté de 26 % sur la seule année 2018, passant de 918 à 729 millions d'euros. Et la crise s'est amplifiée cette année, les prix s'effondrant avec l'absence de débouchés. « Ils ont été divisés par 3

en deux ans et ont chuté de 50 % en moyenne en 2019 comparé au prix moyen de 2018 », estime Jean-Philippe Carpentier.

En cause, la fermeture progressive des frontières de la Chine aux importations de déchets. Elle n'a jamais beaucoup importé de papier ; mais 80 % de ses produits manufacturés étant destinés à l'exportation elle était le premier consommateur mondial de déchets de carton, qu'elle recyclait en nouveaux emballages. C'est terminé. La Chine n'a accepté cette année que les déchets de carton américains (plus épais que les européens) et se fermera totalement en 2020. Pourquoi, alors qu'elle ne peut pas être autosuffisante en carton ? « Il y a une volonté politique de fermer les petites unités de recyclage polluantes, dans le cadre de sa lutte contre les émissions de CO₂ », explique le président de Federec. La Chine n'acceptera donc plus en 2020 que de la matière vierge, à charge pour l'Asie du Sud-Est de recycler les déchets en bobines de « vierge ». Résultat : les 8 millions de tonnes d'excédent annuel de déchets de papier carton européens se sont réorientées ailleurs, notamment en Asie du Sud-Est, justement. Mais cette der-

nière se trouve à son tour engorgée et se ferme.

L'enjeu de la papeterie Chapelle Darblay

Aux affres du carton s'ajoute le problème structurel du papier, dont la consommation baisse avec Internet. La collecte de déchets de papier recule, mais reste encore supérieure aux besoins de l'industrie papetière française, qui fond encore plus vite. Le papetier finlandais UPM a ainsi annoncé en septembre la mise en vente de sa papeterie Chapelle Darblay en Seine-Maritime, d'une capacité annuelle de 240.000 tonnes de production de papier. Il la fermera si aucune offre acceptable n'est reçue pour janvier 2020.

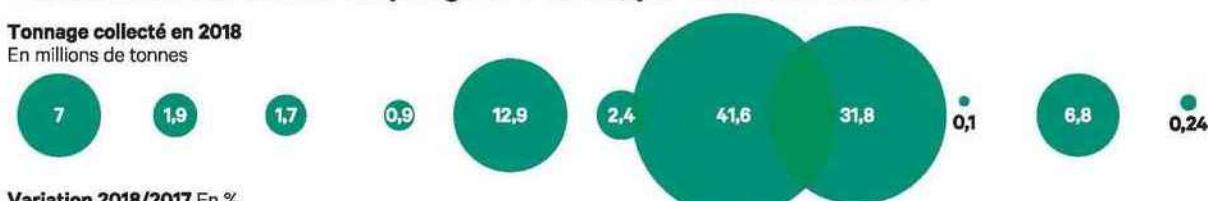
Afin de débloquer la situation, l'Asie du Sud-Est va devoir s'organiser face à l'afflux de déchets. En France, « notre espoir est qu'un repreneur de Chapelle Darblay réoriente la production vers le carton, ce qui offrirait un débouché français », commente la responsable de la branche papier carton de Federec, Pascal Gennevière. Plus largement, « il faut que la France investisse dans son industrie, pour vendre en Chine et ailleurs des bobines de

matière neuve faite à partir de déchets de papier carton recyclés, souligne Jean-Philippe Carpentier. Mais cela demande des capitaux et un changement de mentalité ». ■

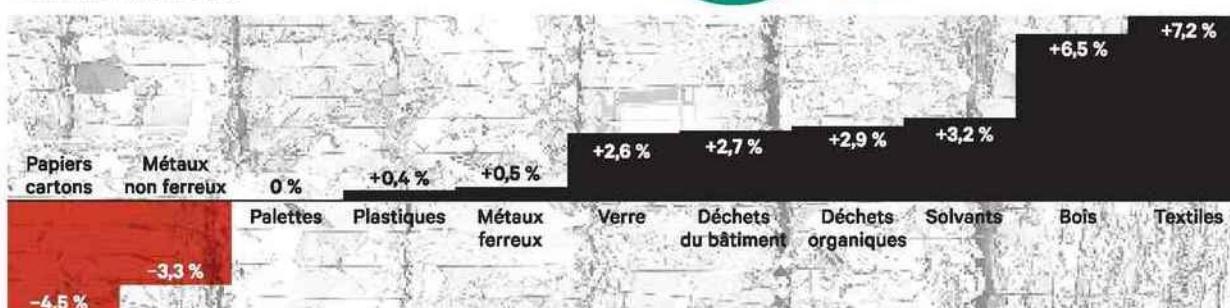
Evolution du marché du recyclage en France, par nature de déchet

Tonnage collecté en 2018

En millions de tonnes

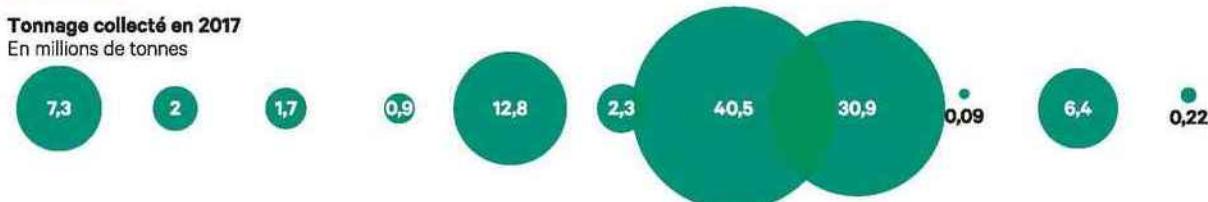


Variation 2018/2017 En %



Tonnage collecté en 2017

En millions de tonnes



LES ÉCHOS / SOURCE : FEDEREC / PHOTO : SHUTTERSTOCK